

Public Hearing

Audience publique

Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

VOLUME 47

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Halifax Marriott Harbourfront Hotel
1919 Upper Water Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 3J5

Thursday, July 14, 2022

Tenue à :

Hotel Marriot Harbourfront d'Halifax
1919, rue Upper Water
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3J 3J5

Jeudi, le 14 juillet 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Dre Emma Cunliffe

Director of Research and Policy /
Directrice des politiques et recherches

Ms. Krista Smith

Senior Legal Policy Officer / Conseillère
juridique principal

III

Table of Content / Table des matières

	PAGE
TABLE RONDE : PRÉDICTION ET PRÉVENTION D'ÉVÈNEMENT DE PERTES MASSIVES	1
Facilité par Dre Emma Cunliffe	1
TABLE RONDE: DÉFINITIONS DES PERTES MASSIVES, LE DÉBAT AU SUJET DE LA DÉFINITION, ET POURQUOI ET COMMENT ON DÉFINIT LES CAS DE PERTES MASSIVES	57
Facilité par Me Krista Smith	58

IV
Exhibit List / Liste des pièces

No	DESCRIPTION	PAGE
	Aucun	

Halifax, Nova Scotia

--- L'audience débute le jeudi 14 juillet 2022 à 9 h 33

COMMISSAIRE FITCH: Bonjour et bienvenue.

Nous vous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq.

Nous nous rappelons de ceux qui ont perdu la vie, ceux qui ont subi des torts, leurs familles, et tous ceux qui ont été touchés par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

Jusqu'à date cette semaine, nous avons considéré différents aspects de la violence de l'auteur à l'endroit de sa conjointe de fait, sa famille et d'autres. Il y a également eu plusieurs témoins et experts pour arriver à comprendre les enjeux connexes et la violence fondée sur le genre et la violence conjugale qui font partie de notre mandat. Une bonne part de cela est axée sur comment prévenir des évènements semblables.

Il y aura deux discussions à la table ronde aujourd'hui qui vont nous aider dans notre travail de présenter les leçons à tirer et les recommandations. La première table ronde sera axée sur s'il est possible potentiellement de prévoir les pertes massives, notamment les modèles d'évaluation des risques, les modèles d'intervention et les démarches que les sociétés peuvent prendre, comment définit-on les pertes massives, pourquoi les définitions sont importantes, et si on peut identifier cela en vertu des caractéristiques semblables.

Alors, je demanderais maintenant à la docteure Cunliffe de présenter la première table ronde.

--- TABLE RONDE : PRÉDICTION ET PRÉVENTION D'ÉVÈNEMENT DE PERTES MASSIVES

Dre EMMA CUNLIFFE: Je m'appelle Emma Cunliffe et c'est mon honneur de servir comme directrice de recherche et politiques pour la Commission des pertes massives.

1 Ce matin, nous serons axés sur cet aspect-là du mandat de la
2 Commission des pertes massives qui nous invite à considérer comment nous pouvons
3 au mieux prévenir des incidents semblables à l'avenir. Lorsqu'il y a une perte massive,
4 il y a des questions importantes qui sont soulevées, s'il y avait des occasions ratées
5 pour reconnaître le caractère dangereux de l'auteur et pour intervenir pour empêcher
6 les préjudices.

7 Lors de cette table ronde, comme à chaque table ronde, nous
8 n'allons pas être axés sur les pertes massives des 18 et 19 avril 2020, non plus sur les
9 preuves que la Commission a rassemblées au sujet de l'homme qui a commis ces
10 terribles crimes, ce travail fait partie d'autres aspects du processus de la Commission.
11 Nous allons plutôt relever notre mandat dans le sens de considérer le contexte dans
12 son sens plus large et les causes dans leur sens plus large des incidents des pertes
13 massives de façon générale et, lors de cette table ronde et de celle de cet après-midi,
14 nous allons être axés sur des questions qui sont soulevées au sujet de la prévision de
15 la perpétration des actes de violence de pertes massives et nous allons chercher à
16 prévenir ces actes.

17 Alors, les thèmes principaux de la table ronde seront : peut-on
18 prévoir les pertes massives... les thèmes principaux seront : peut-on prévoir les pertes
19 massives, existe-t-il des modèles efficaces d'évaluation des risques, la disponibilité de
20 stratégies d'intervention et de prévention précoce compte tenu de l'état de nos
21 connaissances, et les mesures que les institutions et les citoyens canadiens et les
22 collectivités canadiennes peuvent prendre pour prévenir ces événements dans la
23 mesure du possible à l'avenir.

24 Pour explorer ces questions, nous avons rassemblé un groupe
25 d'experts qui sont profondément engagés avec des questions de risques et les défis de
26 la prévision, les possibilités d'intervention, et les façons que nous pouvons considérer
27 ces problèmes et comment cela peut façonner notre compréhension de comment nous
28 pouvons réagir. Ils se présenteront sous peu.

1 Nous aurons des questions difficiles sur des... des discussions
2 difficiles sur des questions difficiles. Comme animatrice de cette table ronde, c'est moi
3 qui vais diriger les questions, qui vais poser des questions de suivi et d'animer le
4 dialogue, et je demanderais à tous de parler lentement afin que nos partenaires en
5 matière d'accessibilité puissent faire leur bon travail.

6 Les discussions des tables rondes feront partie du dossier de la
7 Commission, ils sont diffusés en direct en ce moment et seront disponibles au public
8 sur le site web de la Commission.

9 Les commissaires peuvent choisir de poser des questions ou
10 demander qu'on clarifie un point à tout moment.

11 Il s'agit d'une bonne occasion pour vous rappeler que nous menons
12 une consultation publique, celle-ci est en ligne. Nous cherchons vos apports au sujet
13 des recommandations que vous voudriez voir comme des éléments à considérer
14 comme partie du travail de la Commission. Vous pouvez trouver davantage de
15 renseignements au sujet de cette consultation sur le site web de la Commission des
16 pertes massives, c'est sous le menu « Procédures », l'option « Soumissions
17 publiques ».

18 Comme avec chaque table ronde, l'intention est de fournir aux
19 commissaires et au public avec une compréhension plus approfondie des thèmes
20 principaux afin que tout le monde soit bien placé pour s'engager dans une discussion
21 de la phase 3 au sujet des leçons à tirer et des recommandations potentielles.

22 Avant de présenter... d'inviter aux membres de la table ronde de se
23 présenter, je voudrais quand même souligner les grands efforts des membres de
24 l'équipe et leur contribution, notamment Serwaah Frimpong, Selena Henderson, Laura
25 McAnany et Janet Dyson qui ont fait des contributions significatives aux procédures
26 d'aujourd'hui.

27 Alors, commençons. Je vais poser à chacun... je vais demander à
28 chacun des membres de la table ronde de se présenter. Je vais commencer avec les

1 participants virtuels.

2 Myrna, pourriez-vous commencer.

3 **Dre MYRNA LASHLEY:** Bonjour. Merci bien. Je m'appelle Myrna
4 Lashley, je suis professeure agrégée au Département de psychiatrie à l'Université
5 McGill, et mon intérêt en matière de recherches, c'est sur l'intersection de l'ethnicité et
6 la santé mentale et la radicalisation. Merci bien de l'invitation d'être parmi vous.

7 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Myrna, un grand merci de vous être
8 rejointe à nous aujourd'hui.

9 George, c'est à vous maintenant.

10 Désolée, George, vous êtes en sourdine.

11 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Désolé. Je m'appelle George Szmukler.
12 Je suis professeur émérite de psychiatrie et de société au King's College de Londres.
13 Je suis maintenant retraité de la partie psychiatrique. J'étais un psychiatre généraliste
14 dans un cadre communautaire, mais je n'étais pas un psychiatre médicolégal.

15 Mon intérêt principal, c'est axé sur la santé mentale, la réforme du
16 droit, la coercition et les mesures pour réduire le recours aux mesures coercitives. Lié à
17 cela, c'est un intérêt dans l'évaluation des risques, notamment le risque des torts à soi-
18 même et aux autres et le rôle que cela joue dans le traitement involontaire.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci, George.

20 À vous maintenant, Benjamin.

21 **Pr BENJAMIN BERGER:** Merci. Je m'appelle Benjamin Berger, je
22 suis professeur de recherche en pluralisme et droits publics à la Osgoode Law School à
23 Toronto. J'enseigne dans le domaine du droit constitutionnel et criminel, la loi des
24 preuves... le droit des preuves et l'interaction historique et contemporaine entre la loi et
25 la religion.

26 Et je veux également reconnaître que j'habite et je travaille et que
27 je vous viens depuis Zoom de Toronto, le territoire traditionnel de plusieurs peuples
28 autochtones, notamment les Anishnabeks, les Haudenosaunee... la Confederacy

1 Haudenosaunee et les Hurons-Wendats. Ce territoire... plusieurs Premières Nations
2 vivent ici, les Métis aussi, et les teneurs d'un traité actuel, c'est le « *covenant* » « Un
3 plat et plusieurs cuillères ». Pour reconnaître cela, j'ai senti que c'était très important de
4 le reconnaître pour... afin de reconnaître que sur ce territoire, il existe des traditions
5 profondes, des notions de tristesse, la tragédie, la justice, la collectivité, le bien-être qui
6 précèdent les institutions dans lesquelles nous vivons ensemble en ce moment.

7 Je fais de mon mieux pour écouter et apprendre de ces sources
8 incroyables de sagesse. Je fais cela dans mes études de droit criminel, cela comprend
9 des questions en matière de responsabilité autour des désordres, des troubles mentaux
10 et la faute, également les services des forces policières et le droit de la preuve.

11 J'ai hâte à la discussion et merci de m'avoir reçu.

12 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Nikolas, c'est à vous maintenant.

13 **Pr NIKOLAS ROSE:** Merci bien. Je m'appelle Nikolas Rose. Je
14 suis un sociologue à la retraite. J'ai des... je suis actuellement professeur honoraire à la
15 Australian National University et à l'University College à Londres.

16 Avant ma retraite, j'ai mené le Département de santé mondiale et
17 de médecine sociale que j'ai établi à King's College il y a une décennie et j'ai mené un
18 grand centre de recherche sur la santé mentale et la société. Je travaille sur les
19 questions sociales et politiques sur la santé mentale et l'évaluation des risques depuis
20 longtemps. Je considère l'intersection entre les grands systèmes de gérer la conduite
21 dans notre société – le système de justice pénale et la santé mentale – et la façon qu'ils
22 ont travaillé ensemble et des conflits entre ces deux éléments-là.

23 Depuis environ 12 ans, notamment avec des collègues canadiens à
24 l'Université de Toronto au Centre de la criminologie, on a travaillé sur des questions de
25 risques et d'évaluation des risques et la prévision et les dangers de la prévision, les
26 dangers et les difficultés de la prévision, pas juste les dangers.

27 J'ai également travaillé dans un domaine de la prévision où on
28 cherche à explorer les conséquences à l'avenir dans la biotechnologie, la génomique et

1 l'imagerie du cerveau, et le slogan que je garde à l'esprit est attribué à Niels Bohr,
2 c'est : « La prévision est très difficile, notamment au sujet de l'avenir. » Il est très difficile
3 de prévoir l'avenir, mais c'est plutôt facile de produire des récits qui... sur comment le
4 passé a mené au présent et il s'agit de certains des enjeux à quel point est-ce que le
5 recul est utile et à quel point est-ce que la prévision est-elle possible.

6 Alors, j'ai hâte à la discussion et merci de m'avoir accueilli.

7 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Un grand merci, Nikolas.

8 Robert, merci de nous avoir rejoints en présentiel. Veuillez bien
9 vous présenter.

10 **M. ROBERT S. WRIGHT:** Bonjour, je m'appelle Robert Wright. Je
11 suis un travailleur social, un Afro-Néo-Écossais. Je suis originaire d'ici, Halifax. Je suis
12 actuellement directeur exécutif de la Peoples' Counselling Clinic, c'est une clinique de
13 santé mentale *pro bono* basée dans la collectivité. J'en suis le fondateur il y a quelques
14 années. Je suis le directeur par intérim de la African Nova Scotian Justice Institute, ça
15 vient d'être formé par le gouvernement provincial pour considérer les questions de
16 racisme systémique dans le système de justice pénale et en ce qui a trait aux
17 personnes de descendance africaine.

18 Je suis le pionnier d'un modèle d'évaluation appelé « Les
19 évaluations de l'impact des races », c'est une évaluation pré-établissement de peines
20 amélioré pour les personnes afro-descendantes pour aider aux tribunaux avec
21 l'établissement de peines pour les personnes afro-descendantes.

22 Je suis également... je suis impliqué dans le traitement des abus
23 sexuels, je suis impliqué là-dedans depuis très tôt dans ma carrière et j'ai régulièrement
24 fait des présentations, des conférences régionales et nationales.

25 Je suis heureux d'être parmi vous.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien de nous avoir rejoints
27 aujourd'hui.

28 Robert a eu la gentillesse de mener... de faire un entretien avec la

1 Commission des pertes massives, cela fera également partie du dossier.

2 Je vais commencer la discussion aujourd'hui en approfondissant
3 notre discussion sur la notion de risques et d'évaluation de risques. Le risque est
4 devenu un concept directeur au sein de la société canadienne, comme dans plusieurs
5 pays de l'OCDE. C'est devenu une façon de comprendre certains genres de problèmes
6 et de chercher à les contrer.

7 Des termes tels que la gestion des risques et l'évaluation des
8 risques sont devenus la norme au sein des discussions politiques et même au sein des
9 discussions publiques. Les efforts à l'identification précoce du risque et les interventions
10 pour prévenir, empêcher que les risques deviennent des résultats sont devenus un outil
11 clé au sein du milieu de santé mentale, le système du droit criminel et d'autres
12 domaines.

13 Alors, par exemple, le risque... l'évaluation du risque est devenue
14 un outil normalisé au sein... lorsqu'il y a des questions de cautionnement, de mise en
15 liberté sous caution ou la détermination de peines, les psychiatres les utilisent lorsqu'ils
16 travaillent avec des patients qui ont été violents, et ainsi de suite.

17 Alors, commençons par vous, Nikolas. Vous avez écrit que les
18 efforts pour identifier et gérer les risques rassemblent deux sens du risque qui sont
19 étroitement liés : le désir d'identifier des individus risqués avant qu'ils nuisent aux autres
20 et l'espoir de pouvoir identifier les individus à risque, ceux qui sont susceptibles à des
21 torts, notamment les troubles de la personnalité.

22 Pouvez-vous expliquer ce que ce discours de gestion des risques
23 permet et ce que cela dissimule?

24 **Pr NIKOLAS ROSE:** [...]

25 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Désolée, Nikolas, vous êtes en sourdine.

26 Pour un petit historique, historique, c'est surtout à ba... à partir de l'Europe, désolé,
27 jusqu'à il y a 30 ans, lorsqu'il avait question... s'il y avait question si quelqu'un allait être
28 violent, il y avait une tentative déterminer qu'est-ce qui était spécifique aux gens qui

1 étaient dangereux. Identifier des individus dangereux, au niveau de leur caractère
2 spécifique, leur personnalité spécifique. Le caractère dangereux, c'était perçu comme
3 quelque chose qu'on retrouvait dans certains individus pathologiques. Dans un
4 ensemble de données célébrées, les débats qu'on a célébrés, plusieurs personnes qui
5 travaillent dans ce domaine sont devenues de plus en plus pessimistes au sujet de la
6 possibilité d'identifier qu'est-ce que... qu'est-ce qui se retrouvait dans un individu qui
7 faisait qu'il était dangereux.

8 Certains ont même dit que, en fait, la notion d'un caractère
9 dangereux n'était complètement inutile dans le système de droit criminel, notre système
10 psychiatrique. Au lieu de faire une distinction binaire entre ceux qui sont dangereux et
11 ceux qui ne sont pas dangereux, on devrait penser à faire quelque chose, à faire ce
12 qu'on appelait l'évaluation des risques. Tout le monde avait le potentiel risqué. Et la
13 question c'est qui ce continuum était plus ou moins risqué que les autres.

14 Dans un certain sens, cela est devenu intéressant, parce que ça
15 chercher à rassembler plusieurs autres facteurs, à part la personnalité de l'individu. Qui
16 faisait qu'une personne devienne risquée. Pour des gens comme moi, dans les
17 sciences sociales, on s'est mis à comprendre que les conditions selon lesquelles une
18 personne posait un risque à quelqu'un était souvent sociales. Mauvais logement, le
19 chômage, qu'ils... question de dépendance, et ainsi de suite.

20 Pourquoi (inaudible) les gens (inaudible) le risque, en évaluant
21 toute une série de facteurs. Éventuellement, progressivement cette notion que tout le
22 monde était sujet à des risques, tout le monde, dans chaque situation pourrait être
23 évalué comme étant potentiellement risqué ou donnant lieu à des risques. Cela s'est
24 généralisé et c'est devenu l'obligation de tous les professionnels d'évaluer les risques,
25 quelqu'un qui est gérant d'immeubles, pour déterminer si un escalier était risqué, si
26 c'était sécuritaire, déterminait si leur client ou patient était risqué. Les évaluations des
27 risques est devenu une obligation de presque toute les... tous les professionnels.

28 Pour utiliser une phrase, d'abord utilisée par mon ami décédé

1 Richard Ericsson du Centre de criminologie à l'université de Toronto, la vision de
2 forma... du professionnel était formatée par le risque. On regardait les situations ou les
3 individus, en ce qui avait trait à ce qu'il posait un risque à l'individu ou à eux autres. Le
4 risque est devenu une façon généralisée de le... dans la vision des professionnels
5 comme corolaire, déjà des gens qui géraient les immeubles, les chantiers de
6 construction. Une évaluation... on évaluait une... une... une université, on évaluait le
7 risque partout. C'est devenu une obligation englobante pour les professionnels, et ceux
8 qui géraient les situations.

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Aujourd'hui nous allons discuter de si les
10 gens sont plus capables de... d'évaluer le risque, plus que... que s'ils avaient été de...
11 de... d'évaluer le danger représenté par une personne ou une situation. Dans nos
12 conversations de préparation, Myrna, préparatoires à cette table ronde, vous avez
13 observé qu'il est important d'examiner de près la façon dont le mot risque est utilisé. La
14 définition que nous lui donnons et, en particulier, les aspects des types que nous
15 cherchons à évaluer et à gérer. Pouvez-vous expliquer pourquoi cela est important et
16 quel type de chose peut être laissé de côté, dans les risques que nous voyons?

17 **Dre MYRNA LASHLEY:** Bon, suite à ce que Nicolas a dit, il faut
18 demander... se demander qui définit le risque et à quoi s'attend-on comme société?
19 Comme institution, en tant que... qu'enjeux systématiques. C'est... tout cela va
20 déterminer ce que l'on va en retirer. C'est vrai, parce que nous avons établi une
21 mentalité de ce que l'on cherche. Parfois il y a certaines personnes qui évaluent
22 d'autres, sans même comprendre leur vécu. Très peu souvent, est-ce que l'on trouve
23 des gens de ces communautés qui expliquent ce qui se passe pour que le risque ait un
24 sens?

25 Par exemple, nous avons déterminé que certains groupes, par
26 exemple des personnes noires, surtout les hommes noirs, les jeunes hommes noirs,
27 bon, vont dire qu'ils ont l'air... ils ont 15 ans, ils ont l'air grands, on a peur d'eux, ils s'en
28 vont au gymnase, donc, on a peur d'eux. Donc on a ce phénomène des gens qui vont

1 monter dans l'autobus et du coup, ils vont se... vont... ils ont peur. Et donc, ils ont peur
2 que quelqu'un va lui piquer le... le... le portemonnaie. Et ça c'est un enjeu. Parce que
3 les gens sont punis, ostracisés, pour des actes ou des choses qui rendent la société at
4 large, à l'aise. Ce n'est pas que la personne est dangereuse en tant que telle, mais c'est
5 que, il s'agit d'une... d'une... paramètre social. Il faut faire attention.

6 On ne trouve jamais de test qui est l'exemple de culture. Et très
7 peu de ces tests tiennent compte de la peur culturelle. Et donc, il faut tenir compte de...
8 de... de... de ces éléments quand on... quand on parle de risques. Quand on... Alors
9 qui... qui définit le risque? Les policiers le font tout le temps. Ils ont dit : On avait peur.
10 Mais vous aviez peur de quoi? Ils peuvent très, très rarement vous le dire, de quoi ils
11 avaient peur.

12 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci. Robert, auriez-vous d'autres façons
13 de penser aux risques et à l'intervention? Comment avez-vous essayé d'aborder ces
14 questions dans votre propre travail?

15 **M. ROBERT S. WRIGHT:** Eh bien, je dirais, bon, j'ai eu plusieurs
16 postes où il fallait que je... je réfléchisse aux risques. Comme par exemple directeur
17 de... du bien-être des enfants, dans un comté. Vous avez remarqué, il y des
18 préoccupations en matière du bien-être des enfants, qui proviennent de plusieurs
19 communautés. Dans le bien-être des enfants, on se préoccupe toujours des jeunes qui
20 sont... qui souffrent d'un préjudice ou qui sont à risque. Dans un comté provincial, par
21 contre, on voit ces tendances. On voit des gens qui présentent un risque.

22 Par exemple, dans une... un secteur qui est affecté par la pauvreté,
23 un secteur défavorisé ou isolé. Alors, quand on voit cela, bon, on va dire, bon, on
24 envoie les... la police dans cette zone et on essaye de trouver qui représente un risque.
25 Ou sinon, on peut offrir des services. On peut mobiliser le Centre de ressources
26 familiales et d'autres ressources familiales et d'autres services. Et les déployer dans
27 cette... ce secteur. On va donc créer des opportunités pour les gens qui pourraient
28 représenter un risque. On va leur donner la possibilité d'accéder ou d'obtenir qui

1 pourraient permettre de réduire le risque.

2 Cela nous permet, donc, d'offrir des services à des populations qui
3 pourraient représenter un risque, et essayer de réduire ce risque en offrant ces
4 services, en améliorant ces services. Donc, par exemple, l'on... en Nouvelle-Écosse,
5 nous avons un... un... nous offrons de bons services néonataux. 99 % des enfants sont
6 nés avec l'aide du service de santé publique, qui vont donc suivre les parents pendant
7 quelques semaines. Mais après cela, il n'y a plus de service. Alors qu'en est-il de ces
8 familles qui auraient besoin d'un peu plus d'aide? Est-ce qu'on attend qu'ils présentent
9 un... qu'ils représentent un risque pour leurs enfants?

10 Heureusement, en Nouvelle-Écosse, nous avons maintenant un
11 programme de... de... de... de visites à domicile pour les familles. Donc, la fourniture
12 de services, qui réduisent les barrières aux gens qui représentent un risque, et dans
13 l'entourage et donc, qui leur permette plus aisément d'obtenir des services, est une
14 façon de... d'aborder ces questions. Donc, par exemple, il y a des barrières à
15 l'obtention des services en santé mentale. Il y a des barrières pour certaines
16 communautés qui pourraient considérer que... qu'un membre de la famille ou de la
17 communauté représente, ou pose un risque. Si le seul numéro que l'on peut appeler est
18 le 911, il y a des gens qui vont pas téléphoner le 911 pour obtenir de l'aide pour la
19 famille ou pour un proche qui représente un risque.

20 Donc on essaie d'offrir une équipe de crise... mobile d'intervention
21 en crise de santé mentale. Qui représente... qui offre ses propres défis, ou des propres
22 problèmes. Mais cette idée de... d'identifier des communautés qui sont peut-être à
23 risque, est de mobiliser et déployer des services pour réduire ces risques. (Inaudible)
24 plus d'une façon de s'y prendre.

25 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci Robert. Alors, donc, et on va
26 sûrement revenir à certaines de ces stratégies.

27 Georges, dans votre travail, vous avez considéré la différence entre
28 les chiffres et les valeurs. Et comment les deux sont un jeu, lorsque nous parlons de

1 risque. Pouvez-vous expliquer ce que vous entendez par là?

2 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Oui, d'accord. Les chiffres se réfèrent
3 aux... aux chiffres tirés des instruments d'évaluation de risque, qui sont... qui ont...
4 donc des outils qui ont été élaborés pour essayer de prévoir la possibilité que quelqu'un
5 puisse commettre un acte criminel. Donc, ces outils vont tenir compte des facteurs de
6 risque, des associations établies avec la violence. On va leur accorder une valeur
7 numérique. Il y a plusieurs de ces facteurs qui sont statistiquement associés avec la
8 violence. Et l'outil va les combiner de manière à optimiser la capacité de... de... de
9 distinguer ceux qui seront violents ou possiblement violents.

10 Cela comprend donc la perturbation des familles, du comportement
11 antisocial passé, des caractères, de la personnalité, l'utilisation de la drogue, l'alcool. Et
12 l'un des problèmes est que les outils d'évaluation de risque actuels n'arrivent pas très
13 bien si une personne sera violente. Ces outils peuvent séparer un groupe de personnes
14 qui sera probablement, pourra être violent, versus quelqu'un qui ne sera pas violent.

15 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Oui, effectivement, on va y arriver, à ces
16 aspects techniques dans... Mais à ce moment-ci, j'aimerais plutôt que vous parliez
17 cette distinction entre les chiffres et les valeurs. Mais on viendra... on viendra à vous.

18 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Donc, est-ce que je parle des questions
19 des valeurs?

20 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Oui, absolument.

21 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Donc, les valeurs. Que doit-on faire
22 lorsque nous avons devant nous quelqu'un qui pose potentiellement un risque? Quel
23 est le coût de... des évaluations de risque? Dans le système de santé mentale, en
24 Angleterre, tout patient de service de santé mentale devrait se... faire l'objet d'un...
25 d'une évaluation de risque. Mais il y a des coûts associés avec cela. Bon, s'il faut
26 consacrer du temps à cela et cela veut dire moins de temps pour (inintelligible) des
27 relations avec les patients. Y a aussi la question de la confiance.

28 Donc, des patients ont confiance en les médecins. Et s'ils croient

1 que le médecin est un expert, mais que... qu'il est aussi, qu'ils croient aussi que le
2 médecin ait les mêmes intérêts que le patient. Que cette personne va m'aider s'il y a un
3 problème chez le patient. On lui pose des questions sur les... mes actes passés, est-ce
4 que cette personne essayer de déterminer si je suis une personne à risque, ou est-ce
5 que cette personne essaye vraiment de m'aider, moi. Donc, ce problème de confiance
6 va infuser dans tout le système. Car le directeur général doit savoir que ces évaluations
7 de risque sont effectivement effectuées.

8 Donc, ça veut dire que, donc, des cadres inférieurs doivent vérifier
9 que ces intervenants en santé mentale sont en train, effectivement, d'effectuer les
10 évaluations de risque de façon satisfaisante. Mais ce n'est pas... les intervenants de
11 première ligne ne sont pas là, généralement, pour faire des évaluations de risque. Ils
12 sont là pour aider les gens qui sont en... qui éprouvent une détresse. Donc, il y a un
13 processus de désinformation qui se propage dans le système. Et il y a un autre coût
14 associé avec cela. C'est le coût de la discrimination. Pourquoi est-ce que les gens
15 vivant avec une... un problème de santé mentale, pourquoi est-ce qu'ils doivent être
16 dépistés.

17 Car ce n'est pas nécessairement eux qui sont les seuls qui sont à
18 risque de commettre un acte violent. Tandis que d'autres personnes qui sont
19 absolument impliquées dans les épisodes violents, par exemple qui... les gens qui
20 arrivent dans des... aux urgences et qui ont fait partie d'un... fait l'objet d'une... d'une...
21 ou ont participé à une situation violente, et il n'y a pas du tout d'obligations de faire une
22 évaluation de risque avec eux.

23 Donc il y a... cela va avoir pour effet de stigmatiser les gens qui
24 sont déjà stigmatisés, marginalisés. Ce groupe de personnes souffrant de santé
25 mentale. Donc, ce sont certains des coûts et des valeurs. La société a tendance à
26 vouloir se protéger du risque perçu, représenté ça... par ces personnes. Le risque qui
27 est souvent mal évalué.

28 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci Georges. Benjamin, le système

1 juridique canadien intègre un ensemble de principe relatif aux droits et aux libertés. En
2 quoi les droits et les libertés sont-ils importants lorsqu'on réfléchit à la meilleure façon
3 de gérer, par exemple, les risques présentés par une personne atteinte d'une maladie
4 mentale? Ou diagnostiquée avec une maladie mentale. Est-ce que vous voyez une
5 évolution dans la réflexion de la Cour Suprême du Canada, sur la manière de garantir la
6 protection des droits de ces personnes, tout en assurant la sécurité de la société?

7 **Pr BENJAMIN BERGER:** Oui, et je crois qu'il y a deux strates de
8 responsabilités. Ou... Donc, dans le système juridique canadien, il faut y aller de
9 façon... il faut un peu voir l'histoire de la chose, l'historique. Robert et George ont parlé
10 un peu de cela, surtout George, avec sa discussion des valeurs. Il y a l'idée que de
11 poser la question de gérer les risques mène toujours à une ambiguïté, par le fait même
12 de poser la question. Quels sont les risques et comment les gérer? On... il y a tous les
13 dangers qui nous préoccupaient dès le départ, mais il y a aussi toute... tout l'ensemble
14 de danger que l'on... que l'on essaie d'alléger. Donc, par le fait même, de poser la
15 question, comment gérer le risque. On va probablement poser... se poser la question
16 suivante : Qui va assumer le... les coûts de ces approches?

17 Chaque personne doit se poser cette question : quels sont les
18 coûts ou les dangers associés avec la recherche d'une façon d'éliminer ce risque, si
19 c'est possible de le faire. Donc, le risque et le droit sont... ça c'est une façon de, donc,
20 de voir la chose. Il y a la... aussi des questions de justice systémique et aussi, il y a les
21 questions... aussi, de... le problème que le risque a tendance à être porté, le fardeau
22 du risque est porté par les populations vulnérables. Mais il y a aussi le dialogue, sur les
23 dangers. On parle souvent de la sécurité publique, versus les droits. Et quand on va
24 parler plus tard, de la prédiction au niveau de la population versus au niveau individuel.
25 Bon, notre système juridique va songer au droit au niveau individuel, mais c'est au
26 niveau de la population que l'on va se préoccuper d'autres types de prédictions et on
27 peut viser plus juste, mais alors donc, ça c'est une réponse assez générale. Les droits
28 dans le système juridique vont généralement schématiser la question comme une

1 relation entre le bien public et le droit individuel et donc cela à donné lieu entre autres à
2 la gestion des risques perçus de crime ou de violence qui pourraient être commis par
3 des gens qui souffrent de santé mentale, mais on va parler de la faible corrélation entre
4 les problèmes de santé mentale et les crimes graves. Le lien est très faible, mais
5 quelqu'un d'autre, les autres... mes collègues vont pouvoir parler de cela en plus de
6 détails. Mais il y a aussi une évolution, il y a eu une évolution très profonde depuis
7 plusieurs années déjà, à la manière que notre Cour suprême réfléchit à la question de
8 la santé mentale, les droits et le droit criminel.

9 En 1991, la Cour suprême du Canada c'était un cas, le cas *Swain*,
10 fait un arrêt sur la... gérer... la façon, l'élément que le droit criminel abordait la question
11 de la santé mentale. Auparavant c'était « non coupable pour raison de santé mentale et
12 cela a éliminé ce modèle-là quand quelqu'un était non coupable pour cause de ne pas
13 avoir l'esprit sain, la détention était indéfinie et de façon discrétionnaire. En l'infirmant,
14 le tribunal a indiqué que la préoccupation, c'était la façon que la santé mentale était
15 criminalisée, que la façon dont les enjeux de santé mentale étaient criminalisés. Que
16 tous ces modèles étaient fondés sur une stigmatisation de la santé mentale, d'une
17 mécompréhension du caractère de la santé mentale et sur une confusion entre les
18 catégories entre ce que le droit criminel avait le droit de faire et ce que d'autres
19 institutions sociales, notamment les soins de santé et les services sociaux devaient,
20 dont ces institutions devaient s'occuper d'eux. Ce qu'on a instauré à la place de cet
21 ancien modèle, c'était le nouveau modèle « non criminellement responsable pour raison
22 de troubles mentaux. » Et la Cour suprême a considéré cela dans l'arrêt *Winko* en
23 1999. Alors le risque présenté par quelqu'un qui souffre d'une maladie de l'esprit,
24 comme le veut la loi, on peut parler de différentes façons que le droit comprend et...
25 comprend mal la maladie psychiatrique. Mais la relation entre le risque qui est présenté
26 à la sécurité publique par la santé mentale et le traitement de ceux qui souffrent de
27 maladie mentale, la sécurité publique comparée à des traitements efficaces non
28 discriminatoires des gens souffrants de maladie mentale. Le tribunal a établi cela pour

1 équilibrer les droits de l'individu de ne... qu'on ne touche pas la liberté à moins qu'il y ait
2 une bonne raison à un niveau individuel, comparé à des questions générales de
3 sécurité publique.

4 Dans cette évolution-là, on voit un niveau d'anxiété au niveau des
5 droits et finalement une préoccupation constitutionnelle quant à transformer la
6 préoccupation, la mauvaise compréhension de la santé mentale, le passage vers un
7 régime qui ne considérerait pas suffisamment qui porte le fardeau de faire extinction du
8 risque. Alors il y a une évolution profonde de la façon que l'on fonctionne depuis 30 ans.
9 Je ne dirais pas que cette évolution juridique là est reflétée dans la façon que les
10 institutions fonctionnent. La loi n'a pas éliminé, le droit n'a pas éliminé la criminalisation
11 de la santé mentale. On peut en parler davantage. Donc voilà dans son ensemble, c'est
12 ça la relation entre le droit et les risques.

13 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Ayant eu une discussion générale sur la
14 notion du risque, comment on cherche à gérer le risque et quelles sont les
15 répercussions de nos choix en ce qui a trait à cela, je vais maintenant passer à des
16 défis plutôt statistiques. On songe, lorsqu'on songe à utiliser l'évaluation des risques
17 pour prévoir les événements rares, notamment la violence grave. George, vous avez
18 présenté une présentation PowerPoint, est-ce qu'on pourrait s'il vous plaît mettre la
19 présentation PowerPoint à l'écran, qui explique le défi statistique d'utiliser les outils
20 d'évaluation des risques pour prédire la violence, notamment les formes rares de
21 violence. Si vous voulez bien vous présenter et nous présenter les diapos dans un
22 instant, mais je vais commencer avec une présentation plus générale du problème.

23 Vous avez fourni une description de comment les psychiatres
24 pourraient utiliser, ou même être forcés d'utiliser l'évaluation des risques dans le cadre
25 de leur pratique clinique. Avant qu'on entre dans le détail des diapos, pourriez-vous
26 expliquer de façon générale pourquoi il est tellement difficile de concevoir un outil, un
27 test, qui identifie et qui prédit qui va commettre les crimes les plus graves. C'est quoi
28 l'essentiel du problème.

1 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Le problème, c'est que les résultats, les
2 risques, les actes qui nous intéressent davantage à prévenir les formes les plus graves
3 de violence, l'homicide, le suicide, ce sont des événements rares. Et peu importe à quel
4 point l'outil d'évaluation de risques, à quel point c'est bon, il y a eu beaucoup d'efforts à
5 cet égard, mais sans doute qu'on peut les améliorer. Malgré les meilleurs instruments
6 qui existent, qui sont libres de conséquences culturelles, qui sont autant objectifs que
7 possible, qui sont supérieurs au jugement en clinique, qui sont basés sur des preuves
8 épidémiologiques en matière de facteur de risques, ils sont presque inutiles lorsque les
9 événements sont rares. Un homicide notamment, ou un suicide. Et peut-être que je
10 pourrais vous montrer des chiffres pour vous indiquer pourquoi c'est le cas. Leur utilité
11 est tellement limitée pour voir les actes que nous voulons le plus prédire et que nous
12 voulons le plus... que nous sommes le plus intéressés à empêcher.

13 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Un grand merci George, alors oui, George,
14 si vous voulez bien présenter vos diapos. Alors la deuxième diapo s'il vous plait. Qu'est-
15 ce que ce diagramme 2 par 2 représente, quel est le sens de la valeur prédictive
16 positive pour comprendre l'utilité d'une évaluation de risque ?

17 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Quand on songe à un test de prédiction
18 pour toutes choses, dans ce cas-ci, pour prédire si quelqu'un va commettre un acte de
19 violence, c'est vraiment englobé dans le tableau 2 par 2. On voit à gauche le test prédit
20 ce qui sera violent, que la personne sera violente oui ou non et là, le résultat, c'est si la
21 personne commet un acte de violence. On voit, on voit la prédiction en matière de test.
22 On voit qu'il y a certains cas de véritable positif, le test le dit... désolé du bruit de fond.
23 Le test prédit que la personne sera violente, mais il y a également des instances où le
24 test prédit qu'ils vont être violents et ils ne sont pas violents. Et là, il y a des instances
25 où le test prédit qu'ils ne seront pas violents, mais qu'ils sont en fait violents, des faux
26 négatifs. Mais ce qui est vraiment pose difficulté, c'est là où le test prédit qu'il y aura
27 violence, mais ils ne sont pas violents. Ça, c'est le groupe violent.

28 Je vais entrer dans davantage de valeurs. La valeur prédictive

1 positive dit bon, le test dit que cette personne-là va être violente, quelle proportion de
2 ces instances-là, où le test dit « cette personne-là sera violente », en fait fini par être
3 violent. C'est ça la valeur prédictive positive. La proportion où le test dit « oui, cette
4 personne-là sera violente » et cette personne-là s'avère violente.

5 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien de nous avoir expliqué cela. La
6 prochaine diapo s'il vous plaît. Ici, vous établissez comment déterminer la valeur
7 prédictive positive de l'évaluation de risque et pourriez-vous nous expliquer ce qui sous-
8 tend la diapo.

9 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Mais commençons par les concepts de
10 base de sensibilité... sensibilité et de spécificité. Il y a trois chiffres dont on a besoin
11 pour évaluer l'efficacité et la précision d'une évaluation du risque. Une fois qu'on a les
12 trois chiffres, on peut faire les calculs derrière une enveloppe. Les trois chiffres sont la
13 sensibilité, la spécificité et le taux de base, alors je vais inclure cela. La sensibilité, c'est
14 regarder toutes les personnes qui ont fini par être... qui se sont avérées violentes. C'est
15 par-dessus la ligne supérieure. Et on voit que la sensibilité, c'est la proportion de ces
16 personnes-là qui s'avèrent violentes, qui ont été prédit par le test... que le test a prédit
17 sera violent. Dans ce cas-ci, c'est 81 %, ça signifie que 20 % n'ont pas été prédits par le
18 test, alors ce sont de faux positifs. Le groupe A, c'est les véritables positifs.

19 Alors la difficulté c'est dans spécificité. C'est prédire les (inaudible)
20 qui prédit que cette personne-là ne sera pas violente. C'est... ils reçoivent un score
21 négatif sur le test. On voit dans 63 % des instances des gens qui finissent par ne pas
22 être violents, que le test est juste. Ça dit, le test dit qu'ils ne seront pas violents et il
23 s'avère qu'ils ne sont pas violents. La grande difficulté c'est la catégorie B, ces gens
24 sont prédits par le test comme étant violents, mais ils ne sont pas violents. Les faux
25 positifs. Le taux de base est important. Le plus bas... Le taux de base le plus bas est la
26 fréquence de violence prévue dans cette population-là et le plus grand que le fait de ce
27 pauvre niveau de spécificité. Et les faux positifs dominant, priment sur les véritables
28 positifs. B devient tellement grand que B sur A devient très petit.

1 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien George. C'était vraiment... Je
2 voulais parler de taux de base en fait. Pourriez-vous expliquer, quand vous parlez du
3 taux de base de violence, ça signifie quoi ?

4 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Ça signifie quel est le taux prévu de ce
5 que vous cherchez à prédire. Les actes de violence, le taux prévu dans cette population
6 donnée qui nous intéresse. C'est quoi le taux prévu chez les prisonniers qui ont été
7 libérés de la prison, quel est le taux de récidive pour les actes de violence dans un ou
8 deux ans. Voilà, c'est ça le taux de base. L'importance du taux de base, c'est plus bas
9 le taux de base, le moins... l'outil d'évaluation des risques est précis.

10 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Alors je veux juste m'assurer que l'on
11 comprend tout cela, moi-même aussi. Si, disons on se rendait à 7 % de contrevenants
12 d'avoir des récidives violentes après être libéré, le taux de base serait 7 % ?

13 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Ce serait une étude qui impliquerait des
14 contrevenants souffrants de troubles mentaux libérés de pénitenciers sécurisés dans
15 deux ans, ils ont eu des récidives violentes au taux de 7 %.

16 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Alors parlons de ce point-là. Il y a quelques
17 minutes, Benjamin a parlé qu'il y a une faible association entre le fait de commettre des
18 actes violents et les contrevenants souffrants de troubles mentaux. Et là, vous nous
19 avez offert une statistique sur ceux qui sont libérés de pénitenciers sécurisés qui
20 commettent des actes de violence. Maintenant, parlons de proportions d'homicides qui
21 sont commis par quelqu'un qui ont une maladie mentale grave qui a été diagnostiquée.
22 Quelle proportion des homicides sont commis par ceux qui souffrent de cette maladie
23 mentale ?

24 **Pr. GEORGE SZMUKLER:** La proportion commise, bien ça
25 dépend de qu'est-ce qu'on entend par « maladie mentale ». Plusieurs des statistiques,
26 notamment ceux qui ont été utilisés en Angleterre ont... ces personnes-là comptent
27 comme ayant un trouble mental s'ils ont été... s'ils ont été vus par quelqu'un dans des
28 unités de santé mentale. Cela peut comprendre des personnes qui souffrent de

1 dépendances, ça comprend des gens avec des troubles antisociaux qui ne seraient,
2 encore une fois, pas nécessairement perçus comme étant des troubles de grave... des
3 troubles mentaux.

4 Au niveau des maladies mentales graves, c'est aux alentours de
5 5 %. Alors 5 % des homicides seraient causés, occasionnés par une personne qui a un
6 diagnostic de trouble mental grave, notamment la schizophrénie, et d'autres. Parmi
7 ceux-là, 80 % ont également une dépendance aux drogues ou à l'alcool. Les drogues et
8 les alcools sont terriblement importants pour, dans la... dans la production d'actes
9 violents.

10 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Étant donné la sensibilité de la question
11 que je viens de poser, il est important de poser les questions de suivi. Le 5 % auquel
12 vous avez fait allusion, est-ce que c'est parce que ceux qui souffrent de troubles de
13 psychose, notamment la schizophrénie, sont particulièrement violents ou dangereux ?
14 Est-ce que cela présente une proportion significative de la population ? Est-ce qu'il y a
15 quelque chose d'autre qui se passe ?

16 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Non, c'est une minuscule proportion. En
17 Angleterre à un moment donné, il y a environ 250 000 personnes qui souffrent d'une
18 maladie de psychose. Parmi ceux-là, environ 25 et 30 personnes vont commettre un
19 homicide annuellement. Une personne sur 10 000. Une personne sur 10 000 qui souffre
20 d'un trouble de psychose commettrait un homicide en Angleterre pendant l'année, et
21 80 % de ces gens-là auraient un trouble lié de dépendance d'alcool ou drogue.

22 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Alors la prochaine diapo s'il vous plait.
23 Cette diapo offre un exemple de la valeur prédictive positive de l'outil de prévision
24 VRAG. Pouvez-vous nous expliquer VRAG d'abord et nous décrire ce que nous dit
25 cette diapo-là ?

26 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Si ceux qui font l'objet d'une prédiction
27 VRAG commettent véritablement de la violence, cela est utilisé assez souvent. C'est
28 l'un des nombreux outils. La plupart des outils sont tout autant efficaces pour prédire le

1 risque. Cela intègre les points que j'ai mentionnés plus tôt. On considère l'enfance, la
2 perturbation de la famille, les comportements pendant l'enfance, les aspects de
3 personnalité qui comprennent une liste de contrôle de psychopathie, qui sera en
4 association avec des actes violents, les condamnations antérieures, les détails des
5 condamnations, l'utilisation des drogues et l'alcool, le contexte social, les relations, si on
6 est marié ou non. Ce sont des facteurs de risques qui sont bien établis comme ayant
7 une association statistique à la violence.

8 Par contre, mais j'arriverai au par contre lorsque vous me le
9 demanderez.

10 **Dre EMMA CUNLIFFE:** En fait, allez-y, parce qu'une partie de ma
11 question c'est qu'est-ce que cette diapo-là nous dit si ceux qui sont... que le VRAG
12 prédit vont commettre la violence, finissent par commettre la violence.

13 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Le « mais », c'est la différence entre ce
14 groupe de personne est à haut risque de commettre des actes de violence et l'individu
15 qui se présente devant vous que l'on demande d'évaluer sur le plan de niveau de risque
16 que cette personne-là pose, c'est tout à fait autre chose. Ici on voit que ce groupe de
17 contrevenant souffrant de troubles mentaux qui sont libérés de la prison, à 7 % c'est le
18 nombre qui va avoir des récidives avec un acte violent dans deux ans. La sensibilité,
19 que j'ai mentionnée, 20 % de ceux de ces 17 ou les 10 seront de prévu de façon juste
20 par le test. C'est six comparé à un qui était prédit qui ne sera pas violent, mais agissent
21 de façon violente. La spécificité, c'est là où on voit comment les chiffres sont en jeu – ce
22 n'est pas tout à fait clair en partant. Ça doit également exclure les gens qui ne vont pas
23 commettre l'acte violent et là, la spécificité, c'est 63 %. Alors 69... 59... 69 des 93 ont
24 été prédit de façon juste.

25 Mais le problème, c'est que 37 % qui a été... que le test a prévu
26 qu'ils seraient violents, mais ils ne s'avèrent pas être violents et ne sont pas parmi le
27 groupe qui ne font pas l'objet d'une autre condamnation. Or, ce groupe-là est tellement
28 grand; 37 %, c'est un grand chiffre. Si on ajoute la valeur positive de prédiction, on

1 ajoute, c'est... le groupe... il y a seulement six qui sont prédits comme étant violents et
2 ainsi, le test a une valeur prédictive positive de 15 %; si on fait 100 tests, 85 tests seront
3 faux. Ça ne veut pas dire que la personne va être violente, mais la personne n'est
4 violente. 15 hors de 100 sera... ça sera prédit de façon juste. Si quelqu'un va faire
5 quelque chose pour priver ce groupe-là de 14 de leur (inintelligible) dans certains cas,
6 le coût, c'est peut-être le coût le plus important – le coût de cette pauvre valeur
7 prédictive positive va retomber sur la majorité de ces gens-là, 85 % de ces gens-là qui
8 ne s'avèrent pas violents.

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Donc, afin de bien comprendre, dans cet
10 exemple, environ entre cinq sur six ou six sur sept des gens que l'on prévoit qu'ils vont
11 commettre des actes violents ne le feront pas?

12 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Donc, un sur sept; un sur sept va... une
13 personne sur sept va donc commettre un acte violent sans que ce soit prévu. C'est le
14 20 % ou le 15 % des personnes qui... auxquelles le test était insensible. Donc, de ces
15 40 qui sont... dont la violence est prévue, seulement six vont le faire. Et le test va
16 aussi... sera aussi insensible à une personne qui va ensuite commettre un acte violent
17 sans que ce soit prévu.

18 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Donc oui, d'accord, parfait, je comprends.
19 Donc, on parle ici de faux positif et de faux négatif.

20 Donc ici, on voit un tableau sur la sensibilité et la spécificité d'un
21 test comme le VRAG, le guide et ce qui démontre que plus le test est sensible, c'est-à-
22 dire qu'il détecte davantage de personnes susceptibles de commettre des violences et
23 moins il est spécifique, c'est-à-dire qu'il détecte également un plus grand nombre de
24 personnes qui ne commettront pas de violence. Et donc, la proportion de faux positifs
25 au sein du groupe positif augmente. Est-ce que toutes les évaluations de risques
26 fonctionnent de la sorte?

27 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Oui. Généralement, il y a une gamme
28 de cotes sur VRAG, sur le guide d'évaluation de risques et la façon d'établir le seuil –

1 mettons qu'on va dire que si quelqu'un est coté au-delà de 6, cela va donner une
2 sensibilité et une spécificité telle que l'on voit ici. Mais si on veut que le test soit plus
3 sensible afin de détecter davantage de personnes qui commettront par la suite des
4 actes violents, la spécificité va se réduire, va diminuer.

5 Songez à la spécificité et à tous ces faux positifs et moins le test
6 est spécifique et moins la valeur prédictive sera grande; 37 % de ces gens seront
7 attribués au test positif, mais ne seront pas violents. Et on le voit dans la partie du
8 tableau en rouge; si on se rend à une sensibilité de 1, on va obtenir les 20 % dans
9 l'étude qui ont récidivé, donc... mais on aura tort 91 % du temps des fois. 91 % des fois
10 que l'on prévoit de la violence chez quelqu'un, ça sera pas le cas. Et si on rend à une
11 spécificité très élevée, la sensibilité sera très faible; mettons qu'on se rend à une
12 spécificité de ,97, sans cela aura ou sera à parier avec une sensibilité de 15 %. Ça veut
13 dire que 85 % des gens qui seront effectivement violents ne seront pas détectés par le
14 test. Seulement 3 % de ce grand groupe de personnes seront... auront un score positif.

15 Donc, le coût est que si on est exacts, 25 % des fois, on va
16 manquer aussi 85 % des cas d'actes violents.

17 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Donc, quelles sont les conclusions que l'on
18 devrait tirer de la valeur de l'évaluation de risques?

19 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Eh bien, quand on compare la
20 sensibilité et la spécificité de ces outils d'évaluation de risques, on n'aura pas le même
21 niveau d'exactitude que par exemple, l'état des tests de dépistage d'infections, par
22 exemple du virus de la COVID, où on va voir la sensibilité et les spécificités de 90 % ou
23 plus. Ici, on parle du comportement humain et on sait que le comportement humain va
24 être affecté par une panoplie d'évènements inattendus, de pertes de toutes sortes.

25 Donc, on a... le niveau de sensibilité et de spécificité est très limité.
26 On ne peut pas améliorer, je ne crois pas, cette gamme; presque tous les outils
27 d'évaluation de risque se situent dans cette gamme. Il y a... et quand on se rend à 1 %,
28 il y aura un très grand nombre de faux positifs. Donc, la très grande majorité, presque

1 tout le monde, sera un faux... sera des faux positifs, donc l'exactitude et la précision est
2 très limitée quand on parle de résultats comportementaux et non pas biologiques.

3 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Benjamin, je ne vais pas vous poser une
4 question statistique, d'ordre statistique. Dans le jugement de la Cour suprême du
5 Canada, la Cour a reconnu la possibilité que des erreurs dans l'évaluation de risques –
6 ça, c'est dans *Ewert vs. Canada*, que des erreurs dans des évaluations de risques
7 pourraient être plus importantes pour certains groupes d'infracteurs que d'autres. Est-ce
8 que vous pouvez décrire la question qui est ressortie de cette affaire et comment la
9 préoccupation sur la validation des évaluations de risques s'est présentée?

10 **Pr BENJAMIN BERGER:** C'était une affaire qui portait sur une
11 série de contestations de Monsieur Ewert contre des processus utilisés par le Service
12 correctionnel du Canada pour, par exemple, catégoriser les personnes comme étant
13 aptes à la libération conditionnelle et aussi, des outils d'évaluation de risques utilisés à
14 cette fin, à ces fins, les recommandations de libération conditionnelle émises par les
15 agents de services correctionnels dans ce sens.

16 Donc... mais cette affaire portait vraiment sur la qualité de
17 l'information utilisée par l'État quand il se sert de processus qui affectent la liberté des
18 individus – donc, les évaluations de risques, par exemple, statistique 99 et d'autres, on
19 a un document que nous avons fourni qui indique que finalement, cela s'applique à tous
20 les outils d'évaluation de risques, que ces outils n'avaient pas été validés face aux
21 personnes autochtones, que ces données n'avaient pas été évaluées pour déterminer
22 sa fiabilité culturelle, contextuelle, sa sensibilité et sa spécificité face ou en lien avec les
23 peuples autochtones. Donc, la question devient une question de biais structurel qui
24 serait donc enraciné dans l'outil d'évaluation de risques. On ne savait pas à quel point il
25 y avait ce biais culturel; il y avait une préoccupation, une inquiétude que ces outils
26 n'étaient peut-être pas aussi fiables que prévu pour les infracteurs autochtones.

27 Donc, c'était ça la préoccupation que ces... que la qualité de ces
28 données était biaisée potentiellement sur le plan culturel. Et encore là, il s'agit de la

1 question du coût versus les bénéfices, la rentabilité de (inaudible). Donc, dans tous ces
2 cas de... que l'on peut utiliser ces outils dans plusieurs... pour plusieurs raisons.
3 Monsieur Ewert a fait plusieurs prétentions : la suspension de la liberté non pas en
4 accord avec le principe de la justice fondamentale et aussi, l'article 15, l'égalité,
5 l'utilisation d'outils de risques... d'évaluation de risques non validés, dans le cas des
6 infracteurs, des contrevenants autochtones et des délinquants autochtones. Et la Cour
7 suprême n'a pas trouvé qu'il y avait eu une violation de l'article 7 ou 15.

8 On se demande qu'est-ce qu'ils auraient... quand on pourrait
9 prouver de telles infractions. Mais ce que la Cour a trouvé et que les Services
10 correctionnels du Canada avait violé son devoir statutaire visant à utiliser des outils qui
11 sont exacts dans le cas des délinquants autochtones. Ces outils n'avaient pas été
12 validés dans le cas de ces gens, il y avait un risque de biais culturel. Même si les
13 Services correctionnels du Canada s'étaient engagés de le faire, ils n'avaient jamais fait
14 la recherche nécessaire pour déterminer si des enjeux culturels étaient associés avec
15 ces outils.

16 Donc, une façon de comprendre le jugement Ewert, qui avait
17 prouvé justement que les services correctionnels étaient fautifs, bon, c'est que l'affaire
18 portait sur l'enracinement de la justice structurelle dans les outils de connaissance et
19 les effets sur la liberté, les droits, les effets concrets sur les personnes qui sont dans le
20 système judiciaire.

21 Aussi, la Cour, de manière très importante, a accentué un autre
22 aspect, dans un autre volet du jugement. Le devoir établi dans... que les politiques et
23 les programmes et les pratiques des Services correctionnels du Canada doivent être
24 sensibles à l'identité de genre et à l'expression... sensible aux besoins des femmes, les
25 personnes autochtones, les personnes ayant besoin de soins de santé mentale. Donc,
26 la Cour a demandé une égalité substantielle dans les résultats correctionnels. Et
27 l'aspect intéressant de cela, c'est que même s'il n'y avait pas une violation de l'article
28 15 en matière d'égalité, on avait établi un lien entre le traitement fondamentalement

1 équitable et la qualité de l'information et les outils utilisés par l'État pour effectuer des
2 évaluations de risques. Donc, c'est une utilisation très intéressante du droit pour
3 interroger le savoir de l'État, les outils que l'État prétend utiliser pour gérer cet équilibre
4 entre la sécurité publique et les droits de la personne, le traitement équitable, la justice
5 fondamentale.

6 Donc, c'est un aspect hyper-important, car même si ça portait sur
7 les Services correctionnels du Canada, c'est un jugement qui fait en sorte que n'importe
8 quel outil d'évaluation du risque utilisé n'importe où doit tenir compte du biais. On parle
9 des services policiers, les soins de santé, le logement. Le jugement Ewert, donc,
10 représente un niveau très élevé d'inquiétude et de scepticisme sur l'utilisation de ces
11 outils. Quand ces outils ne sont pas validés sur le plan culturel, contextuel, historique,
12 cela peut donner lieu à des coûts qui doivent être assumés par certaines communautés.
13 Et là, le niveau de prédiction est très élevé.

14 On sait que certaines communautés vont porter le fardeau : les
15 personnes racialisées, les personnes autochtones, les personnes souffrant de
16 problèmes de santé mentale. Donc, cela a des conséquences très importantes sur...
17 pour l'utilisation du droit, pour obliger... nous obliger à explorer davantage l'utilisation
18 des outils, le recours à ces outils pour gérer le risque, pour gérer la possibilité d'actes
19 criminels.

20 L'utilisation de la robustesse, de l'utilisation de cela devant les
21 tribunaux est une autre question, mais c'est quand même n détail important.

22 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Donc, aux fins du procès-verbal, le
23 document du professeur Hart est le P003483.

24 Maintenant, je voudrais, Myrna, vous poser une question : pendant
25 10 ans, vous avez présidé un comité du ministère de la Sécurité publique sur les
26 questions culturelles et leur lien à l'évaluation de menaces. Je voudrais d'abord vous
27 poser une question : qu'est-ce que vous ajouteriez à ce que nous avons déjà écouté sur
28 l'interaction entre les questions culturelles et les outils d'évaluation?

1 **Dre MYRNA LASHLEY:** Merci. J'allais dire oui, voilà, c'est ça,
2 exact, c'est exact, ça, c'est exactement cela. C'est ça, l'enjeu. Avec le gouvernement
3 fédéral, on a changé leur façon de définir les mots « radicalisation », car la
4 radicalisation en tant que telle n'est pas mauvaise. On peut effectuer un changement
5 par le biais de la radicalisation; des changements, des révolutions scientifiques ont eu
6 lieu parce que quelqu'un avait adopté une position radicale face à la position d'autrui.
7 Donc, on leur explique que la radicalisation en tant que telle n'est pas mauvaise. Et
8 donc, le gouvernement l'a changé. Ils ont dit : la radicalisation qui mène à la violence.
9 Ça, c'était une étape importante.

10 Ceci dit, on devait ensuite étudier les questions de culture et si
11 certaines communautés étaient ciblées plus que d'autres et qui était ciblé. L'une des
12 difficultés du test est que très souvent, les gens comme la police vont décider que cet
13 outil ou ces outils leur donneront les renseignements nécessaires et cela sera ensuite...
14 sera répercuté sur la population. Donc, la police et les tribunaux ont décidé que bon, je
15 n'ai plus à parler de cela; les tribunaux avaient décidé, la police avait décidé que c'était
16 la façon de procéder. Cela leur absout de pouvoir changer, parce que là, ils disaient
17 que, bon, cette proportion de cette population va se comporter de cette façon-là.
18 Comme George vient de dire, il y avait beaucoup de faux positifs, et comme Ben a dit, il
19 y avait des gens qui étaient privés de liberté sur cette base. Par exemple, qui aurait crû
20 que, quand on se penche sur l'incident de George Floyd, que la mauvaise personne
21 était évaluée pour le risque, on présumait que c'était Floyd parce que c'est un homme
22 noir, mais c'était Chauvin qui avait le problème, c'était lui qui aurait dû être évalué, mais
23 lui ne tombait pas dans... n'aurait peut-être pas été repéré par ces outils.

24 Donc, on met... on compte trop sur ces outils pour nous dire quelle
25 est la bonne chose à faire et, par extension, la population fait la même chose. Bon, ils
26 disent, bon, que si la police, les juges l'utilisent, et les universitaires les utilisent, ben
27 alors, ça devrait aller. Mais ce n'est pas comme ça qu'il faut procéder, il faut trouver de
28 meilleures façons. Je ne vais pas en parler maintenant, mais il faut trouver de

1 meilleures façons de le faire. Ça ne marche pas.

2 Certains... c'est comme George disait, certains qu'on devrait
3 pouvoir attraper, on ne les attrape pas, et certaines des... en fait, toutes les personnes
4 qu'on ne devrait pas attraper, on les attrape et il y a une privation de liberté et cela
5 passe dans les générations, ça laisse une marque. Cette rage, cette douleur, la peur
6 des systèmes, ça reste dans les générations et cela s'intègre dans les enjeux
7 systémiques avec lesquels on lutte depuis bien longtemps et on va continuer de le faire.

8 Je vais m'arrêter là. Un grand merci, Ben.

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien, Myrna.

10 Robert, à vous maintenant. Mon impression – dites-moi si j'ai tort –,
11 c'est qu'une des choses qui a fait que vous avez tourné l'évaluation de races et
12 cultures, c'est votre préoccupation au niveau des efforts de décontextualisation
13 auxquels ont fait référence Ben et Myrna. Est-ce que j'ai raison? Et qu'est-ce que cet
14 impact-là de leur évaluation réintroduit à la discussion?

15 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Oui, vous avez raison. Il s'agit des
16 genres de préoccupations que George, Ben et Myrna ont bien discutés, qui ont donné
17 lieu à l'évolution du fait qu'on a introduit l'impact des évaluations sur la race et la
18 culture, mais je ne vais pas corriger ce que George a dit, je vais quand même un peu
19 changer le libellé. Les outils que nous utilisons sont tous efficaces de façon égale. On
20 pourrait peut-être dire qu'ils sont également inefficaces. Voilà.

21 **M. ROBERT S. WRIGHT:** Alors, ce que nous savons, c'est que les
22 gens de descendance africaine sont sur... font trop l'objet des attentions de la
23 magistrature, ils sont plus susceptibles d'être accusés; s'ils sont condamnés, ils sont
24 plus aptes d'être évalués, comme disait Ben, dans le système de classification dans les
25 services correctionnels au plus haut niveau de sécurité, le risque est perçu comme
26 étant plus élevé, et ainsi, ils ont tendance à passer davantage de temps en prison parce
27 que ça prend du temps de descendre les paliers plus élevés de classification et jusqu'à
28 ce qu'on puisse être perçu comme étant quelqu'un qui peut être vu dans la collectivité.

1 Selon les statistiques des services correctionnels mêmes, ils ont
2 parmi les plus bas taux de récidive au niveau des autres niveaux de population. C'est
3 clair que l'évaluation est fautive. Les impacts des évaluations raciales et culturelles sont
4 conçus afin que les tribunaux ont des renseignements plus contextualisés au sujet de la
5 personne qu'ils vont juger et d'introduire dans l'établissement des peines la
6 compréhension de l'effet du racisme systémique sur la vie des gens qui sont de
7 descendance africaine et pour nous aider à avoir une réflexion sur comment on
8 n'empire pas le racisme à l'endroit de ces personnes-là lorsqu'on établit les peines.

9 J'aime bien dire, quand Ben parle de nos efforts de prédire le
10 risque qui donnent lieu à un fardeau qui est porté par les peuples les plus marginalisés
11 et racisés dans notre société, c'est précisément de quoi on parle. Il y a plusieurs
12 exemples que nous pourrions partager sur pas forcément au niveau de la littérature,
13 mais sur le plan du vécu de ces populations-là.

14 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien, Robert.

15 Nikolas, à vous maintenant. Pourquoi est-il que l'État utilise ces
16 outils-là? C'est quel... qu'est-ce qui fait que c'est un outil attrayant pour l'État,
17 l'utilisation de cet outil d'évaluation de risques?

18 **Pr NIKOLAS ROSE:** Avant de répondre à cette question-là, j'ai
19 quelques points à faire. Une des raisons pour lesquelles les outils objectifs pourquoi on
20 cherche à les utiliser, c'est en raison des critiques des jugements cliniques, la croyance
21 bien fondée en fait dans une bonne part du travail de la criminologie, du passage des
22 personnes de groupes minoritaires ethniques et comment ça se passe dans le système
23 judiciaire, les jugements cliniques d'experts en soi ont toujours incarné la discrimination
24 structurelle, ont toujours ignoré la violence structurelle, servi à perpétrer des images de
25 certaines personnes, des jeunes hommes blancs [sic] comme étant particulièrement
26 susceptibles de s'engager dans des actes de violence. Alors, c'est une critique tout à
27 fait justifiable... justifiée des jugements cliniques. Et dans le milieu médical, la
28 hiérarchie Cochrane qu'on utilise au Royaume-Uni estime que les jugements cliniques

1 sont parmi les moyens les moins fiables de porter des jugements, cette notion que le
2 docteur... le médecin de plus haut rang doit savoir quoi faire.

3 En deuxième lieu, on utilise des échelles d'évaluation des risques
4 pour qui? C'est vraiment un portfolio de risques pas du tout correct, ce qui mène au plus
5 grand nombre de décès par an est écarté par les évaluations de risques. Notamment,
6 l'OMS évalue que 6 millions de personnes souffrent de décès prématuré en raison de la
7 pollution d'air, 6 ou 7 millions de personnes. Jusqu'à récemment, cela figure très bas
8 dans les portfolios de risques. Voler dans les avions, ça figure très haut malgré le fait
9 que les nombres de décès est peu. Et pourquoi est-ce que les décès violents, bien
10 qu'horribles, pourquoi est-ce qu'ils sont cotés tellement de façon élevée au niveau de
11 l'évaluation des risques?

12 L'autre côté du risque, c'est porter blâme. George a mentionné que
13 chaque professionnel en milieu psychiatrique au Royaume-Uni doit faire une évaluation
14 des risques. Pourquoi est-ce qu'ils sont obligés de faire cette évaluation du risque des
15 patients? S'ils n'ont pas fait cela et quelqu'un va mal, quelqu'un commet un suicide,
16 quelqu'un commet un homicide ou un autre évènement pas du tout plaisant, ils vont être
17 tenus responsables. Alors, en quelque sorte, dès que vous avez mené l'évaluation du
18 risque, cette façon de sauvegarder l'expert de la profession plutôt que de sauvegarder
19 l'individu qui fait l'objet de l'évaluation des risques, et c'est pourquoi je... c'est comme
20 ça que je le vois utilisé régulièrement. L'ombre de la loi, du droit au Royaume-Uni,
21 d'être tenu responsable du point du professionnel pèse lourd dans les professions de la
22 santé mentale. Plusieurs fois où quelqu'un a utilisé leur jugement clinique ont permis à
23 quelqu'un de sortir de l'hôpital ou sur un congé de fin de semaine et cette personne-là
24 commet un suicide ou un homicide, la personne qui leur a permis de sortir, qui utilise le
25 jugement de l'expert parce que dans 90 % des cas cela ne se passe pas, est tenue
26 responsable parce qu'ils n'ont pas mené une évaluation de risques. Cette culture du
27 risque comparée à la culture de la culpabilité, c'est très pernicieux.

28 Pour donner un exemple, l'exemple que je vous donne est une

1 différente façon de concevoir les choses. Disons qu'il y a toute une série de décès
2 inattendus dans les hôpitaux. Jusqu'à récemment, au Royaume-Uni, on ferait une
3 enquête, on va essayer de trouver qui est responsable de ces décès-là. Alors il y avait
4 eu beaucoup de problèmes, les enquêtes ne vont pas faire de preuves, déjà (inaudible)
5 il y a vraiment pas leur parler, parce qu'ils protégeaient leur carrière. Dans le système
6 britannique, depuis 10 ans, les enquêtes sont sur une base de non-défaut. Qu'est-ce
7 qui ne va pas, c'est probablement le résultat de toute une série de facteurs qui sont
8 difficiles à prédire. Alors, rassemblons tout le monde autour de la table. On va établir
9 quels sont les nombreux facteurs, on va établir qu'est-ce que les gens pensent qu'on
10 pourra faire mieux.

11 On va pas établir le défaut, on va essayer de travailler selon un
12 modèle de sans défaut. Les enquêtes sans défaut semblables sont probablement bien
13 mieux de ceux qui cherchent à (inaudible) déterminer qui, dans cette circonstance-là est
14 coupable de ne pas avoir fait une évaluation du risque, même si on doit le blâmer. On
15 veut trouver des gens à blâmer. C'est quelque chose que je comprends. Si on a souffert
16 d'un événement horrible, on veut trouver qui... qui blâmer. Ça signifie pas que tout le
17 système doit être organisé autour de chercher la personne coupable. Chercher la
18 personne qui sera le bouc émissaire, pour quelque chose qui s'est... a mal tourné. Il
19 s'agit de questions structurelles plutôt que de questions individuelles, dans la plupart
20 des cas.

21 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Nicolas, merci bien! Alors messieurs et
22 madame les Commissaires, ce serait peut-être un beau moment de prendre une
23 pause?

24 **COMMISSAIRE MACDONALD :** Oui, effectivement, ce sera... on
25 va prendre une pause de 15 minutes.

26 -- **L'audience est en pause à 11 :00**

27 -- **L'audience est reprise à 11 :20**

28 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci Commissaire MacDonald.

1 Avant la pause, nous avons discuté de certains des défauts des
2 outils d'évaluation des risques et des défis d'utilisation de ces outils, pour déterminer,
3 identifier les personnes susceptibles de commettre des violences. J'aimerais
4 maintenant aborder la question des moyens alternatifs d'intervenir dans des problèmes
5 sociaux difficiles, tels que la violence. Donc, Robert, si je peux commencer ce tour avec
6 vous, l'un des problèmes que nous avons identifié avec le recours massif aux
7 évaluations des risques et de savoir quand elles sont utilisées. Le plus souvent, après
8 que la violence a déjà été commise et que le mal est déjà fait.

9 Dans votre travail, je sais que vous avez été aux prises avec la
10 structure du financement et des programmes disponibles. Et le fait qu'il est plus facile
11 d'y accéder lorsque le mal a déjà été fait. Pouvez-vous nous expliquer les raisons
12 pourquoi cette approche est problématique, et comment vous avez essayé de la
13 contrer?

14 **M. ROBERT S. WRIGHT:** En fait, j'ai parlé de cela un petit plus tôt.
15 Lorsque j'ai commencé à parler du besoin d'identifier les services qui pourraient nous
16 aider d'assurer l'évaluation de... des risques. Et j'ai... je dis que j'ai déjà des
17 connaissances en gestion, à titre d'exemple et donc, les cliniques de santé mentale, qui
18 ne sont pas très popularisées, très connues. Donc, ce qui... et donc, nous travaillons
19 avec les personnes qui travaillent sur la violence des auteurs de toutes sortes. Et donc,
20 les individus qui n'ont pas été éduqués, parfois viennent nous voir pour demander de
21 l'aide pour le type de chose qui pourrait... qui pourrait être judiciairisé. Donc, les
22 personnes qui ont des problèmes de comportement sexuel, qui courent le risque de
23 faire appel ou d'utiliser la violence, qu'ils viennent nous voir.

24 Donc, il y a plusieurs en... avenues dans... Donc, parfois, on
25 travaille avec les personnes au sujet de la violence. Parfois on est contacté par des
26 personnes qui sont impliquées dans le système judiciaire. Parfois, on parle à ces gens-
27 là, qui n'ont eu... qui n'ont jamais eu de précédents violents. Pourquoi? Parce que
28 parfois, c'est la maltraitance dont ils ont souffert pendant une... de longues années et

1 qui n'ont pas su s'y adapter. Il y a des personnes qui comptent des historiques de
2 violence sexuelle dans leurs relations. Et donc, il y a des compulsions et des paraélies
3 qui vont les pousser à commettre, ou à agir, ou faire usage de violence sexuelle. Et
4 donc, les personnes qui viennent nous voir, ça serait après une longue période d'une
5 tentative de recherches de services. Et d'être rejetées des services.

6 Donc, vous pouvez imaginer, si quelqu'un va dire à sa famille, ou
7 à... docteur, j'ai un vrai problème avec la... la pornographie pédophile. Et donc, cette
8 personne, il est probable qu'après l'intervention du médecin, qu'elle va avoir une note
9 de médecin qui va dire : Essayez de vous trouver un autre médecin, là. Et donc, cette
10 personne va venir nous dire : Vous savez, j'avais mentionné que j'avais ces problèmes,
11 une fois, à un médecin. Et après la session, ils ont découvert que la session d'après a
12 été annulée.

13 Et donc, les personnes qui vivent ce genre d'expérience sont,
14 quelque part, bien sûr, sont condamnées pour des crimes. Mais après être passé par ce
15 processus d'éducation. Mais, même cela, c'est-à-dire les soutiens et les ressources que
16 l'on offre aux personnes qui sont déjà identifiées comme étant à haut risque est le
17 minimum et minimales. Donc, le professeur va vous dire combien il est dur de trouver
18 des services de conseil pour des personnes qui ont des cas à gérer. Et donc, lorsqu'il
19 est question de personnes, lorsqu'ils ont essayé... avant de condamner des personnes,
20 c'est-à-dire qu'ils ont essayé de trouver, ou de faire appel à des services, cette
21 personne peut être en violation, pour la simple raison... parce que dans l'année et demi
22 de probation qu'ils ont eue, ils n'ont pas été en mesure de trouver les mesures ou les
23 services dont ils ont besoin.

24 Donc, le système de santé mentale ne fournit pas ce genre de
25 services à ces personnes. Et donc, quelques places précieuses au sein des
26 communautés pour trouver des services de santé mentale pour des personnes qui sont
27 compétentes pour, justement, pour répondre aux attentes et combien de personnes qui
28 ont été sur... en période de probation et qui ont eu des... des... des difficultés à avoir

1 accès à des services ou aux à d'autres services de cliniciens. Il y a un programme, à
2 titre d'exemple, qui va soute... venir... soutenir la responsabilité. Ils sont les services
3 pour, justement, les délinquants sexuels, en termes d'éducation.

4 Donc, c'est fait avec la supervision de la communauté et ils sont
5 éligibles, ou admissibles pour pouvoir continuer avec ces programmes. Et donc, ça été,
6 justement, ça été désactivé et récemment, il y a eu... il y a eu redirection ou
7 réorientation vers ces services. Mais toutes personnes qui est impliquée, pour
8 justement créer et maintenir les services de santé mentale au sein d'une communauté,
9 que, une fois que vous défendez quelque chose, vous ne pouvez pas... on ne peut pas
10 simplement nous... nous rembourser. Donc, l'Interruption de financement, la volatilité
11 du financement pour les services pour les commu... au sein des communautés à
12 l'égard des personnes qui représentent des risques est vraiment problématique.

13 L'autre chose que je veux ajouter à ce sujet, c'est... ce... ce... ces
14 dispositions de services, par rapport à la surveillance, on a besoin d'y penser, de s'y
15 attarder. Ces personnes, ou ces gens qui représentent un certain risque, il y a de notre
16 réaction, justement, de concilier et de superviser ces personnes ou, il est... il est... est-il
17 de notre ressort de connecter ces personnes au service compétent?

18 Je pense que nous avons un réel problème en imaginant cela.
19 Parce que les gens vont dire : Wow! Pourquoi on va être... on va s'en faire pour ça?
20 Pour les personnes violentes. Pour les délinquants sexuels. Pour les auteurs de
21 violence domestique ou conjugale. Donc, on a besoin de reconnaître que, ne pas fournir
22 des services à cette catégorie-là de gens, c'est en fait, les affecter de façon négative.
23 Et, en fait, c'est nuire à leur victime, qui existe présentement. Et aussi, leurs futures
24 victimes, qui vont exister, s'ils ne sont pas pris en charge de façon correcte.

25 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci. Et si je peux poser une autre... en
26 savoir un petit peu plus de détails, par rapport de soutien aux auteurs qui ont... qui
27 courent le risque d'être les auteurs de violence, comment adopter cela, par exemple,
28 c'est un proche? Comment affecter les opportunités pour les victimes potentielles ceux

1 qui s'inquiètent, qui sont à la recherche d'autres types de soutien, d'intervention?

2 **M. ROBERT S. WRIGHT:** C'est une question intéressante.

3 Pourquoi? Parce que c'est clair que si on va garder le thème dont on va parler au sujet
4 des personnes vulnérables, c'est-à-dire porter les fardeaux, le fardeau de ces
5 approches, par exemple, dans sein... au sein de cette province pro arrestation,
6 politique, pro arrestation, pro suivi pour les violences domestiques. Ça créé des
7 barrières, en fait, après. Pour chaque personne qui est victime de ces crimes, pour
8 demander de l'aide d'un type...

9 Et donc, je parle à cet égard, en particulier pour les communautés
10 noires, qui, déjà en raison du racisme systémique, donc (inaudible) le système
11 correctionnel et ces gens sont... il est peu probable pour eux, ces gens, d'appeler le
12 911 pour demander de l'aide. Parce que, ils ont peur. C'est en raison, c'est-à-dire de
13 peur à ce que leurs proches qui sont nuisibles, ils vont être traités de façon, justement,
14 inéquitable par ce même système.

15 Et donc, ces communautés vont... qui vont chercher de l'aide, ne
16 sont pas, je dirais que ce sont des ab... des obstacles, justement, tels que ça été
17 structuré, c'est-à-dire le système de structuré pour eux. Et donc, avoir ou... une
18 approche punitif... punitive va, en fait, créer des obstacles pour les auteurs, et pour...
19 elle va prévenir les... les... les auteurs de demander de l'aide.

20 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merc!

21 Myrna, je vais maintenant vous poser une question sur votre
22 communication, qui a déjà été déposée en pièce 3495. Vous avez remarqué, dans cette
23 communication et ailleurs, que les stratégies de prévention en santé publique cherchent
24 à réduire, au niveau de la population, des caractéristiques ou des comportements qui
25 comportent un faible risque individuel, afin d'en réduire globalement la prévalence.
26 Vous suggérez qu'il s'agit d'une meilleure stratégie que de chercher à intervenir auprès
27 de quelques personnes identifiées comme présentant un risque très élevé. Pourquoi
28 est-ce une meilleure approche?

1 **Dre MYRNA LASHLEY:** Parce que tout est multifactoriel. Je songe
2 à Martin Brokenleg. Il est psychologue, de Vancouver, membre de la nation Sioux et il
3 étudie les jeunes à risque. Il a créé le *Cercle du courage*, qui étudie l'agentivité, et le
4 sentiment d'appartenance des gens. On sait que plusieurs des choses qui se
5 présentent, les problèmes complexes comme on les appelle, qui provient de la théorie
6 du design, la théorie de la conception. Puisque ces problèmes sont multifactoriels, on
7 ne peut pas aborder un aspect du problème en espérant que cela va réduire ou régler
8 tout le problème. Il faut avoir une approche où plusieurs personnes s'attaquent au
9 même problème, mais dans... en différentes optiques. Et que ces personnes adoptent
10 un plan unifié qui implique la personne. Et que la personne acc... dans laquelle
11 accepte... la personne accepte de participer.

12 Donc, le *Cercle du courage*, quand la personne a de l'agentivité, on
13 ne l'impose quelque chose sur lui, mais il y a des enjeux économiques, d'éducation, de
14 logement. Et toutes ces choses qui se passent. Si on peut trouver une façon d'impliquer
15 plusieurs personnes qui ont un intérêt à ce que cette personne puisse ça... trouver une
16 solution à son problème et aussi à... que cette communauté règle son problème.
17 Comme George a dit, il y a tous ces faux positifs. Mais, quand y a des faux positifs, les
18 gens commencent à le voir comme la norme des gens qui en font l'objet. Et aussi les
19 gens qui prennent les décisions. Les décideurs. Il s'agit des dange... de
20 décontextualiser ou le collectif, ou certaines caractéristiques sont vues comme
21 appartenant à la collectivité.

22 Et quand c'est une personne, et ben on croit que c'est un caractère
23 de personnalité. Ce n'est pas non plus. Les deux sont... ne sont pas vrais, ce sont des
24 stéréotypes. Mais il est important d'aborder, de s'attaquer à tout problème épineux, à
25 la... des mé... des perspect... du plus grand nombre de perspectives possible. Parce
26 que si on essaie de... de... d'appliquer un... une... un pansement à... ici, il y aura un
27 bris ailleurs. Je trouve que ce... ça marche mieux que de travailler à l'emporte-pièce.
28 Parce que les résultats ne le... n'en sont pas excellents. On fait la même chose et on

1 obtient les meilleurs résultats. Et on se demande, peut-être que l'on devrait engager
2 quelque chose... quelqu'un d'autre pour faire la même chose. Au lieu d'étudier ou de
3 regarder ou de... de... de songer à pourquoi ça ne marche pas.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Myrna, donc vous avez parlé des
5 problèmes complexes, il y a quelques secondes, donc qu'est-ce qu'un problème
6 complexe?

7 **Dre MYRNA LASHLEY:** Un problème complexe est un problème
8 pour lequel il n'y a pas une seule réponse évidente. Ce sont des problèmes
9 multifactoriels. La définition change, les problèmes changent, dépendamment du
10 contexte, donc, ce qui est vu comme inacceptable aujourd'hui ne serait peut-être pas vu
11 comme inacceptable demain. Les gens... les choses vont changer. Ce n'est pas un
12 problème stable, non plus. Ça, c'est une autre raison pour laquelle il faut adopter une
13 approche comme cela. Ce ne sont pas des problèmes stables, mais des problèmes
14 multifactoriels. Ce ne sont pas des problèmes qui peuvent être réglés par le biais d'une
15 seule approche rigide.

16 Et quand on règle un aspect de la question sans aborder les
17 autres, le... le problème va se poursuivre. Mais, dans un autre domaine. Donc, afin
18 d'aider cette personne, tout le monde doit s'y attaquer de la même façon. Avec l'apport
19 de la personne. Par exemple, considérons les peines. Quand je me... je vais devant les
20 tribunaux, je n'essaye pas de faire en sorte que le juge n'applique pas une peine. Je ne
21 dis pas que la culture représente un prétexte pour ne pas appliquer une peine. Je dis :
22 Regardez ce qui est arrivé aux gens au lieu de dire ce qui cloche chez eux. Mais je
23 demande au juge, aussi, de... de... d'étudier la question dans le contexte de ce qui est
24 arrivé. Si on arrive à le faire, est-ce que votre peine aidera cette personne,
25 probablement ou non.

26 Il ne faut pas que ça soit uniquement une peine privative de liberté.
27 Est-ce qu'il faut aussi leur donner des cours d'alphabétisme, par exemple?
28 D'alphabétisation? Parce qu'on sait que quand les gens n'arri... ne savent pas lire et

1 écrire, ça peut avoir des conséquences structurelles pour eux et avoir un impact sur
2 leur estime de soi. Donc, il s'agit d'appliquer une peine de sorte... qui fera en sorte que
3 ce qui va en ressortir sera meilleur de ce que l'on y a investi. Donc ça, c'est un
4 problème complexe.

5 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci.

6 Est-ce que la violence de masse... la violence de masse est-elle un
7 problème complexe?

8 **Dre MYRNA LASHLEY:** Oui, parce que... tout à fait, parce qu'on
9 ne sait pas pourquoi, qu'est-ce qui cause cela. Il faut revenir à la question du départ,
10 quelles sont nos définitions du risque et qui est défini comme quelqu'un qui est
11 susceptible de participer dans des comportements à risque, qu'est-ce qui leur a été fait,
12 comment est-ce que cela a été abordé, et aussi, quelqu'un a dit, je crois que c'était
13 Nikolas qui a parlé de la stigmatisation des personnes souffrant de problèmes de santé
14 mentale, quand certaines personnes participent à des activités inadmissibles, on dit que
15 ce sont des gens qui souffrent de problèmes de santé mentale, cela devient donc un
16 prétexte, mais aussi cela a un impact de stigmatisation des gens qui souffrent de vrais
17 problèmes de santé mentale, ça devient donc le problème que tout le monde doit...
18 parce que si ces gens participent dans ces comportements, on dit que c'est un
19 caractère de personnalité collectif : les musulmans sont susceptibles de devenir des
20 terroristes, ils ne sont pas plus susceptibles que d'autres; des jeunes noirs sont
21 susceptibles de devenir violents et de... ou dépendants de la drogue. Qui définit ces
22 choses et quelle est leur définition? Tout cela entre en ligne de compte.

23 Donc, c'est un problème complexe, oui, parce qu'il y a toutes ces
24 variables qui entrent en ligne de compte et on n'a pas... on ne maîtrise pas ces
25 variables. Il y a bien des gens qui n'arrivent pas à faire ce changement, on ne veut pas
26 apporter les changements nécessaires à la société parce que ces changements
27 nécessaires nous font peur. Les gens ne veulent pas non plus se faire blâmer. On
28 doit... et parfois, on envoie le message que l'on possède les réponses et que l'on n'a

1 pas. On ne doit pas devenir, nous, les experts, victimes de notre propre vocabulaire.

2 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci.

3 Sur cela, je vais maintenant demander à Nikolas.

4 Bon, vous avez identifié dans votre travail, dans votre
5 communication « *Screen and Intervene* » qui n'est pas encore déposé en preuve, mais
6 qui le sera la semaine prochaine, et cette communication est disponible dans Relativity
7 005976. D'ici jusqu'à ce moment-là, vous avez identifié que les États et d'autres
8 régimes de gouvernance, tels que la psychiatrie, cherchent à agir sur les individus
9 plutôt que sur les facteurs sociaux ou sur les questions de moyens, tels que l'alcool ou
10 les armes à feu. Pourquoi l'État a-t-il tendance à se tourner vers la gouvernance des
11 individus à risque et sur quoi une approche alternative pourrait-elle se concentrer?

12 **Pr NIKOLAS ROSE:** Eh bien, c'est le nerf de la guerre, n'est-ce
13 pas?

14 Parce que nous avons parlé de l'identification des individus à
15 risque, mais même parmi ces gens, les gens qui boivent trop, qui ont déjà été impliqués
16 dans la violence au foyer, c'est quand même un acte très rare, donc les identifications
17 des individus semblent répondre à cette question, mais cela nous permet de blâmer
18 quelqu'un, mais c'est très difficile à faire avant l'évènement. Et aussi, on cible la
19 mauvaise cible, donc je reviens à ce que George a dit, donc, les gens qui font l'objet
20 d'un diagnostic psychiatrique qui commettent des actes, la plupart de ces gens – et ça,
21 c'est une petite proportion des gens qui... faisant l'objet d'un tel diagnostic – ont des
22 problèmes de drogue et d'alcool. Je sais que dans beaucoup d'administrations, les
23 services de traitement de dépendances font partie des services en santé mentale et je
24 pense que plusieurs d'entre nous diraient que ce sont deux questions différentes. Donc,
25 comment est-ce que l'on réduit le niveau d'abus de l'alcool et de la drogue? Quelles
26 stratégies peut-on... qu'on utilise au niveau de la population ou de la collectivité pour
27 réduire, diminuer l'utilisation de ces substances? On sait que c'est très prévalent dans
28 des collectivités extrêmement défavorisées, et si on prend par exemple la ville de

1 Glasgow en Écosse, il y a des niveaux très élevés de dépendance à la drogue. Donc,
2 qu'est-ce que l'on fait?

3 Deuxième chose qui pourrait diminuer la possibilité d'un évènement
4 fâcheux et que ça devienne un évènement de pertes massives, il faut réduire la
5 disponibilité des choses qui permettent d'en faire un évènement de pertes massives. Je
6 ne vois pas de justifications du tout pour l'existence des AR-15, qu'ils soient... la
7 disponibilité des AR-15 aux non-soldats. Je ne pense pas qu'il faut dépister, faire des
8 dépistages des personnes pour voir s'ils ont un problème de santé mentale, c'est la
9 réponse généralement donnée, donc je pense qu'un aspect, c'est de diminuer la
10 disponibilité de ces armes et de ces...

11 Et aussi... et Myrna a parlé des problèmes complexes, ce sont des
12 problèmes très, très, très complexes et il n'y a probablement pas une seule chaîne de...
13 une chaîne causale dans tous les problèmes dans tous les évènements de pertes
14 massives. Si on étudie chaque évènement de ce type et on regarde toutes les décisions
15 qui devaient être prises, si on regarde cela avec du recul, avec... qu'est-ce qui... sans
16 culpabiliser quiconque, je pense que l'on trouverait des facteurs communs qui nous
17 permettraient d'intervenir, des manières, des... peut-être qu'il y avait de la possibilité
18 d'interventions psychiatriques ou policières. Mais on n'a pas encore ce recul, cette vue
19 rétrospective, car la culpabilité va toujours tomber sur la personne coupable bien que...
20 une personne qui est radicalisée, une personne qui est devenue terroriste, bien que la
21 personne ne participe à des actes radicaux et... on trouverait probablement que la
22 personne, si on devait prendre du recul, on devrait... on trouverait probablement
23 d'autres caractéristiques communes de ces gens.

24 Quand je parle avec mes étudiants, ils nous disent toujours, ben, il
25 faut éliminer le capitalisme et créer une société égale. Je suis d'accord avec cela, mais
26 il faut trouver des façons rentables de le faire maintenant, d'intervenir maintenant afin
27 de réduire la probabilité de ces évènements, et cela ne dépend pas des tentatives
28 d'identifier des personnes à risque parce que ce ne sont pas des moyens efficaces,

1 même si on croyait que c'était efficace.

2 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Donc, Benjamin, j'allais vous poser une
3 question sur la décision dans *Anderson*. J'ai une question, mais c'est une question un
4 peu différente. Alors, quelle est la marge de manœuvre ouverte par le jugement de
5 2021 de la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse dans *Gladue* qui... quelle est la marge
6 de manœuvre permettant aux tribunaux de réfléchir autrement à ces problèmes? Donc,
7 je vous demande quelles sont les nouvelles possibilités structurelles qui sont ouvertes
8 par ces décisions?

9 **Pr BENJAMIN BERGER:** *Anderson* donne suite à d'autres affaires.
10 C'était une affaire qui donnait suite à une affaire de la Cour suprême du Canada qui
11 interprète une disposition de détermination des peines, l'article 72(e) [sic], qui dirige les
12 tribunaux, qui leur demande de considérer des moyens moins restrictifs,
13 l'emprisonnement comme dernier recours, surtout regarder les délinquants
14 autochtones, et il y a, donc, une jurisprudence qui a été élaborée afin de faire cette
15 réflexion contextualisée et individualisée face aux délinquants autochtones, leur
16 contexte culturel et cela a donc... a donné... est le résultat de ce que la Cour a appelé
17 « la crise de la surincarcération au Canada ». Donc, *Anderson* donne suite à... ou
18 tombe dans le sillon de cette jurisprudence et s'applique aux personnes d'origine
19 africaine en Nouvelle-Écosse et en Ontario.

20 C'était... c'est important en ceci que ces nouvelles affaires, *Gladue*
21 et *Anderson* reconnaissent plusieurs choses. D'abord, qu'à l'étape de détermination des
22 peines, nous en arrivons à une peine juste et équitable quand on songe non seulement
23 à la responsabilité *sensu stricto*, donc, est-ce que vous avez effectivement commis
24 l'acte et quelle est votre responsabilité aussi du point de vue de l'historique, le contexte,
25 les structures et les histoires qui entourent les individus.

26 Et donc, on parle souvent de la dissuasion, mais les preuves ne
27 sont... sont très faibles. On parle de la réhabilitation dont on parle beaucoup, mais que
28 l'on poursuit très peu. Comment est-ce que l'on inclut ces éléments de facteurs

1 d'oppression individuelle, contextuelle et structurelle dans le contexte de la
2 détermination des peines? Ce sont des jugements très puissants qui impliquent des...
3 une réflexion très différente qui mènent à un accent sur l'individualisation dans le
4 régime de détermination des peines au Canada par rapport, par exemple, au Royaume-
5 Uni. Au Canada, c'est une approche très différente, et donc, le Canada essaie
6 justement de faire face à la crise de la surreprésentation des Canadiens autochtones et
7 noirs. C'est que ces affaires sont importantes, car elles reconnaissent que, selon le
8 Tribunal, dans la décision *Anderson* en Nouvelle-Écosse, que l'histoire est importante,
9 l'historique est important, et que l'histoire de l'esclavage, de l'oppression, du racisme en
10 Nouvelle-Écosse y est pour beaucoup. Donc, la loi et les pratiques juridiques vont
11 étayer et perpétuer ce type d'approche.

12 Ce sont des réflexions merveilleuses de la manière de
13 contextualiser les besoins des communautés, l'histoire des communautés, les moyens,
14 que l'on peut contextualiser l'utilisation du droit et que l'on peut tenir compte de tout
15 cela dans notre régime de détermination de la peine. Ce sont des signaux importants et
16 puissants. Et donc, ces signaux viennent à la fin d'un processus pénal qui a déjà été
17 utilisé pour rendre cela plus étroit, donc il y a une ambivalence dans ces décisions,
18 donc, que malgré *Gladue* dans les années 90 et un peu plus tard, les taux de
19 surincarcération des Autochtones ne se sont pas... n'ont pas diminué.

20 Donc, je pense que ce sont des affaires puissantes, mais je trouve
21 qu'il faut faire... être sceptique. On ne sait pas quant à la fenêtre d'ouverture qui est
22 disponible. Je pense que l'utilité de ces affaires est qu'elles rassemblent toutes ces
23 déclarations de raisonnements individualisés, contextualisés, afin de bien améliorer la
24 justice, la sécurité, et de rallier ces déclarations à des énoncés sociaux qui ont
25 beaucoup plus de pouvoir que la justice pénale. C'est un instrument qui n'arrive... qui
26 ne nous aide pas vraiment à réagir aux facteurs d'*Anderson*.

27 Donc, je vais terminer sur une note ambivalente. Ces causes sont
28 très importantes, mais pas plus importantes nécessairement dans le contexte du régime

1 de détermination des peines, mais plutôt importantes sur le plan politique dans le
2 registre mentionné par Myrna et Robert.

3 J'espère que cela vous a été utile.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien, Ben.

5 Robert, je vous invite à une réflexion sur les propos de Ben. Vous
6 êtes pionnier de cette mesure-là, n'est-ce pas, de l'impact... de l'évaluation de l'impact
7 des races et de la culture?

8 **M. ROBERT S. WRIGHT:** Ben, je vous dirais que c'est tout à fait
9 satisfaisant, ça me... de voir que le travail donc j'étais pionnier, que j'ai fait avancer
10 depuis la dernière décennie, qu'on en parle dans un tel contexte. Ce que nous parlons
11 en fait véritablement... en fait, il s'agit véritablement d'établir cela dans un contexte
12 social. On connaît les déterminants sociaux de la santé, on sait que la majorité des
13 gens contribuent au bien-être d'une personne, ce ne sont pas leurs pratiques
14 individuelles en matière de santé, il s'agit des structures sociales. Nous connaissons au
15 sujet de l'étiologie sociale de la criminalité, ce ne sont pas les facteurs individuels qui
16 existent au sein d'un individu, c'est le contexte social de la criminalité. Et lorsqu'on parle
17 d'autochtonaïté et de la race, notamment le caractère des Noirs comme étant un facteur
18 qui donne lieu au fait que les gens sont en surreprésentation dramatique, il s'agit d'une
19 étiologie sociale. Rappelons-nous de cela. On doit le dire clairement : c'est le fait que le
20 racisme est une force très puissante en Amérique, dans les sociétés nord-américaines,
21 qui façonne notre accès et l'utilité des services de santé ou autres pour ceux qui
22 cherchent à les accéder qui sont racisés et autochtones.

23 Alors, comme on songe en sortant dans son sens large de ces
24 idées-là, on doit indiquer que lorsque ces terribles actes sont commis et que cela... et
25 qu'on fait intervenir une analyse fondée sur le genre, on doit reconnaître qu'ils ont... se
26 produisent dans le contexte social, historique de la marginalisation de la femme.

27 Alors, il me semble que cette notion de l'étiologie sociale, ça peut
28 inspirer une certaine peur chez les gens. Bon, on ne peut pas vraiment faire cela, mais

1 les gens craignent que les interventions qui semblent découler de ce genre de façon de
2 concevoir la situation sont tellement larges qu'elles... que cela inspire une notion de
3 paralysie : est-ce qu'on peut véritablement faire quelque chose? Mais on doit se
4 rappeler que nous avons déjà fait des choses. On sait que fumer, ça cause la mort.
5 Nous sommes arrivés à un moment où nous avons éliminé les incitatifs de l'implication
6 au sein des grandes sociétés dans la production du tabac. Nous n'avons pas fait cela
7 pour l'alcool, même si à plusieurs reprises lors de ce panel, on a entendu dire que
8 l'alcool est presque toujours présent dans ce genre de situation. Non seulement
9 n'avons-nous pas fait ça, en Nouvelle-Écosse, nous avons la Régie d'alcool de la
10 Nouvelle-Écosse; en même temps que cette commission se rencontre, il y a des
11 individus qui ont des emplois au sein du gouvernement, c'est leur travail de voir
12 comment on peut augmenter la vente d'alcool dans cette province.

13 Alors, songez à cela; malgré le fait que l'alcool, c'était quelque
14 chose qui était impliqué dans plusieurs de ces situations... alors le slogan « Veuillez
15 bien boire responsablement » après chaque annonce, ça ne change pas le fait que
16 nous sommes une culture qui consomme et fait la promotion de l'alcool. Il y a plusieurs
17 années, à titre d'exemple, j'ai siégé sur un comité et ce comité-là avait la tâche de faire
18 la promotion de la convention de l'année prochaine. On pensait que ça serait brillant : il
19 y aurait une table à la conférence et on ferait la promotion de la Nouvelle-Écosse. On
20 en a parlé avec Tourisme Nouvelle-Écosse : « Envoyez-nous des choses pour la
21 promotion de la Nouvelle-Écosse en Ontario ». Presque toutes les images qu'on nous a
22 données – je dirais 80-85 % des images – contenaient de l'alcool sur la table. La seule
23 place où il n'y avait pas d'image d'alcool, c'était où les gens faisaient du canotage ou du
24 kayak.

25 Alors, nous devons vraiment songer à cela; voulons-nous des
26 collectivités sûres? Comment est-ce qu'on s'organise en tant que société, en
27 reconnaissant que les conditions sociales que nous créons vont façonner le genre,
28 notre situation en matière de santé et notre situation en matière de violence.

1 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien, Robert.

2 Alors, passons un peu à autre chose et c'est quelque chose qu'on
3 a vu un peu dans notre discussion un peu partout, mais là, je vais en faire le fil
4 conducteur. Il s'agit de questions plus approfondies de qu'est-ce qui motive notre
5 impulsion sociétale à chercher quelqu'un à blâmer et de tourner au système pour
6 assurer notre sécurité dans la foulée d'évènements horribles, notamment des pertes
7 massives.

8 Alors Benjamin, si je peux commencer avec vous, au moment où
9 quelque chose d'horrible, notamment des pertes de masse se produisent, on a
10 tendance à chercher des explications qui touchent le mal, la folie, les deux et on a
11 tendance à chercher à blâmer pas seulement la personne qui commet ces actes, mais
12 également sur les personnes, les systèmes et les collectivités qui les entourent.
13 Pourquoi réagit-on de cette façon et pourquoi cherche-t-on des solutions juridiques lors
14 de ces moments?

15 **Pr. BENJAMIN BERGER:** C'est une question très approfondie qui
16 touche sur différents éléments de mes recherches et de mon expertise; c'est dans le
17 domaine du droit et de l'histoire des idées. Il y a un ensemble de questions que nous
18 pouvons discuter; pourquoi dans le droit, nous cherchons à blâmer les individus de
19 façon tellement prononcée, on pourrait en parler.

20 Mais ce n'est pas ça l'essentiel de votre question. Vous vous
21 intéressez à pourquoi le blâme et les institutions juridiques dans leur ensemble... se
22 tournent vers le blâme. Mais je dirais quand même ceci sur le blâme individuel, parce
23 que c'est plutôt pertinent aux troubles mentaux – on pourra y revenir, si vous voulez.
24 Mais maintenant, je comprends que toute la structure des procédures juridiques,
25 pénales, criminelles, où on met l'emphase sur le binaire de coupable et non coupable.
26 Cela, dans l'ensemble, c'est un mécanisme de blanchiment du blâme social.

27 Ce que j'entends par cela, c'est que c'est bien plus confortable de
28 regarder par des problèmes épineux très complexes, comme Myrna l'a dit et de les

1 situer au cœur d'un individu et dans l'esprit d'un individu. Et là, par la suite, on peut le
2 déclarer coupable et même s'ils le sont véritablement et même là, on s'en lave les
3 mains, des implications au niveau plus large de la société. C'est comme Nick disait...
4 c'est comme Robert disait : les déterminants sociaux de la criminalité, en partie, c'est
5 qu'on ne peut pas du tout tolérer les réactions structurelles qu'on devrait activer si on
6 devait songer à comment le blâme est quelque chose qui est plus collectif et de plus
7 sociétal. Les politiques, les interventions politiques sont multifactorielles; pour les
8 perturbateurs, ça nous rend mal à l'aise. La raison pour laquelle on a tendance à placer
9 le blâme sur... porter le blâme sur l'individu – on pourrait en parler davantage.

10 Pourquoi notre désir de blâmer? Pourquoi notre désir d'accéder
11 aux institutions? C'est une question différente, mais tout autant profonde. Mais pour
12 moi, il me semble que ça cause la souffrance indéniable qui est suscitée par le crime
13 violent; c'est une rupture à l'ordre moral.

14 La souffrance, dans ces instances-là surtout, dans des situations
15 inusitées est tellement frappante, ça nous paraît insensé, ça paraît inexplicable et notre
16 capacité de tolérer des ruptures morales, des ruptures à la façon dont les choses qu'il
17 nous semble devraient se produire, une façon qui nous paraît insensée ou imprévisible
18 ou inexplicable. Cela pose défi à notre... le fait qu'on soit à l'aise dans le monde
19 vraiment de façon profonde. Notre sentiment psychologique de souffrance devrait
20 pouvoir s'expliquer que le mal rattaché à cela et c'est vraiment tout à fait perturbant.
21 Alors, on cherche des explications : pourquoi est-ce que cela s'est produit?

22 Voilà, ce sont des questions à un moment donné qu'on posait dans
23 le milieu de la théologie; c'était le genre de questions que l'on posait dans l'historique,
24 l'histoire des idées, même à un niveau de la société et bien plus dans un registre de
25 théologie. C'était dans le caractère de la théodicée : pourquoi les choses terribles se
26 passent dans un monde qui devrait être... qui est censé être un bon monde ou, du
27 moins, selon la tradition chrétienne?

28 Maintenant, comme quelqu'un qui étudie la généalogie et

1 l'historique des idées dans la religion et le droit, on pourrait... dans une société plus
2 séculaire, plus laïque, on pose souvent la question : pourquoi? Ce sont des questions
3 existentielles au sujet de l'imprévisibilité et l'ingérabilité et le caractère désordonné de
4 l'expérience. On pose ces questions-là d'experts en sociologie et en psychologie, on
5 pose ces questions-là aux gens qui se spécialisent en droit aussi. On demande aux
6 institutions juridiques, sociales, scientifiques de s'y attaquer. C'est une avancée,
7 vraiment, mais du point de vue théorique et conceptuel, la tentative de porter blâme, la
8 tentative d'expliquer, c'est une tentative de rendre docile, arriver à accepter quelque
9 chose qui est... qui nous perturbe profondément, qui remet en cause tout notre monde,
10 que tout le monde qui est tellement terrible. Et en disant cela, il me semble que ce que
11 je vous dis, c'est qu'il y a une longue histoire de notre tentative à arriver à de meilleures
12 explications, mais on espère que nos explications s'améliorent au sujet des sources.
13 Les motifs de ce genre d'évènement, le blâme au niveau individuel, dans un système
14 de droit pénal, c'est la façon la moins satisfaisante d'atteindre... d'arriver à ces
15 réponses-là.

16 Au niveau sociétal, comme disait Nick, le fait d'avoir du recul, il
17 semble que c'est plus utile, mais à un certain niveau, le blâme fonctionne comme une
18 réaction morale au fait qu'on est désorienté, une terrible désorientation causée par le
19 traumatisme. Pourquoi dit-on cela? C'est important de garder à l'esprit qu'on pourrait
20 peut-être identifier, avec le recul, des motifs, mais on doit également garder à l'esprit
21 que peut-être on ne va pas pouvoir identifier des explications claires, des motifs clairs,
22 des réactions claires.

23 Mais en quelque sorte, comme société, nous avons une aversion,
24 dans notre constitution, de dire : nous ne comprenons pas. Alors, la certitude et la
25 simplification des instituts de droit, pour répondre aux questions : pourquoi le droit? Le
26 droit, en fait, c'est un outil de simplification. Ça prend une situation très, très complexe
27 dans le but de poser des jugements à certaines fins et la limite a une description des
28 faits. Il y a une utilité sociale à cela; ça signifie que le droit que nous permet de faire

1 certaines choses. Et c'est très important de se rappeler que ça coupe tellement des
2 éléments importants du récit et lorsqu'on reconstruit le récit, il se peut qu'il ne nous
3 reste que l'inexplicable. Alors, une façon d'exprimer, c'est que le droit, au nom de tout
4 ce que ça fait, c'est également un outil pour arriver au confort et le fait de résister à cela
5 un peu, résister à l'idée qu'on peut prescrire ou décrire, c'est un aspect d'humilité dans
6 la foulée d'énormes souffrances.

7 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci. Nikolas, à vous maintenant? Vous
8 avez écrit au sujet des dimensions symboliques de l'envie d'avoir une évaluation des
9 risques, de gérer les caractères dangereux et les risques. Vous avez suggéré que la
10 demande pour l'évaluation des risques ne répond pas à la réalité des dangers à la
11 politique de l'insécurité, que la peur, la violence et la croyance que ceux qui sont
12 violents peuvent être distingués d'un public qui est consacré aux normes de la civilité et
13 de la liberté. Cela vient de l'article (inintelligible) Monsieur et Mesdames les
14 commissaires, j'en ai fait mention plus tôt.

15 Qu'est-ce qui produit cette dynamique et pourquoi est-ce que c'est
16 important de reconnaître ces facteurs motivants?

17 **Pr. NIKOLAS ROSE:** Hum, je ne suis pas certain que j'ai une
18 réponse claire – certainement pas autant bien expliqué que nous venons de l'entendre
19 de Benjamin sur ces enjeux-là.

20 Je vais vous proposer quelques notions à cet égard, des notions
21 simples. Nous vivons dans un monde où les experts soutiennent qu'ils peuvent calmer
22 l'incertitude, discipliner la chance de rendre qu'on peut le manipuler. On voit cela dans
23 l'histoire des statistiques; l'historien des statistiques canadien brillant Ian Hacking a fait
24 du travail exceptionnel sur l'origine des statistiques et le fait qu'on rend docile le
25 caractère aléatoire, ce que les événements nous démontrent, soit les défaillances de
26 nos experts ou l'impossibilité de calmer le caractère aléatoire. Cela est profondément
27 perturbant. On voit cela de naissance macro aussi et des arguments, disons, sur le
28 changement climatique, le réchauffement climatique; si ces événements seront

1 gérables par l'entremise de l'application de connaissances d'experts et s'ils vont au-
2 delà de nos capacités humaines de discipliner la situation. Cela fait partie de la
3 réponse.

4 Il y a une autre question et une autre... peut-être que la... qui a été
5 mentionnée par Benjamin. Il y a trois niveaux auxquels on a besoin de penser : il y a
6 subitement la détermination, comme je l'ai indiqué à l'introduction, le développement, la
7 santé global – et on ne blâme pas la santé, parce que je sois en amont ou en aval... Et
8 je pense que la même chose est vraie pour ce qui est des crimes.

9 D'une autre part, je pense que dans le sens de culpabilité, la
10 personne qui commet ces actes, elle a besoin d'aide. Je pense que nous vivons dans
11 un monde où les personnes qui commettent des actes vont dire tout simplement que
12 c'était une conséquence de certaines conditions qui ont fait, mais c'est en fait une
13 réaction insuffisante.

14 Et le troisième questionnement, c'est : qu'est-ce qui se passe à
15 cette personne, une fois qu'ils ont admis qu'ils ont été coupable? Et donc, au sujet de
16 cette discussion, ce dont nous avons besoin, c'est de justement être en mesure de
17 regarder vers l'avenir, d'être prévisionnels. Nous savons qu'il est un peu difficile, pour
18 ce processus, parce qu'il y a deux personnes qui ont commis les mêmes actes et ils
19 peuvent avoir deux provisions (sic) différentes. Donc, il est question d'égalité dans la
20 justice.

21 Donc, je dirais qu'on a besoin de certaine façon limitée, retenir ou
22 garder l'idée des capacités individuelles qui soient reconnues ou reconnaissent que
23 toutes les circonstances sont probablement en dehors de la nature de la personne qui
24 les a commises. Et donc, je pense que si on abandonne cette idée au sujet des
25 capacités, donc toute la responsabilisation dont on a parlé – si par exemple, on boit
26 beaucoup; c'est votre faute si vous buvez beaucoup, c'est votre faute si... Et donc, il y a
27 pas mal de raisons comme ça.

28 Mais donc, la notion de limiter les capacités, c'est vraiment le point

1 crucial pour restaurer le point. On peut dire que c'est très simple, mais on peut
2 justement... on veut éliminer ces idées, restaurer l'ordre de modèle, de la façon avec
3 laquelle on peut continuer comme étant des gens civilisés. Et l'histoire derrière cette
4 idée et les actions ont des répercussions, ont des conséquences pour ces personnes;
5 les personnes ont besoin de réaliser ces conséquences, même si les actions sont
6 déterminées par toutes sortes de points.

7 Je pense que j'ai dépassé la question pour laquelle... je m'excuse.

8 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Non merci, c'est très utile. Myrna, je vais
9 me tourner vers vous maintenant parce que dans votre travail sur l'antiterrorisme, vous
10 avez suivi de près et donc, vous avez des approches alternatives. Donc, je me
11 demande si vous pouvez partager cela avec nous?

12 **Dre MYRNA LASHLEY:** Je voudrais vous parler d'un programme
13 qui est en cours, ici, à Montréal, qu'on appelle la polarisation et c'est mené par le
14 docteur Cécile Rousseau. Et notre point de vue, c'est précisément ce dont on parle; il
15 est question de blâmer... c'est-à-dire, le fait de blâmer immédiatement n'aide pas, mais
16 les personnes doivent prendre leurs responsabilités pour les actions qu'ils ont
17 entreprises. Mais très souvent, ces actions doivent être contextualisées. À titre
18 d'exemple, ce que je vais dire, c'est qu'on va essayer de rassembler ces deux choses
19 ensemble; donc, du point de vue que chacun qui a été radicalisé, qui a embarqué dans
20 la violence et quelqu'un qui a des difficultés de santé mentale, mais on prend ça en
21 considération que ça peut être une possibilité.

22 Et cette équipe qui travaille avec la GRC, par exemple – parce que
23 la plupart du temps, c'est comme ça que ça se passe, ils travaillent avec la police aussi
24 – mais donc, les jeunes entre... et donc, ils viennent et on leur offre l'aide, l'assistance
25 dont ils ont besoin par le système de santé. On peut utiliser toutes ces choses que l'on
26 utilise, on sait que ça a été... comme ça a été souligné par George, mais croyez-le ou
27 pas, on peut utiliser quelque chose comme (inaudible à l'interprète). C'est pour parler
28 de justement... c'est de leur permettre de parler de leurs êtres intérieurs, de ce qui se

1 passe à l'intérieur d'eux, comment ils se projettent dans l'avenir, comment ils
2 perçoivent, ils voient leur passé et donc, pour pouvoir être en mesure de voir l'avenir.

3 Je pense que c'est une façon productive qui, bien sûr, va
4 simplement... par exemple, pour ceux qui sont radicalisés au Canada, donc ils n'ont
5 pas beaucoup de services, ils n'ont pas droit à beaucoup de services. Donc, je pense
6 qu'il y a de bien meilleures façons de procéder parce qu'en fin de compte, ça concerne
7 l'être humain et si on voit le système judiciaire des mineurs au Québec... si quelqu'un
8 qui va sortir de cela et on va récolter ce que l'on a semé dans cette personne. C'est ça
9 qui va sortir. Donc quel genre d'intervention êtes-vous en train de mettre en place,
10 lorsqu'ils ont été à l'arrêt, lorsqu'ils étaient en garde à vue ou à l'arrêt ? Donc s'il est
11 question de 50 ans, ou 60 ans qu'ils sont allés à la prison, mais croyez-moi, dans la
12 plupart des temps, où est-ce qu'on va... qu'est-ce qu'on faire de ces personnes ? Donc
13 ce qui provient, je dirais et ensuite qu'est-ce qu'on fait avec, ça va déterminer ce qui va
14 en ressortir.

15 Et donc, je pense qu'on a besoin de changer nos façons de voir les
16 choses. J'ai confiance dans le fait que ma famille, qui a été... qui a subi de la violence,
17 je ne sais pas, je parle de choses relatives que je vais continuer avec cela, mais je suis
18 très consciente du fait que si on a la victime d'un crime qui soit un membre de la famille,
19 que ce type de raison, ce n'est pas ce que l'on veut entendre. Ce dont Nikolas vient de
20 parler, du blâme, on a besoin de blâmer quelqu'un parce que ça nous rend, ça nous
21 procure un bon sentiment et on va dire : « Pourquoi vous n'avez pas vu ça venir ? »

22 C'est quoi les raisons pourquoi on fait ça, comme George l'a
23 mentionné, c'est de se découvrir. Mais ceci étant dit, on a toujours besoin de garder à
24 vue les objectifs à long terme, parce que ce qui provient de ce système, c'est ce qui va
25 nous affecter sur une base quotidienne et cette personne qui a été détruite, qui n'a pas
26 trouvé, qui n'a pas vu d'autres organismes, qui n'ont pas été en mesure de construire,
27 de renforcer leur résilience, de combien on va pouvoir supporter sur soi en tenant en
28 considération la culture des communautés, on ne va pas s'en sortir.

1 Donc ils ont besoin d'agir pour leur propre intérêt. Qu'est-ce qu'on
2 peut faire pour soi-même et pour nos descendants ? On a besoin d'apporter un
3 changement, on doit changer.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Myrna, merci beaucoup. George, si je peux
5 me tourner vers vous, l'une des choses qu'on a vues à deux reprises, c'est la
6 stigmatisation et le blâme qui sont associés lorsqu'une personne malade mentale
7 commet un acte violent. Vous avez identifié dans votre travail que lorsqu'un malade
8 mental commet un acte violent, l'indignation et l'accent mis sur la question de savoir
9 quels systèmes ont échoué sont sans doute disproportionnés par rapport à la réalité de
10 la rareté des événements. Qu'est-ce qui produit cette forte réaction dans ce contexte ?

11 **Pr GEORGE SZMUKLER:** Oui, je pense que mon micro était
12 désactivé. C'est une question difficile à répondre pour moi. Évidemment pour un certain
13 nombre d'années dans les hôpitaux et donc, les homicides qui ont eu lieu, qui étaient
14 causés par un patient de la santé mentale faisait l'objet d'une enquête et donc, ce qui
15 m'a frappé c'était qu'il y avait... qu'il était difficile de trouver ce que la personne a fait,
16 c'était impétueux et pourquoi elle l'a fait. Et donc, chaque élément qui ont contribué à
17 l'événement lui-même. Et donc, il y a une section, il n'y avait pas de tentatives de
18 mettre le panel dans un... le panneau dans une position de prise de décision. Ça a
19 toujours été « oui, c'était une mauvaise décision et donc à cause de cette mauvaise
20 décision il y a eu d'autres mauvaises décisions. »

21 Et donc, je pense que la preuve de cela, c'est que même lorsqu'on
22 est conscients d'un problème, c'est que parfois il est extraordinaire... donc c'est du
23 recul, c'est de prendre du recul. Et donc, on en sait plus sur ce qui en ressort. Et donc,
24 les points les plus associés à cela, c'est que quelqu'un doit être responsable de cela
25 parce que les services de santé mentale doivent gérer cela, doivent être en mesure de
26 gérer cela. Parce que s'ils ne le font pas, il n'y a pas eu de... la personne ne présentait
27 pas de risque. On dit cela, que la personne avait la dépression ou des idées suicidaires,
28 mais encore une fois, cette personne a en fait commis le suicide. Donc il doit y avoir un

1 échec quelque part dans les normes. Donc il est question de reconnaître que toutes les
2 personnes qui sont admises à l'hôpital ou aux hôpitaux pour un traitement d'ordre,
3 toutes ces personnes, un sur 12 000 en fait se sont suicidées pendant le séjour à
4 l'hôpital, leur hospitalisation. Donc, comment on peut prédire qui va faire ça ? Et sur les
5 250 ou autre, ça a été commis en raison des suicides. Fondamentalement, c'est la
6 raison, pourquoi un suicide a été commis pendant l'hospitalisation. Et pourtant, le recul
7 qui a été fait, il était question d'un conte, et donc pourquoi que c'était évident que cette
8 personne allait commettre ce qu'elle a commis. Donc on parle de 150 personnes. Donc
9 le recul, qui va fluctuer l'historique. Donc ce n'est pas un accord intitulé avec ce recul,
10 en raison de cette grande influence qui a à voir avec le passé, dans un certain sens, où
11 il est difficile de le faire. Donc si on... justement, on couple le recul avec le traitement, je
12 pense que... et même une culture de non-blâme, sans blâme, quelque part ça n'a pas
13 été le point justement, de blâmer, mais ça a été le cas en fait. Et donc, l'enquête, c'est-
14 à-dire... parce que le... les dommages qui ont lieu à l'hôpital dans un événement pareil.

15 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci George. Robert, si je peux me
16 tourner vers vous, on a dit que ça allait être une discussion très difficile et ç'a été le cas.
17 Pourquoi cette conversation est si difficile pour les communautés ? Pourquoi ?

18 **M. ROBERT S. WRIGHT:** Je lis votre question, parce que je ne
19 voudrais pas la perdre de vue lors de ma réponse. Je pense que ces conversations
20 elles sont difficiles, elles sont tellement difficiles. Elles sont si difficiles en raison de... le
21 niveau d'énergie que l'on apporte pour cette conversation, elle va justement alimenter
22 notre besoin de la réponse dans une façon que parfois c'est contre-productif pour ce qui
23 est de trouver les vraies solutions qui sont efficaces. Et ce n'est pas une occasion, je...
24 on ne devrait pas embarquer dans un domaine d'expert, mais les voies et l'idée de
25 l'ordre moral, il y a un... il y a quelque chose, je pense qu'il y a une espèce d'outrage,
26 un modèle de panique. Et si on s'approche de solutions à nos problèmes, je vous
27 garantirais que nous allons mettre en œuvre de façon très forte des solutions
28 incorrectes. C'était vers la fin des années 80, vers la fin des années 90, le trafic humain

1 en particulier de personnes qui sortaient... et donc, c'était un résultat d'approche
2 systémique que l'on a géré avec le trafic humain et la prostitution. Un programme qui a
3 résultat a presque exclusivement au sauvetage d'une petite fille qui était poursuivie par
4 un homme noir.

5 Donc dans une ville, la prostitution a toujours existé, où il y a des
6 bars, des clubs et des hôtels. Et c'est-à-dire qu'on ajoute à ces activités et ne sont pas
7 la propriété de personnes de race noire. Et où là où les personnes sont souvent
8 engagées, et c'est-à-dire s'engagent, ou embarquent dans la prostitution, ce sont des
9 personnes pauvres, ou elles sont autochtones. Donc plus de panique qui va résulter
10 d'une approche qui n'est pas juste et je pense qu'au sein des communautés, des
11 collectivités, lorsque les vraies personnes ont soufferts de vrais traumatismes, si notre
12 approche quant à résoudre ces traumatismes vont y répondre par des solutions qui sont
13 alimentées par plus de panique, on va arriver aux mauvaises décisions et pourtant,
14 nous devons être en mesure de les détenir et de respecter et d'être capable de... d'être
15 à l'écoute et de répondre aussi aux vraies blessures, au vrai mal.

16 Et pourtant, nous avons utilisé nos systèmes et nos systèmes
17 courants pour être en mesure de trouver... pour trouver un chemin bien soutenu, bien
18 aider pour les personnes qui ont vécu des traumatismes, pour justement les mener vers
19 la guérison. Et nous n'avons pas trouvé des approches dignes pour justement satisfaire
20 des personnes au sein de notre société qui peuvent représenter des risques ou qui
21 sont... qui vont être victimisées. Et pourtant, on a besoin de trouver des approches
22 dignes, bien soutenues. Et donc, soutenir les victimes dans leur besoin de guérison de
23 leur traumatisme et aussi, le soutien des auteurs, semble pour nous, si on le voit d'un
24 point de vue idéal, ils vont être diamétralement opposés.

25 Je pense que la solution pour ces problèmes serait complexe. Elle
26 va être nuancée, elle va résulter à notre façon de réfléchir sur notre façon de comment
27 mieux servir les plus vulnérables. Que ce soit ceux qui sont les plus vulnérables et qui
28 pourraient être des victimes de ces actes et aussi ces individus qui sont plus

1 vulnérables quant à devenir les auteurs de ces actes.

2 Je voudrais continuer à dire que pourquoi ces choses sont très
3 difficiles et très complexes, parce que nous les avons dans le contexte de... dans ce
4 décor social qui porte sur... et on parle de sexisme et de racisme, entre autres. Donc si
5 on réfléchit à tout cela, et je ne veux pas que vous croyiez que je ne regarde
6 favorablement le travail de cette Commission. Au contraire, professionnellement et sur
7 le plan professionnel et personnel, je suis ami de cette Commission et de son travail,
8 car je suis citoyen de la Nouvelle-Écosse et que je crois que ce travail est essentiel afin
9 d'aller vers une Nouvelle-Écosse plus en santé et d'honorer les victimes et les proches
10 et les victimes secondaires de ces crimes.

11 Mais il faut se poser la question, cette colère morale et cette
12 recherche de réponse, est-ce qu'on y consacre autant d'énergie qu'à nos tentatives de
13 résoudre d'autres problèmes. Cette Commission, si on songe par exemple au racisme,
14 cette Commission va consacrer énormément plus d'énergie à cette situation qu'à
15 l'énergie qui a été consacrée par exemple à la, aux pensionnats pour les jeunes noirs
16 [sic] et aussi on va absorber beaucoup plus de ressources que l'énergie consacrée à la
17 stratégie contre la violence sexuelle. Après avoir consacré ne serait-ce qu'un peu
18 d'énergie à cela, on a éliminé le financement pour cette stratégie. Donc il ne faut pas
19 être motivé uniquement par cette panique morale. Il faut faire preuve de délibération, de
20 réflexion. Il faut reconnaître que si on devait décider de mettre en place des approches
21 d'ordre carcérales, ce sera à nouveau les plus vulnérables qui vont en assumer le
22 fardeau.

23 Donc les gens vont se souvenir qu'en Nouvelle-Écosse il y a eu
24 une tragédie à la mine Westray, qui a donné lieu à une révolution en santé et sécurité
25 du travail en Nouvelle-Écosse. Et après cet événement, il a fallu changer la cartouche
26 de nos photocopieuses en se servant de lunettes de sécurité. Il faut s'assurer que notre
27 intervention vise et cible vraiment le vrai problème. Il faut se souvenir qu'une
28 intervention exagérée qui affecte les plus vulnérables doit être évitée à tout prix.

1 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci Robert. Si on voulait avoir un panel
2 justement qui évite des solutions faciles, je crois que c'est effectivement cela que nous
3 avons eu.

4 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Commissaire Fitch, y a-t-il des
5 questions ?

6 **COMMISSAIRE FITCH:** Je n'ai pas de question pour le panel. Je
7 trouve que le débat a été éclairant et puissant. J'apprécie beaucoup ce que vous nous
8 avez apporté.

9 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Commissaire Stanton.

10 **COMMISSAIRE STANTON:** Je crois que bien des spectateurs de
11 cette enquête trouveraient une telle discussion peut-être un peu éprouvante, mais notre
12 mandat nous oblige à faire des recommandations. D'abord à identifier les leçons à tirer
13 de cet événement et d'émettre nos recommandations afin de rendre nos collectivités
14 plus en sécurité. Le but de ces tables rondes est de nous aider à formuler des
15 recommandations qui n'auront pas pour effet non voulu d'approfondir les inégalités
16 structurelles qui donnent lieu, qui mènent à ce type de violence, selon d'autres
17 panélistes. Bien que le but de ce panel puisse ne pas être aussi évident pour certains
18 spectateurs, il faut comprendre que cela nous offre une contextualisation du travail que
19 nous sommes en train de faire. C'était un commentaire nécessaire. Nous allons émettre
20 des recommandations visant à chercher un équilibre entre la sécurisation des
21 collectivités et les droits des citoyens de ces collectivités qui sont affectés de façon
22 disproportionnée par certaines mesures, certaines initiatives.

23 Donc, ces discussions avec des professionnels qui ont pendant
24 toute leur carrière essayé de déterminer, ou identifier, ou cerner les facteurs qui créent
25 ce type de violence dans la société est une démarche nécessaire pour nous. Donc, je
26 veux exprimer mon appréciation de cette discussion.

27 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

28 Merci, Emma aussi, d'avoir avec votre équipe créé et organisé un

1 panel excellent, un excellent panel très utile pour le déroulement de notre mandat et je
2 voudrais donc vous remercier par vos prénoms, Myrna, Benjamin, George, Nikolas et
3 Robert, je voudrais vous remercier de votre... pour cette approche très pragmatique et
4 très franche qui nous remet devant les réalités. On vous remercie aussi du travail
5 important que vous effectuez avec vos communautés, et l'un des aspects les plus
6 gratifiants de notre travail difficile est que, quand on a demandé de l'aide, les gens se
7 sont présentés, chacun de vous s'est présenté aujourd'hui pour nous aider avec... à
8 décortiquer des questions très difficiles.

9 Il est devenu très clair pour tout le monde que la sécurité publique
10 et, bon, le travail policier sont complexes et couteux en des termes monétaires et de
11 ressources humaines. Parfois, il ne s'agit pas que de dépenser de l'argent, donc il est
12 instructif de vous écouter dire que l'on pourrait ne pas viser juste avec certaines de nos
13 dépenses et vos remarques nous permettent de songer à reprioriser certains services
14 et certaines dépenses peut-être.

15 Robert parle du fait que l'on puisse parfois faire confiance à des
16 processus non fiables et cela, donc, pourrait nous mener à recommander une
17 repriorisation de nos dépenses. Tout cela est très pratique et utile.

18 Donc, encore là, je vous remercie de ce que vous faites à tous les
19 jours, mais aussi il est très clair que vous avez... vous vous êtes exprimés de manière
20 très réfléchie aujourd'hui, donc on vous remercie d'être venus et de nous avoir aidés
21 avec ce travail difficile.

22 Nous sommes donc en pause jusqu'à 13 h 45.

23 --- **L'audience est en pause à 12 h 41**

24 --- **L'audience est reprise à 13 h 48**

25 **COMMISSAIRE MacDONALD:** On est prêts alors pour la
26 deuxième table ronde, Krista?

27 **--- TABLE RONDE: DÉFINITIONS DES PERTES MASSIVES, LE DÉBAT AU SUJET**
28 **DE LA DÉFINITION, ET POURQUOI ET COMMENT ON DÉFINIT LES CAS DE**

1 **PERTES MASSIVES**

2 **Me KRISTA SMITH:** Merci, Commissaire MacDonald.

3 Mon nom est Krista Smith. Je suis responsable de la politique
4 juridique. Je fais partie de l'équipe de recherche et politiques.

5 Cet après-midi, nous allons nous baser sur les discussions de
6 l'avant-midi sur la prédictibilité des incidents de masse. On va discuter des définitions
7 des pertes massives, le débat au sujet de la définition, et pourquoi et comment on
8 définit les cas de pertes massives.

9 Donc, étant donné les ambiguïtés quant à la définition, on va tenir
10 en compte quels sont les modèles qui doivent être pris en considération pour définir les
11 pertes massives lorsqu'un auteur commet et aussi c'est quoi le rôle joué par les
12 traumatismes de la petite enfance. Donc, nous allons finir par tenir compte de ce qu'il y
13 a lieu justement de prendre en considération pour rompre ou réduire un tant soit peu
14 ces évènements.

15 Donc, l'intention, bien sûr, de cette table ronde, c'est de pouvoir
16 aider la Commission à mieux comprendre et d'engager des discussions sur les leçons
17 apprises et ce qu'il y a lieu d'en tenir compte. Donc, en tant qu'animatrice de cette table
18 ronde, je vais poser des questions, je vais modérer le dialogue, je vais aussi demander
19 plus de détails. La Commission peut à tout moment interrompre pour poser des
20 questions.

21 Donc, la diffusion est en direct et puis les documents seront
22 accessibles sur notre site web.

23 Je vais demander à ceux qui pratiquent... qui vont participer de
24 parler lentement pour rendre la chose plus accessible à tous nos partenaires.

25 Avant de commencer, je voudrais marquer le temps pour dire que
26 tout le travail qui a été fait aujourd'hui a été mené par ma collègue Serwaah Frimpong.

27 Nous avons la chance d'être joints aujourd'hui par plusieurs experts
28 qui ont consacré leur vie professionnelle à essayer de donner un sens à ce que l'on

1 peut comprendre les pertes massives ou à étudier les répercussions des évènements
2 précoces, potentiellement formateurs dans la vie des enfants.

3 Donc, pour commencer, je voudrais inviter chacun d'entre vous et
4 vous invite à vous présenter.

5 David, on peut commencer avec vous?

6 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Bonjour. Je suis le docteur David
7 Hofmann. Je suis professeur agrégé de sociologie à l'Université du Nouveau-
8 Brunswick. Je suis un expert renommé, je travaille sur la criminologie et la justice
9 pénale.

10 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Bonjour, tout le monde. Je suis le docteur
11 Tristan Bridges. Je suis professeur à l'Université de Santa Barbara. Mes recherches
12 portent sur les changements dans l'identité sexuelle et de genre, et plus
13 particulièrement sur les inégalités et la violence. Mon but, c'est de parler de plus de ce
14 qui se passe aux États-Unis.

15 **Me KRISTA SMITH:** Merci, Tristan.

16 Tara?

17 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Bonjour, je suis le docteur Tara Tober
18 et je suis professeure à l'Université de sociologie... au Département de sociologie à
19 Santa Barbara. Je travaille sur la culture, la mémoire, et je collabore avec le docteur
20 Bridges en créant ce travail justement qui a rapport avec les pertes massives.

21 **Me KRISTA SMITH:** Angélique?

22 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Bonjour, tout le monde. Je suis la
23 docteure Angélique Jenney. Je suis professeure agrégée et titulaire de la chaire de
24 recherche Wood's Homes à l'Université de Calgary. Je suis titulaire d'une maîtrise en
25 travail social et je travaille aussi sur la répercussion des traumatismes sur les enfants.

26 **Me KRISTA SMITH:** Merci beaucoup.

27 Donc, je voudrais commencer avec notre conversation au sujet des
28 définitions. Donc, Tara, Tristan et David, vous avez aidé à la préparation des rapports

1 de la Commission pour notre bénéfice et chacun de ces rapports portent sur ces
2 questions au sujet des définitions.

3 Donc, je voudrais commencer avec David.

4 Votre travail s'est basé sur ce rapport, ç'a été fait des... vous avez
5 travaillé sur 25 articles en langue anglaise concernant les pertes massives en Amérique
6 du Nord, en Nouvelle-Zélande et en Australie. C'est le 003355 [sic]. Je me demande,
7 d'un point de vue large, quelles sont vos observations jusque-là?

8 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Lorsque les spécialistes se présentent
9 avec des définitions ou des débats, la première des choses ou toutes sortes de
10 nouveaux concepts que l'on voudrait explorer, on essaye de clarifier la définition, c'est
11 la force qui se cache derrière la science en général, et donc, la science sociale,
12 comment on peut étudier quelque chose qui ne fait pas l'objet d'un consensus, que ce
13 soit sur le comportement, sur les caractéristiques comportementales des individus ou
14 neutres?

15 Donc, l'une des premières des choses à fusionner de ce rapport,
16 c'est qu'il n'existe pas de clarification de définitions, il n'y a pas de consensus. Nous
17 commençons avec une liste de pratiquement 10 000, donc on parle de plusieurs
18 sources, de milliers de sources sur la base de clarté, de concentration, en fonction de la
19 nature, donc on va mettre l'accent plus sur le travail des spécialistes que plutôt que sur
20 d'autres scientifiques, d'autres documents scientifiques d'ordre social.

21 Donc, de ces 95 sources, nous avons trouvé 64 différentes
22 définitions de ce que l'on utilise comme termes parapluie comme « incidents de pertes
23 massives » ou un terme générique, on va dire de « pertes massives ». Donc, comment
24 les scientifiques sociaux peuvent... sociologiques peuvent entreprendre plusieurs
25 façons d'étudier ça?

26 L'autre problème, c'est que plusieurs de ces définitions ont été
27 faites ou élaborées de façon isolée des autres, les unes des autres. Donc, on peut
28 publier, par exemple, les... par exemple, des meurtres de masse, ce qu'on peut

1 concevoir ce que c'est qu'un meurtre de masse qui est complètement différent de ce
2 que ça peut être une fusillade de famille – qui est un autre terme. Donc, en fait, c'est
3 une... essentiellement une comparaison. C'est encore une fois problématique.

4 Et je vais m'arrêter là.

5 **Me KRISTA SMITH:** Merci, David.

6 Lundi dernier, Tristan et Tara ont témoigné et je voulais justement
7 rebondir et reprendre avec certains de leurs points de témoignage sur... lorsqu'ils ont
8 parlé de définitions.

9 Donc, dans votre rapport de commission qui est marqué comme
10 preuve P-001103, Tara, vous aviez observé que, pendant ce travail, vous pouvez être
11 d'accord sur des termes et même sur des incidents qui vont être comme Columbine ou
12 Sandy Hook, ils ne seraient pas classés comme des... selon certaines définitions, donc
13 j'aimerais prendre quelques instants pour essayer de comprendre comment vous voyez
14 la définition et d'essayer de comprendre pourquoi ils sont ce qu'ils sont parce que ça
15 n'a pas l'air évident pour quelqu'un comme moi qui est profane.

16 Et donc, le premier élément qui m'intéresse, c'est que pourquoi ne
17 pas avoir... c'est-à-dire un seul évènement d'auteur et plutôt considéré plusieurs
18 évènements d'auteurs?

19 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Donc, une partie de la raison pourquoi
20 c'est le cas, parce que c'est une tentative justement de mettre l'accent sur ce... un type
21 de crime en particulier que l'on appelle des pertes massives aux États-Unis comparé à
22 d'autres termes de violence armée aux États-Unis, et donc, ce qui distingue entre, vous
23 savez, la violence des gangs en particulier et d'autres types de violence qui peuvent
24 avoir de multiples auteurs. Et donc, le FBI avait commencé à définir ces fusillades de
25 masse ou ces tueries de masse comme étant un évènement seul, unique, avec un seul
26 auteur qui a lieu à un seul endroit. Et donc, il y a un seuil de victimes, un minimum de
27 quatre décès lorsqu'on va commencer à compter ou à tenir en considération, plutôt, je
28 dirais, c'est des tueries de masse d'au moins quatre personnes qui ne comprennent pas

1 l'auteur. Et donc, ils auraient besoin de plus de victimes.

2 **Me KRISTA SMITH:** Donc, je voudrais m'arrêter plus. Donc, vous
3 faites référence à la définition de la FBI qui a ce genre d'exigence?

4 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Oui.

5 **Me KRISTA SMITH:** Pourquoi juste à un seul endroit?

6 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Parce que ça... pour ne pas distin...
7 c'est-à-dire distinguer les tueries de masse, les tueries en série.

8 **Me KRISTA SMITH:** OK. Donc, c'est... donc, il y a le temps, le
9 facteur temps et le facteur lieu.

10 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Oui, tout à fait, un facteur temps, un
11 facteur lieu. Tristan et moi sommes d'accord avec David parce qu'une fois que vous
12 commencez à essayer d'appliquer ces sources d'exigences, c'est clair que ça va rendre
13 flou les limites qu'il y a entre eux ou les différences. Et donc, combien de temps ça doit
14 prendre, combien ça va durer, et le tout va devenir... va compliquer les choses.

15 **Me KRISTA SMITH:** Je pense que le détail de tout ça, si c'est dans
16 vos deux rapports, David et vous, Tara, je vais parler un peu plus... je vais vous
17 épargner cette épingle en parlant de ces nuances, et ensuite on va prendre du recul
18 pour essayer de comprendre pourquoi, les raisons de ça, pourquoi ça se passe.

19 Tara, êtes-vous en mesure de nous donner un petit peu de
20 contexte, nous expliquer le cadre? C'est le travail de qui? Qui va élaborer ces genres de
21 définitions?

22 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Bon, c'est une très bonne question. En
23 partie, c'est sur le plan de... ça dépend de cette définition en quelque sorte officielle du
24 FBI, une source en quelque sorte officielle afin de définir. Nous avons également parlé
25 de ne pas inclure la violence associée aux gangs et les incidents de violence à
26 domicile, familiale. C'est comme on indique dans le rapport, il y a un rapport qui a été
27 publié par les services de police de la ville de New York qui préconise de ne pas inclure
28 les incidents familiaux et c'est souvent la justification que l'on emploie. Il semble que

1 c'est comme ça qu'on en a parlé en quelque sorte, alors plusieurs personnes continuent
2 d'en parler comme ça. Mais là, il y a d'autres érudits comme notamment Tristan et moi-
3 même, et David, qui disent, non, on doit... ça doit être plus systématique.

4 Et l'autre enjeu, c'est qu'aux États-Unis, il y a un manque de
5 recherches sur les armes à feu en raison de ce qu'on appelle l'Amendement Dickey qui
6 interdisait toute recherche financée par le fédéral d'arriver à toutes sortes de
7 conclusions en ce qui a trait au contrôle des armes à feu. Il y a eu un rapport où les
8 chercheurs avaient trouvé, sans aucune surprise, que le fait d'avoir une arme à feu à
9 domicile, qu'il y avait corrélation avec une susceptibilité plus élevée de violence par les
10 armes à feu, et en réaction à ce rapport-là, on a adopté l'Amendement Dickey soutenu
11 par la NRA qui dit que le gouvernement fédéral ne peut pas soutenir des recherches qui
12 peuvent arriver à la conclusion qui pourrait soutenir le contrôle des armes à feu.

13 Le Président Obama a essayé de renverser cela, il a soutenu, il a
14 réservé des fonds pour la recherche sur les armes à feu, mais on était... il y a eu
15 beaucoup de recul. Alors, pendant des années, ce n'était pas permis, on commence à
16 voir du financement, mais le processus est lent. Cela fait également partie de la raison
17 pour laquelle il n'y a pas eu une... on ne sait pas... on n'a pas pu s'entendre de façon
18 plus claire et qu'on n'a pas pu établir les définitions plus claires.

19 **Me KRISTA SMITH:** Et depuis combien de temps est-ce que
20 l'Amendement Dickey est en vigueur?

21 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Oh, c'était pendant longtemps! J'ai la
22 date... non, je n'ai pas la date dans l'esprit, mais pas mal longtemps. Le rapport
23 Thompson, c'était dans la foulée, bon, il y avait beaucoup d'incidents de violence
24 associés aux armes à feu aux années 80 et les années 90, et le rapport Thompson, il
25 me semble c'est dans les années 90 et l'Amendement Dickey par la suite. Alors, c'était
26 pendant très longtemps où il y avait une interdiction où le gouvernement fédéral n'était
27 pas permis de le faire. À la fois, l'Institut national de la santé et le Centre du contrôle
28 des maladies, le Center for Disease Control, deux instances du gouvernement qui

1 étudient toutes les menaces à la sécurité, pas juste les maladies.

2 **Me KRISTA SMITH** : Voilà, c'est un contexte utile. Pour revenir sur
3 ce que vous avez dit plus tôt, je me rappelle que vous avez dit, soit en préparatoire ou
4 soit dans votre témoignage qu'il semblerait que les gens ont recours à la définition qui
5 existe, celle du FBI ou comment le New York Times a abordé la question et on voit des
6 gens qui créent des bases de données qui vous permettent des exceptions.

7 **Dre TARA LEIGH TOBER** : Oui. Alors, dans les instances où il doit
8 y avoir un seul tireur, bien sûr – Columbine, c'était certainement l'une des fusillades de
9 masse les plus récentes aux États-Unis. On commence à voir une augmentation dans
10 ce genre d'évènements et Columbine, c'est le début de tout ça. Alors, il y a une base de
11 données de Mother Jones qui dit : ah, est-ce qu'on va faire une exception pour
12 Columbine parce qu'on considère que c'est une fusillade de masse, même s'il y avait
13 plus qu'un tireur? Et l'amendement Dickey, c'est en 1996.

14 **Me KRISTA SMITH** : Merci. Alors, avant qu'on se lance dans la
15 discussion sur ce qui pourrait marcher mieux, je voudrais recevoir vos commentaires
16 sur les conséquences de tout ça. Pourquoi est-ce que c'est important qu'une bonne
17 définition n'existe pas pour les évènements de pertes massives – je pourrais vous
18 donner d'autres termes aussi. David?

19 **Dr DAVID C. HOFMANN** : Je pense que j'en ai parlé un peu avec
20 ma réponse précédente. Ce qui se passe dans des travaux d'érudits dans les sciences
21 sociales quand il y a une absence d'une définition cohérente, les chercheurs se parlent
22 l'un au-delà de l'autre. Il peut y avoir des centaines d'études qui étudient la même
23 chose, mais sans avoir un consensus au niveau de la définition ou de limiter à deux ou
24 trois définitions qu'on accepte communément. Finalement, on n'a que du bruit qui
25 compare des pommes et des oranges. C'est une façon commune de dire la chose qui
26 sera appropriée ici et je ne dirais pas que c'est des efforts gaspillés; toute recherche
27 rigoureuse qui atteint certaines normes méthodologiques, il y a du mérite dans les
28 choses. Mais on ne peut pas se rendre à un stade important de mener ce qu'on

1 appelle... où on peut mener une méta-analyse, où on rassemble nos corpus de la
2 recherche qui est menée dans un domaine particulier et finalement, le réduire à ces
3 éléments importants pour déterminer où il y a des éléments de contention, de
4 contentieux et de consensus. On ne peut pas faire ceci avec l'état des définitions sur ce
5 qui constitue un incident de pertes massives.

6 Un autre enjeu que moi-même... en fait, j'aurais dû dire ceci plus
7 tôt, je vais reconnaître mon co-auteur, Willa Greythorn, qui a beaucoup de ces
8 recherches-là avec moi. Nous avons tous les deux trouvé qu'il y a peu de recherches
9 canadiennes; la plus grande partie de cette recherche est menée par des chercheurs
10 basés dans les États-Unis et cela donne... cela influence les définitions qui en sortent,
11 mais je peux vous en parler plus tard, ainsi que la Nouvelle-Zélande, l'Australie,
12 l'Europe. En fait, on a trouvé moins de 10 études au Canada et je ne me rappelle plus
13 du chiffre précis, mais parmi les 10, ils n'ont pas tous atteint notre seuil pour être inclus
14 dans les 95. Voilà l'état des lieux de la recherche en ce moment.

15 **Me KRISTA SMITH** : Merci, David. Vous avez parlé des
16 conséquences universitaires et comment cela pourrait limiter le fait que les travaux
17 érudits fassent des progrès. Alors, Tristan, pourriez-vous parler quelles sont les
18 implications, les conséquences en matière de politique, du fait qu'on continue à avoir
19 des ambiguïtés autour de la définition?

20 **Dr TRISTAN BRIDGE** : Il y a plusieurs conséquences associées à
21 cela. On doit toujours, lorsque nous... lorsqu'il nous manque des données et il nous
22 semblerait qu'on devrait avoir des données, cela devrait toujours nous préoccuper. On
23 collectionne des données sur tellement de choses; ça devrait nous surprendre qu'il y ait
24 un manque de données à ce sujet. Alors, il y a des questions qui étonnent des gens
25 lorsqu'ils apprennent au sujet de ce sujet, ça les étonne qu'on n'a pas les données, le
26 fait qu'on ne peut pas donner un chiffre de combien d'incidents il y a, on ignore les
27 victimes parce qu'on ne s'est pas entendus sur comment les mesurer en premier lieu.

28 Alors, c'est très difficile de concevoir des interventions et des

1 politiques parce que nous ne savons pas précisément quelles politiques seront les plus
2 utiles parce que nous n'avons pas tous les renseignements dont nous avons besoin.
3 Parfois, dans nos rapports, on citait quelques raisons que les données, il nous semblait
4 qu'on devrait avoir, mais que nous n'avons pas. Parfois, il y a un déséquilibre aux États-
5 Unis entre les incitatifs et les ressources; ceux qui ont les ressources manquent peut-
6 être l'incitatif de faire la collecte de certains genres de données. Alors, il y a plusieurs
7 incitatifs, mais on manque de ressources. Parfois, le genre de renseignements qui nous
8 intéresse, que nous voudrions collectionner, il n'y a pas des façons faciles de les définir
9 de façon objective et si on ne peut pas définir quelque chose de façon objectif, c'est
10 difficile de dire : OK, il y en a combien? Et tous ces facteurs-là jouent un rôle dans ce
11 qu'on peut savoir. Mais comme disait David plus tôt, c'est très important de s'entendre
12 sur une définition quelconque afin qu'on puisse savoir davantage au sujet des modèles
13 qui existent. Toutes les connaissances dont nous disposons, c'est une connaissance
14 partielle.

15 **Me KRISTA SMITH** : Alors David a commencé en disant que la
16 clarté des définitions, c'est la première étape. Alors, en gardant cela en tête, je me
17 demande : est-il possible d'arriver à une définition qui puisse fonctionner? David, vous
18 avez abordé cette question dans votre rapport commandé à la page 12; vous proposez
19 une définition pour les incidents de pertes massives au Canada. Serait-il possible de
20 mettre la définition à l'écran? Alors, je vais la lire maintenant et là, David, je vais vous
21 demander d'émettre un commentaire sur chacun des éléments de la définition
22 proposée.

23 « Un incident de pertes massives est un acte de
24 violence prémédité et réussi où un ou plusieurs
25 auteurs influencés par des griefs personnels, des
26 croyances ou des sources idéologiques extérieures
27 blessent ou tuent quatre ou plus victimes pendant
28 une période discrète de temps. »

1 Alors, commençons par cette notion de préméditation.

2 **Dr DAVID C. HOFMANN** : En fait, je voudrais signaler qu'il y a
3 deux zones où moi-même et mes collègues ne s'entendent pas, un ou plusieurs auteurs
4 ainsi que la période de temps limitée. Il y a même de l'ambiguïté au niveau de la
5 définition; je respecte l'opinion de mes collègues, mais ça vaudrait la peine d'une
6 exploration entre nous.

7 Mais revenons à la question, désolé pour la parenthèse. La
8 préméditation ; Tara a mentionné quelque chose plus tôt. Cette clarté de la définition ou
9 de se limiter à une certaine définition, on veut éviter d'inclure certains genres de
10 violence qui ne devrait ou qui ne relève pas sous l'égide de ce qui nous intéresse. La
11 préméditation est là pour exclure certains genres de violence, notamment des crimes
12 impulsifs où l'acte n'est pas... ne devrait pas être inclus sous le volet que je vais
13 mentionner.

14 Nous cherchons également à éviter... ça peut être la réponse à
15 plusieurs des autres critères; on veut éviter le fait d'élargir le filet. Lorsque nous créons
16 une définition ou que quiconque crée une définition, on veut que cela capte ce que nous
17 voulons que cela saisisse. On veut éviter le bruit parasite ou différentes données qui
18 ne sont pas importantes. C'est pourquoi la préméditation figure dans la définition; c'est
19 pour limiter à quelque chose d'utile et dans cette instance, des gestes prémédités.

20 **Me KRISTA SMITH** : Et le prochain élément sera « réussi, exécuté
21 avec réussite ».

22 **Dr DAVID C. HOFMANN** : Même réponse. C'est pas des incidents
23 de pertes massives qui sont planifiés, mais étant donné les circonstances ou
24 l'intervention de la police, qu'ils n'ont pas réussi. Ça ne signifie pas que ce n'est pas
25 une menace à la sécurité publique, ça ne signifie pas que ce n'est pas significatif. Mais
26 si on veut comprendre les éléments comportemental, social, économique, toutes les
27 autres conséquences sociales associées aux incidents des pertes massives, c'est
28 important de les limiter aux actes que l'on a exécutés avec succès.

1 **Me KRISTA SMITH** : D'accord. Et peut-être rien à ajouter à « acte
2 de violence »? Alors, « un ou plusieurs auteurs ».

3 **Dr DAVID C. HOFMANN** : Et j'invite mes collègues à s'exprimer.
4 Moi-même et Willa, les gens que nous avons consultés dans le cadre de notre
5 recherche, on a songé à cela pendant un certain temps. Finalement, on a cru que ce
6 serait utile d'ajouter « un ou plusieurs ». Pourquoi? Parce que ça ne change pas la
7 nature de l'acte, s'il y a deux auteurs ou plus, selon nous – si c'est la violence de gangs,
8 il y a trois, quatre, cinq, six, sept.

9 Les chercheurs ou les individus qui sont intéressés à utiliser cette
10 définition voudraient peut-être ajouter une limite, un seuil, mais on a identifié les 44
11 actes de pertes massives, incidents de pertes massives de 1970 à 2021 au Canada; il y
12 a plusieurs de ces actes-là, de ces incidents-là qui faisaient intervenir deux et souvent
13 trois auteurs. On ne pouvait pas, de bonne conscience, les écarter. Cela revient à cet
14 effet d'élargir le filet ; on voulait inclure des points de données significatifs qui peuvent
15 nous aider à comprendre ce phénomène. Ainsi, on a élargi à un ou plusieurs auteurs.

16 **Me KRISTA SMITH** : Le prochain élément, c'est « influencé par
17 des griefs personnels, des croyances ou des sources idéologiques extérieures ».

18 **Dr DAVID C. HOFMANN** : Ce qui sous-tend ceci, c'est de
19 distinguer les incidents des pertes massives de formes de violence plus communes.
20 Encore une fois, ce sont des formes de tort social et cela nuit à la collectivité et ça
21 nuit... et c'est une forme de violence nuisible à la collectivité canadienne au-delà des
22 victimes. Ici, il s'agissait d'exclure certains actes comme la négligence criminelle ou la
23 violence due aux interventions policières, de la violence qui pourrait avoir lieu en raison
24 de la poursuite d'activités criminelles. Alors, il s'agissait d'un raffinement; on voulait
25 s'assurer d'ajouter personnel ou idéologique.

26 D'après ce que nous savons de la recherche en matière de
27 sciences sociales, pourquoi il y aurait une escalade chez les individus vers un acte de
28 violence, souvent, c'est une combinaison de griefs personnels et idéologiques et nous

1 voulions la différenciation claire. Et encore une fois, ce n'est pas l'un ou l'autre; souvent,
2 c'est une combinaison des deux.

3 **Me KRISTA SMITH** : Je m'intéresse particulièrement à cet enjeu
4 parce que ce n'est pas toujours clair. C'est quoi, le motif? Avez-vous pensé à avoir une
5 approche réductionniste?

6 **Dr DAVID C. HOFMANN** : À l'exception d'actes, on voit vers des
7 actes criminels. Mais même... c'est un bon point, mais même ce genre de libellés; ça
8 les limite trop. Les actes de violence qu'on considère sont des actes criminels, alors en
9 ajoutant cela, en soi, par définition, c'est une exclusion de l'acte, c'est une forme de
10 tautologie. C'est un bon point et il y a différentes façons de l'exprimer, mais on a quand
11 même opté pour ce choix de libellé.

12 **Me KRISTA SMITH** : Et l'autre élément que ça vaut la peine
13 d'indiquer, que par exprès, dans votre rapport, vous déclarez que vous avez évité des
14 libellés comme « tireur », « fusillade de masse ». Pourquoi?

15 **Dr DAVID C. HOFMANN** : Ça a été une décision très difficile. Une
16 partie des 64 définitions que nous avons identifiées, environ 41 % utilise le terme
17 « tireur » ou « fusillade ». C'est un énorme montant; c'était presque la vaste majorité
18 des recherches, c'est dans le contexte des États-Unis où le fusil... et la violence causée
19 par les... met en cause les armes à feu, c'est ce qui est prévalant.

20 Alors, on a également déterminé dans les 44 incidents de pertes
21 massives que nous avons identifiés, je ne me rappelle plus du pourcentage précis, mais
22 je dirais qu'une majorité d'entre eux impliquait l'utilisation d'une arme à feu. Mais par
23 contre, lorsqu'on regardait la liste des incidents de pertes massives, quand on étudiait
24 la liste des incidents de pertes massives, on trouvait que c'était un peu myope, que
25 d'autres... ce n'est pas le mot, « exclure », mais que l'on mettait l'accent trop sur les
26 armes à feu, car au Canada, bon, les lois sur le contrôle des armes à feu sont plus
27 fortes, plus contraignantes, ce ne sont pas les mêmes types d'armes à feu qui se
28 trouvent au Canada qu'aux États-Unis. Et on a pris donc la décision de s'éloigner de

1 cette terminologie de tireur – c'était trop étroit.

2 **Me KRISTA SMITH** : Merci. Tristan, vos réflexions sur cette
3 définition? Faudrait-il changer ou modifier quoi que ce soit si jamais on devait sortir la
4 définition du contexte canadien?

5 **Dr TRISTAN BRIDGES** : Nos travaux sont d'accord avec cette
6 définition. Généralement, il serait peut-être bien pour le Canada ou, par exemple,
7 d'établir une norme internationale en matière de définition de ce type de crime. Aux
8 États-Unis, si on devait élargir à toutes les armes, ce serait difficile, surtout quand on
9 songe au type d'informations que nous voulons recueillir sur les incidents.

10 Par exemple, Tara et moi, notre définition, donc, qui comprend les
11 fusillades de masse, on partage beaucoup de choses avec cette définition. Nous ne
12 considérons que des incidents impliquant des armes à feu – peut-être d'autres armes
13 aussi. Et dans notre rapport, nous parlons d'un écart entre les homicides aux États-Unis
14 et au Canada qui impliquent les armes à feu. C'est comme le tiers des homicides au
15 Canada versus une bien plus grande proportion aux États-Unis.

16 Donc, je crois qu'il y a une question de faisabilité lorsqu'on essaie
17 de définir ceci, dépendamment de la quantité de données que l'on veut réunir. Tara et
18 moi, on a songé à créer une base de données à même les cinq bases de données les
19 plus fréquemment utilisées aux États-Unis. On avait donc inclus une variable sur les
20 raisons, les motifs et c'était une proportion énorme des incidents où cette information
21 n'est pas disponible à moins que... si l'auteur de l'évènement ne laisse pas d'écrits et
22 qu'il meurt lors de l'incident, on ne sait pas. Et dans d'autres cas, on ne sait pas qui
23 était l'auteur des faits.

24 Donc, il faudrait... si on devait inclure des actes commis par le biais
25 de n'importe quelle arme, le nombre d'incidents aux États-Unis serait tellement grand
26 que dépendamment de l'information que l'on voudrait recueillir sur chacun des
27 incidents, ça deviendrait peu faisable rapidement. Au Canada, le contexte est peut-être
28 différent. Pour ce qui est du motif, on pourrait négliger certains motifs, car on n'a pas de

1 moyen objectif de savoir si ces motifs existaient. Donc, de notre perspective, on aura
2 peut-être quelque chose à ajouter, mais il ne s'agit pas non plus d'être en désaccord
3 avec le rapport, mais il s'agit plutôt de dire, est-ce qu'on serait capable justement de
4 réunir ces données systématiquement. Ce sont des commentaires très valables et
5 intéressants. Sur la question des motifs, l'ajout des griefs personnels et croyances et
6 les sources idéologiques externes. Bon, découlent de ma propre carrière et qui... et
7 mes recherches qui portent sur des... l'escalade vers des actes motivés par l'idéologie.
8 Ce que la science sociale dit, c'est qu'avec... à quelques exceptions près, où la santé
9 mentale joue un rôle, les gens ne vont pas s'impliquer dans des actes violents comme
10 ceux-là, sans avoir une bonne raison. Parfois ce sont des raisons personnelles ou
11 tordues, mais les gens ne vont pas se lever le matin et décider de commettre un acte
12 violent sans avoir une justification quelconque. Il y aura des exceptions à la règle, bien
13 sûr. Et dans les cas où l'auteur s'est enlevé la vie ou ne laisse rien de concret qui
14 permet de définir les motifs, je dirais que l'ajout de ces critères vise à exclure les actes
15 sans raison, toute violence est sans raison, mais vise à exclure tout acte n'ayant pas de
16 mobile défini. Donc il s'agit de cerner mieux les actes en...

17 **Me KRISTA SMITH:** Tara, avez-vous quelque chose à ajouter ?

18 **Dre TARA LEIGH TOBER:** J'aurais cette question à poser. Si les
19 gens ne font pas cela sans avoir un grief quelconque, ou un... ou... quel serait un
20 exemple d'un événement de perte massive où le fait d'ajouter le ressassement des
21 griefs personnels aurait pour effet d'exclure certains incidents ?

22 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Bon, j'essaie de bien choisir mes mots.
23 Donc j'espère que je vais donc m'exprimer comme il faut, mais là où il y a une santé
24 mentale, une maladie mentale extrême, j'utilise... encore là, j'utilise un terme, le terme
25 « sans raison », mais ça, c'est le cas de toute la violence. Mais là où la santé mentale
26 de l'agresseur ou de l'auteur est tellement dégradée que le seul mobile peut être donc
27 un genre de psychose. À ce moment-là, parce que la violence est toujours horrible et
28 détestable quand c'est... sous toutes ses formes, mais dans... généralement, il y a

1 dans la tête de l'auteur, il y a une raison, il y a un mobile. Peut-être qu'il s'agit d'un grief
2 personnel ou au nom d'une idéologie, il y a quelque chose, une force motrice. Et je
3 peux vous dire qu'il y a peu de tels cas, mais il y a quand même quelques cas où il n'y a
4 pas de force motrice évidente et on devrait les exclure ces cas-là. C'est une nuance,
5 mais une nuance valable, selon moi.

6 **Me KRISTA SMITH:** Mais la discussion est intéressante. J'ai envie
7 de continuer, mais Tara, avez-vous quelque chose à ajouter ?

8 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Oui. Je trouve qu'il serait difficile de
9 distinguer entre ces gens. Par exemple, avons-nous un cas où est-ce que
10 généralement la santé mentale... mais ça, c'est un enjeu difficile en tant que tel, les
11 gens qui souffrent de maladie mentale sont plus susceptibles d'être des victimes de
12 crimes. Et on a des cas, par exemple, du tireur à Las Vegas où on peut présumer que
13 c'était quelqu'un avec une motivation politique ou un grief personnel. Mais si on devait
14 étudier l'avis de quiconque, on trouverait des griefs personnels. Donc quand on fait le
15 recueil des données, je trouve qu'il serait très difficile de distinguer entre ces différents
16 cas sur cette base-là.

17 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Rapidement, je trouve que l'autre chose
18 que l'on pourrait faire serait donc de réunir des données pour répondre à ces questions.
19 Donc quelle proportion de ces incidents sont associés avec des griefs identifiables que
20 l'on ne pourrait pas poser si on exclut les incidents qui ne réunissent pas ces critères.
21 Donc si la Commission devait décider qu'il fallait savoir combien de ces incidents existe,
22 et bien il faudrait ne pas les exclure d'avance.

23 **Me KRISTA SMITH:** J'ai songé à votre témoignage de lundi quand
24 vous avez dit que si on met dix savants dans une salle, on ne serait pas... les dix ne
25 pourraient pas se mettre d'accord. Alors je pense qu'on est en train de voir cela. Et bien
26 je suis curieuse de savoir ceci, comment se fait-il qu'il ne soit pas possible d'inclure des
27 méthodes aux États-Unis qui impliquent des armes autres que des armes à feu, par
28 exemple une arme impliquant l'essence. Est-ce que ça vous empêcherait de...

1 d'interpréter les données ?

2 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Oui, c'est donné-là sont réunies par le FPI
3 dans ce qu'on appelle un rapport uniforme sur la criminalité. Quand on se rend sur le
4 site web du FPI, c'est un site très officiel et on aurait l'impression d'avoir un nombre très
5 déterminé de ces incidents, mais ces données sont soumises volontairement.
6 Volontairement d'abord aux états et ensuite, certains états ne vont pas soumettre ces
7 données au gouvernement fédéral. Mais même à cela, on a... les données que nous
8 avons représentent une estimation très conservatrice de ce type d'incidents. Je pense
9 que dans les données supplémentaires sur les homicides du FPI, on inclut une variable
10 sur le type d'arme qui a été utilisée. Il y a un nombre énorme de variables. La plupart
11 des gens qui vont utiliser ces données pour étudier les fusillades de masse vont retirer
12 un sous-ensemble de ces données qui implique les armes à feu. Si on inclut toutes les
13 données, le nombre d'incidents est tellement grand, cela ne veut pas nécessairement
14 dire qu'on ne veut pas avoir un ensemble de données très important, mais
15 dépendamment de l'information, des renseignements recueillis, il devient de plus en
16 plus difficile d'ajouter de nouvelles variables. Par exemple, si on voulait ajouter ceci ou
17 cela, cela devient très difficilement maniable.

18 **Me KRISTA SMITH:** Alors, avant de passer à un autre thème, le
19 thème de la possibilité ou non de définir ce phénomène, quel serait le message qu'il
20 faut retenir. On dirait qu'il s'agisse de trouver le... la zone parfaite. On ne veut pas avoir
21 une définition tellement étroite que l'on... qu'elle ne soit... que les conclusions ne soient
22 pas comparables avec celles d'autres chercheurs, mais quand même il faut... on ne
23 peut pas non plus ratisser trop large. Comment est-ce que l'on va s'y prendre ?

24 **Dre TRISTAN BRIDGES:** Peut-être que David ne serait pas
25 d'accord avec Tara et moi, mais nous, on... par exemple, les incidents qui impliquent
26 les armes à feu impliquent généralement beaucoup plus de pertes. Dans le contexte
27 des États-Unis, cela nous intéresse. Les armes à feu représentent une façon de poser
28 des limites, et l'autre façon de le faire c'est qu'il faut que ça se fasse selon le nombre de

1 victimes. Quel est le nombre de victimes au-delà duquel on peut dire que c'est un
2 événement de perte massive ? Et dans la littérature généralement, on utilise le nombre
3 de quatre victimes. Et plus vous réduisez le nombre de victimes et plus l'échantillon
4 sera grand. Donc Tara et moi, on a adopté ce seuil de quatre, mais on a dit qu'il faudrait
5 que ce soit non seulement des décès, mais aussi des blessures. Il y a bien des
6 incidents aux États-Unis qui semblent être des fusillades de masse, mais qui ne sont
7 pas inclus parce qu'il n'y a pas assez de personnes qui en sont mortes. Donc il y a des
8 incidents où on dirait qu'il y a quelqu'un qui avait des motifs, ou des griefs, des mobiles
9 personnels, mais ce n'est pas quatre personnes qui sont décédées suite à l'incident et
10 donc ça, c'est pour cela que nous avons, avec David, choisi d'inclure des incidents
11 impliquant des blessures.

12 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Il faut reconnaître qu'il y a effectivement
13 des conséquences psychologiques au-delà des conséquences physiques de la
14 violence.

15 **Me KRISTA SMITH:** Merci. Passons des définitions aux variables.
16 Décortiquons les variables. Les paramètres ou les données que l'on voudrait recueillir.
17 David, vous l'avez étudié au Canada avec Tara. Vous avez préparé un tableau à la
18 page 14 de votre rapport, où vous dites que vous avez étudié 44 incidents de pertes
19 massives au Canada entre 1970 et 2021. Et donc, vous avez étudié quelques indices.
20 Quelles sont vos conclusions en termes du type de violence ?

21 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Je voudrais commencer en
22 reconnaissant d'abord l'apport énorme de M. Greythorn et de sa recherche qu'elle a
23 fait. Pardon, que Mme Greythorn a fait. Elle a été une force motrice de cette recherche
24 et je ne veux pas donc lui piquer le crédit. Mais ceci dit, j'ai quand même participé à la
25 préparation de ce tableau. Comme j'ai dit, la très grande majorité des 44 incidents
26 canadiens impliquaient des armes à feu, donc cela nous ramène aux commentaires de
27 Tristan et Tara selon lesquels les armes à feu pourraient être un facteur important. Mais
28 quand on essayait de déterminer les critères d'inclusion et d'exclusion, on s'est dit

1 qu'étant donné l'importance et l'impact de ces armes à feu... par exemple, prenons le
2 cas du désastre de l'air impliquant un acte terroriste, donc d'Air India 182, vol 182, ça,
3 c'était évident que c'était un événement de perte massive, on ne pouvait pas l'exclure
4 parce que les armes à feu n'étaient pas impliquées. Il y avait des incidents où on s'était
5 dit qu'il serait inadmissible de les exclure. Là où les armes à feu... bien que les armes à
6 feu représentent la méthode prédominante utilisée par les auteurs de ces actes
7 violents, il y a aussi des incidents qui doivent être inclus selon nous, qui réunissent les
8 critères nécessaires pour être inclus aussi.

9 Donc, parlons donc maintenant des lieux de commission de ces
10 actes violents. Je ne me souviens pas sans regarder le tableau, j'avais beaucoup de
11 notes. Merci. Les lieux sont très divers et ça, je peux le voir à coup d'œil. Il n'y avait pas
12 de tendance quelconque. Ces événements ont eu lieu dans différents milieux, lieux de
13 travail, entre conjoints, contre l'infrastructure critique, contre les politiciens. Bien que
14 l'on n'ait pas fait d'analyse statistique, il n'y avait pas de tendance qui se démarquait.

15 **Me KRISTA SMITH:** Et finalement, une autre question sur ce point
16 ou peut-être que la réponse est, « je ne sais pas » ou « ce n'est pas clair », mais est-ce
17 que vous pouvez nous indiquer si oui ou non les incidents se déroulent plutôt en zone
18 urbaine ou rurale ?

19 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Ce n'est pas quelque chose que nous
20 avons exploré. Dans ma recherche sur la violence de l'extrême droite, ce serait peut-
21 être intéressant pour la Commission de... parce que des actes de violence d'extrême
22 droite ont lieu en milieux urbains plutôt que rural [sic]. C'est le contraire aux États-Unis,
23 la violence d'extrême droite se donne surtout dans les secteurs de milieux ruraux. Je ne
24 sais pas si... quel est le... je ne sais pas si c'est allé trop loin, mais vous pouvez donc
25 répondre à cela.

26 **Me KRISTA SMITH:** Et avant de quitter cette table ronde, y a-t-il
27 d'autres modèles dans les données qui ressortent vraiment pour vous ?

28 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Pas de modèles je dirais, c'est plus en

1 nombre. Si je peux, vous savez, contacter cela, c'est clair que le nombre serait très
2 élevé. Bien sûr utilisez la définition que nous avons utilisée, que nous avons voulu
3 réduire la chose, mais pas autant que ça. Donc nous avons voulu être plus spécifiques,
4 sans pour autant être plus exclusionnaires [sic], mais je dirais que les normes sont plus
5 élevées et donc si on applique ça dans le contexte américain, nos collègues... avec nos
6 collègues américains, je suis sûr que ce nombre sera beaucoup élevé.

7 **Me KRISTA SMITH:** D'accord. Donc pour, justement orienter cette
8 discussion sur la base des données des États-Unis, je voudrais attirer votre attention
9 sur un article que nous avons... vous avez fourni dans le paquet des... du rapport
10 produit, préparé par *Voices of America*, les Voix de l'Amérique, qui détaille une base de
11 données crée par le *Violence project*, le Projet de violence. Sur 168 fusillades de masse
12 aux États-Unis, entre 1966 et 2020, on peut trouver ça aux pièces P-00396.

13 Donc selon le *Violence project*, il y a eu 168 fusillades de masse,
14 toutes sortes confondues, mais en voyant tout cela, ils ont découvert que les tireurs de
15 masse ont tendance à partager quatre points en communs. Souvent il y a un
16 traumatisme dans la petite enfance et une exposition à la violence à un jeune âge, le
17 deuxième, c'est qu'il y avait un grief ou un point de crise identifiable. Le troisième, c'est
18 que ces individus avaient étudié les actions des tireurs passés et cherché à valider
19 leurs méthodes et leurs motivations et leurs motifs. Et le quatrième point, c'est qu'ils
20 détenaient les moyens de réaliser des attaques.

21 David, étant donné que cela correspond à votre travail de
22 l'expérience canadienne, pour ce qui est de l'expérience canadienne, qu'est-ce que
23 vous pouvez nous en dire ?

24 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Si je peux laisser mon collègue, je
25 préférerais répondre à ce qu'il va dire.

26 **Me KRISTA SMITH:** D'accord, c'est bon. Tristan.

27 **Dr TRISTAN BRIDGES:** En fait, le Projet de violence, ou le
28 *Violence project*, est un projet très important, qui fonctionne parfaitement dans le

1 contexte de cette Commission. Donc pour ce projet pour lequel nous utilisons une
2 définition plus étroite au sujet des victimes du *Violence project*, cela va dire l'explication
3 qu'il va donner, c'est qu'ils ont fait ça pour... ce sont des données qui sont accessibles.
4 Donc on va dire au sujet de ce rapport, c'est qu'on doit savoir quel genre d'incident on a
5 raté ou on a manqué pour tirer des conclusions pareilles et il y a beaucoup d'incidents
6 comme celui-là. Donc, d'abord c'est fatal, on peut se mettre d'accord sur le rapport, on
7 a besoin de savoir si c'est le... ces modèles dans ces données sont essentielles, sont
8 spécifiques aussi, on peut en tirer quelque chose ou le rapport que nous avons lu, le
9 rapport auquel vous avez fait référence, Krista, ça va être plus ma réponse à moi et
10 celle de Tara.

11 Donc, si je peux vous donner un exemple, par exemple l'auteur a
12 un historique ou un précédent de santé mentale, on ne va pas comparer cela avec le
13 reste de la population, donc ça va être une... en fait, une raison qui va expliquer
14 pourquoi ces choses se sont passées. Donc, juste pour vous dire... donner un exemple
15 par rapport aux fusillades dans les écoles aux États-Unis, lorsqu'il y a... il y a beaucoup
16 de recherches qui ont été faites au sujet des fusillades dans les écoles, les résultats
17 étaient que les auteurs ont souvent été victimes d'intimidation, ce sont les... c'est-à-dire
18 les recherches ressortent avec ça, en fait. Aussi, parfois il est question de les
19 identifier... mais si on tient en considération les sondages des étudiants aux États-Unis
20 qui... si on leur pose la question : « Combien en avez-vous [sic] intimidés? », c'est aussi
21 un très grand nombre de personnes qui ne vont pas quand même s'engager,
22 embarquer dans des fusillades de masse.

23 Donc, ce sont là les points que l'on doit garder en tête lorsqu'on
24 tient en considération ces données.

25 Tara, je ne sais pas, peut-être qu'elle voudrait ajouter quelque
26 chose?

27 **Me KRISTA SMITH:** Donc, Angelique, j'allais vous poser la
28 question sur ces quoi les limites, quelles sont les limites à mettre, c'est-à-dire les limites

1 possibles dans ce type de rapport? Avez-vous un quelconque commentaire à ce sujet?

2 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Je suis entièrement d'accord avec les
3 commentaires de Tristan parce que si on pense à la prévalence au niveau de la société
4 en général en termes de... lorsqu'on sait que le Canada a expérimenté un certain
5 pourcentage qui remonte à l'enfance, à la petite enfance, on parle de 35 % des
6 étudiants... qui ont déjà fait acte d'intimidation, ce qui est un grand nombre. On parle
7 aussi de traumatismes de l'enfance, la maladie mentale aussi. Si on va tout
8 simplement... en considération tout simplement le traumatisme, on parle de 18 % et
9 66 % des Canadiens ont rapporté avoir été victimes d'intimidation dans leur vie.

10 Donc, on ne peut pas...lorsqu'on voit ces nombres des enfants qui
11 ont vécu de la violence, qui ont été maltraités et qui ne sont pas forcément devenus des
12 auteurs, on peut faire des liens entre cette expérience et la même chose avec des
13 problèmes de santé mentale. Un Canadien sur trois sera touché par la santé mentale
14 durant leur vie, et donc... par exemple, nous avons des données de 2016 jusqu'à 2017,
15 un Canadien sur sept a des problèmes ou a accès à des soins pour la maladie mentale.
16 Donc, ce sont de grands nombres, et juste les liens, c'est un lien solide et fort qui, je
17 dirais, va pouvoir provoquer des incidents pareils et, je dirais, un peu partout.

18 **Me KRISTA SMITH:** Donc, y a-t-il une... et ma question, c'est pour
19 tout le monde, est-ce que la valeur de regarder ce type de caractéristiques
20 démographiques lorsqu'on essaie de voir s'il y a un modèle?

21 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Oui, bien sûr, comme vous voulez.

22 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Oui, je pense que c'est toujours une
23 valeur lorsqu'on prend ça en considération parce qu'on ne peut pas intervenir plus tôt
24 lorsqu'un enfant a un traumatisme, on ne peut pas aborder certaines de ces questions.
25 Je crois que je suis en train de lire un autre rapport avant... j'étais en train de lire un
26 autre rapport avant cette réunion, et donc, c'est un « *package* » qui justement démontre
27 la différence entre la santé mentale et le taux bas, je pense qu'on a déjà mentionné que
28 les personnes souffrant de santé mentale vont être plus victimes plutôt que des auteurs.

1 Donc, ce sont des éléments qu'il y a lieu de tenir en considération
2 parce que ce sont des points... en tant que société, on devrait prévenir les
3 traumatismes de l'enfance pour tous les enfants. On ne voudrait pas que les enfants
4 passent par cela, on ne voudrait pas que les gens vivent cela sans qu'il y ait du soutien
5 pour eux autres, sans qu'ils aient droit à de l'assistance, à une certaine assistance.
6 C'est une question très complexe, en fait.

7 **Me KRISTA SMITH:** Merci.

8 Tara, des détails à rajouter?

9 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Non, pas vraiment. Je suis d'accord
10 avec tout ce qu'a dit Angelina [sic]. Bien sûr, si on voit tous ces résultats des données
11 et qu'il y ait plus de financement, plus de soins pour les personnes qui passent ou qui
12 ont des problèmes de santé mentale ou qui ont été victimes d'intimidation, ça peut juste
13 être fait, mais tant que le temps de faire des prévisions ou de prédire des choses
14 pareilles, je ne pense pas que ça va marcher.

15 **Me KRISTA SMITH:** D'accord. Merci.

16 Des détails à ajouter? Des commentaires?

17 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Les spécialistes sont typiquement
18 intéressés par la dynamique sociale sur pourquoi et comment un individu va... c'est-à-
19 dire va aller vers des incidents de masse ou des actes de violence. Donc, c'est une
20 lacune qui explique cela, explanatoire. Donc, c'est une question de pourquoi c'est le
21 cas, c'est pourquoi ces griefs, ces problèmes auxquels font face des millions de
22 Canadiens et des millions de personnes à travers le monde entier, pourquoi une toute
23 petite minorité de ces populations vont, par exemple, s'intensifier et passer à l'acte, un
24 acte de violence.

25 Donc, la question est vraiment latente maintenant, mais la réponse,
26 c'est que nous ne savons pas. On admet que la tâche des spécialistes qui sont
27 intéressés par cette dynamique, sur pourquoi ça s'intensifie et que certaines personnes
28 embarquent et vont vers l'extrémisme, donc c'est très complexe comme question

1 lorsqu'il est question justement de parler de la dynamique sociale qui implique l'être
2 humain, et leur conduite et leur identité et tout ça. Ça va toujours être quelque chose de
3 très complexe, un grand paquet de raisons qui fait que les tentatives pour réduire les
4 lacunes.

5 Donc, pour répondre à votre question, Krista, la réponse, c'est oui,
6 ça vaut la peine. Ça vaut la peine parce que c'est un cheminement, c'est un parcours
7 que... dont le rôle de certains spécialistes est de réduire justement et d'aborder ou de
8 s'attaquer à ces lacunes.

9 **Me KRISTA SMITH:** Merci beaucoup.

10 Quelque chose d'autre?

11 Donc, je voudrais maintenant rediriger vers la discussion d'une
12 autre façon et on passe à Angelique, et, c'est ça, le rapport de Voices of America qui a
13 révélé que les traumatismes de la petite enfance et l'exposition à la violence à un jeune
14 âge, c'est clair qu'ils ne sont pas prévisibles, mais ça serait utile si on peut en savoir
15 plus sur le travail que vous faites et c'est quoi les répercussions, qu'est-ce que vous en
16 voyez, c'est quoi son impact lorsque vous voyez cela avec les enfants qui ont été
17 victimes ou qui ont des traumatismes?

18 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Merci, Krista. Lorsque je pense à ce
19 travail, il est important de parler, de dire, parce que même les études dans les
20 recherches que nous effectuons sont limitées par qui va participer et qui va avoir accès.
21 Donc, lorsqu'on parle des répercussions dont nous savons qui ont rapport avec les
22 traumatismes de la petite enfance, c'est dans un domaine ou dans les domaines où je
23 ne pense pas qu'il y a une définition au sujet des termes ou de termes génériques pour
24 ça, que ce soit des expériences traumatiques ou leurs répercussions sur... pour toute
25 une durée de vie. Je pense qu'on est d'accord aussi que c'est complexe et qu'on ne
26 peut pas vraiment considérer cela... on ne peut pas le voir sur une base individuelle et
27 d'où sa complexité.

28 Et donc, à titre d'exemple, on sait que presque un million d'enfants

1 dans ce pays chaque année sont exposés à la violence chez eux et on sait que la
2 majorité du bien-être des enfants dans le monde sont victimes de violence du
3 partenaire intime, et aussi ça implique des enfants qui ont au moins 2-3 ans, et ces
4 données démographiques changent souvent en raison de la sensibilisation au sujet de
5 la violence, de l'exposition des enfants à la violence. Par exemple, la concurrence de
6 traitements et d'autres défis qui se passent ou d'autres problèmes qui existent dans
7 certaines familles.

8 On sait que les enfants sont victimes d'exposition aux
9 traumatismes de mille... plusieurs façons, et donc, ce qui nous intéresse encore une
10 fois, c'est les risques multiples de comportements, et aussi ça va dépendre d'autres
11 groupes d'éléments et de facteurs qui sont individuels, donc ce sont les individus par
12 rapport à l'enfant lui-même, ou qui sont externes au monde de l'enfant, donc, par
13 exemple, c'est quoi la structure de la maison, les membres de la communauté qui sont
14 impliqués, le développement, de comment ça se passe pendant leur vie, comment ils
15 comprennent cela, est-ce que ça a des répercussions sur eux, est-ce que ça a des
16 répercussions sur leur capacité quant à avoir accès à ce qu'on va considérer comme
17 des composantes de facteurs qui bâtissent la résilience lorsqu'ils sont à l'école,
18 lorsqu'on est isolés aussi en milieu scolaire, et aussi les répercussions de ce genre de
19 traumatismes qui... il est question de lutter contre cela, aussi de récupérer ou de bâtir
20 des amitiés, que l'on a peur de perdre parce que ça va permettre de les protéger.

21 Et donc, on parle aussi de la violence, on sait que les enfants n'ont
22 pas accès à, par exemple, aux soins de santé, à des structures aussi comme la police
23 ou comme la Protection des enfants pour qu'ils soient utiles aux familles qui vivent avec
24 cette menace. Donc, il y a tellement de façons de... par exemple, des répercussions,
25 mais en même temps, je souhaite et j'espère qu'il y a beaucoup d'enfants qui ont vécu
26 cela, on n'en entend pas parler que jusqu'à plus tard et que d'autres enfants, on
27 apprend ce qui leur arrive à une étape un petit peu plus avant.

28 Donc, pourquoi il est important de considérer cette question de

1 tenir en considération le traumatisme des enfants? Si je peux faire un commentaire sur
2 ça, c'est que la Commission, on a besoin d'oublier cette idée qui concerne d'identifier ce
3 qui se passe avec A, B et C, on doit absolument considérer que ce qui arrive aux
4 enfants fait partie de la communauté, ça fait partie de la réponse, de la réaction de la
5 société, des familles vis-à-vis des enfants. La société doit réagir à ce genre
6 d'expériences. On peut faire plus pour justement arrêter, mettre fin à l'intimidation.
7 Lorsque les gens, ils vont remplir le sondage, ils vont dire « oui, ça, ça m'arrive », « ça,
8 c'est déjà arrivé à quelqu'un », il est question de sensibilisation, de programmes qui
9 visent la sensibilisation, que ce soit dans les familles... en fait, on forme les personnes
10 pour qu'elles soient en mesure de parler à leurs familles et, comme dans d'autres
11 sociétés, nous avons plus de responsabilités à être entreprises pour ce qui est des
12 individus qui vont commettre des choses nuisibles et aussi d'autres parties de la
13 communauté où il y a intervention pour cela.

14 J'ai répondu à votre question?

15 **Me KRISTA SMITH:** Dans un certain sens, oui. Je suis en train de
16 décider. En fait, je voudrais avoir deux autres questions pour la question d'origine. Je
17 vais revenir sur deux points importants que vous avez soulignés. Donc, je pense que...
18 je voudrais poser la question de toutes les façons, sachant que je vais revenir à ce que
19 vous venez de dire parce que c'est un point sur lequel on a besoin de s'attarder pour en
20 parler, mais avant d'aller là, je voudrais... enfin, gardons en tête que l'audience fait
21 partie de... c'est-à-dire y'a des gens qui sont comme moi qui ne sont pas du domaine,
22 qui n'en savent pas plus que ça. Y a-t-il une façon de nous dire en termes généraux par
23 rapport à un enfant qui a été exposé, qui a vécu une expérience de traumatisme, de
24 violence, que les répercussions soient émotionnelles ou ce qu'ils ont appris sur le
25 monde lorsqu'ils ont vécu cela?

26 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Je pense qu'on peut développer cela à
27 partir du moment où un adulte peut toujours gérer que l'on appelle des régulations
28 émotionnelles qui est la capacité de gérer son stress, de savoir choisir le moment de

1 demander de l'aide à autrui, et donc, l'exposition à la violence, au traumatisme. Je vais
2 être claire. Lorsque je parle de ces pièces définitionnelles, je parle du traumatisme
3 complexe, je parle de ce dans quoi un enfant est... vit, je parle de traumatisme
4 complexe qui est particulièrement... qui survient dans des relations avec quelqu'un pour
5 lequel... qui est censé être un aidant naturel. Donc, sur la base de ces conceptions, il y
6 a des personnes qui voient ça au niveau... tout au long de leur vie, que ce soit votre
7 aidant naturel le plus proche ou l'enseignant, la personne avec qui on a une certaine
8 confiance... en qui on a une certaine confiance, et puis on est lésé ou blessé par
9 certaines personnes qui, en fait, devaient nous aimer le plus ou qui nous fait le plus
10 peur. Donc, on va penser à ce que, d'accord, c'est un étranger que je ne connais pas
11 du tout, mais vers lequel je pourrais retourner plutôt que quelqu'un de ma famille.

12 Donc, lorsqu'on pense à comment les enfants et les petits enfants
13 en apprennent plus sur leurs émotions et sur ce qui se passe... lorsqu'on prend un
14 bébé qui pleure, on les prend dans les bras, on les berce, on leur parle, et donc, avec le
15 temps, ils vont développer cela avec eux-mêmes et pour eux-mêmes. Donc, si on est
16 un bébé et qu'on grandit dans une école où lorsqu'on pleure ou on a besoin d'aide et
17 qu'on voudrait en parler et qu'on ne vit pas une expérience pareille...

18 C'est juste que quand je parle que... on entend bien en tout cas.

19 Bonjour Zoom!

20 Donc, plusieurs de ces enfants manquent de développement
21 affectif, sont moins au courant de leurs émotions, parce qu'ils n'ont personne pour les
22 comprendre, cela pendant que les traumatismes se passent, ils sont moins susceptibles
23 de décrire cette expérience, utiliser différentes émotions pour décrire leurs sentiments.
24 S'ils ne peuvent pas identifier cela, s'ils ne peuvent pas écouter ses émotions, ces
25 sentiments-là, cela pour déclencher des stratégies d'adaptation, pour utiliser ces
26 réactions pour obtenir de l'aide, alors ils sont laissés un peu pour compte. Imaginez-
27 vous grandir et ne pas pouvoir parler à quelqu'un, trouver une façon de faire que notre
28 corps se sente un peu mieux, c'est ça la fonction souvent des autres personnes au

1 cours de notre vie. Toutes les personnes dans la salle connaissent quelqu'un qu'on
2 pourrait voir si on était blessé, même comme adulte, qui ferait qu'on se sente mieux, et
3 c'est ce que les enfants apprennent tôt. Quand on est exposés à de la violence de la
4 part de quelqu'un qui est censé se soigner... vous soigner, on apprend à moins bien le
5 faire, et cela peut être un parcours difficile pour essayer de déterminer cela comme
6 adulte et c'est surtout ce que les gens font tout au cours de leur vie pour essayer de
7 trouver une autre personne avec laquelle ils se sentent suffisamment en sécurité où ils
8 apprennent à se régler dans le contexte de cela.

9 **Me KRISTA SMITH:** Merci. Cela aide à rassembler un portrait qui
10 aide à décrire... à expliquer ce qui se passe chez certaines personnes.

11 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** J'ajouterais aussi, si on songe aux
12 enfants qui sont dans... gardés hors des foyers, de la justice juvénile, ils connaissent
13 tellement de traumatismes. Si on songe au fait que le risque quand on se met en
14 difficulté dans le monde, c'est parce qu'il n'y a pas de soins. On n'a pas ... on ne fait
15 pas l'objet de soins qui sont fiables et sécuritaires.

16 **Me KRISTA SMITH:** Je veux juste m'assurer que j'ai bien compris
17 votre utilisation du terme « les traumatismes complexes ». Vous avez rattaché cela à
18 des relations.

19 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Oui, c'est ça. En fait, qu'on subisse un
20 tort de la part de quelqu'un que l'on « fie » et qui nous importe, c'est ça qui fait que c'est
21 compliqué. Si on est un peu... un étranger nous porte préjudice et on dit à la famille que
22 cette terrible chose s'est passée, la famille nous soutient, ils obtiennent de l'aide, ils
23 appellent l'école, ils font appel à la police, et tout le monde vous dit c'est pas de votre
24 faute, on vous protège. Si c'est quelqu'un qui est censé vous soigner, peut-être qu'ils
25 vont dire « oh, ça ne s'est pas produit », ils vont dire « ne le dites pas à qui que ce
26 soit », ou encore pire, ils disent « c'est votre faute et c'est la raison pour laquelle ça se
27 passe ». Cela porte vraiment confusion aux jeunes et c'est difficile de résoudre tout
28 cela. Il faut trouver des façons fonctionnelles, non fonctionnelles de gérer cette

1 expérience-là pleine de détresse et parfois dès un très jeune âge.

2 **Me KRISTA SMITH:** Merci.

3 Nous allons prendre la pause du milieu d'après-midi bientôt. Avant
4 de prendre la pause, je vais juste vérifier avec les autres membres du panel.

5 Est-ce qu'il y a du suivi en fonction des commentaires d'Angelique?

6 D'accord.

7 Est-ce qu'on peut prendre la pause?

8 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui. Merci bien. Ce sera une
9 pause de 15 minutes.

10 --- **L'audience est en pause à 15 h 06**

11 --- **L'audience est reprise à 14 h 24**

12 **Me KRISTA SMITH:** Nous nous attardons à présent à un autre
13 aspect qui revient souvent dans la discussion. On a vu dans le rapport de Voices of
14 America que des 168 évènements de pertes massives examinées, seulement 4
15 impliquaient des femmes. Le genre semble être un élément important.

16 Tara et Tristan, vous en avez parlé longuement de votre
17 témoignage de lundi. Donnez-nous une entrée en matière, Vous étudiez la masculinité,
18 comment est-ce que vous définiriez la masculinité dans la culture américaine?

19 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Je suis expert dans le domaine. La
20 masculinité, bon, quand on pose la question, il serait bien d'avoir une réponse qui serait
21 comme la réponse à la question « qu'est-ce que la gravité? », mais finalement, ça
22 s'adonne que la masculinité a différents sens dans différentes cultures, pour différentes
23 personnes, et l'une des façons que les chercheurs ont essayé de définir ce concept
24 glissant est de procéder par un processus d'élimination.

25 Et donc, nous résumons dans notre rapport un ensemble de
26 travaux sur la théorie de l'identité sociale, ce qui suggère que si vous avez une identité
27 qui est très significative pour vous et que cette identité est contestée ou perçue comme
28 étant contestée, une réaction pourrait être, donc, de faire montre de cette identité de

1 façon exagérée. C'est une façon qu'entre... de définir la masculinité. Donc, ce que l'on
2 a fait dans ces études, c'était de contester les prétentions de masculinité et ensuite de
3 voir quels sont les résultats.

4 Plusieurs études ont démontré que les hommes ont tendance à
5 chercher plusieurs choses quand ils se sentent menacés dans leur identité de genre.
6 Par exemple, les hommes seront plus portés à la violence quand leur masculinité est
7 contestée, qu'ils acceptent des énoncés de suprématie masculine comme quoi...
8 comme, par exemple, « je crois que les hommes sont supérieurs aux femmes », et cela
9 nous fait comprendre que la violence est associée avec la masculinité d'une manière ou
10 d'une autre, car l'identité de la... la théorie de l'identité sociale nous dit que, quand on
11 conteste une identité, on pourra en savoir beaucoup sur la nature de cette identité en
12 voyant quelles sont les réactions de la personne.

13 **Me KRISTA SMITH:** Est-ce que ces données proviennent
14 seulement des États-Unis?

15 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Ces études sont assez récentes, la plupart...
16 une bonne partie de la recherche s'est faite aux États-Unis, mais non pas
17 exclusivement. Cette recherche s'est faite dans des contextes expérimentaux sur de
18 jeunes hommes, souvent sur des étudiants, des étudiants universitaires, donc ce sont
19 des données partielles qui nous indiquent quand même que, quand la masculinité
20 importe aux gens et que l'on leur fait croire que ce n'est peut-être pas quelque chose
21 que la personne possède ou qu'elle pourra mettre en œuvre, il y a des ensembles de
22 réactions que l'on verra habituellement. Donc, il n'est pas encore clair parce qu'il y a
23 peu d'études qui démontrent que les mêmes réactions se présenteront dans différents
24 contextes internationaux.

25 **Me KRISTA SMITH:** Avant de passer à d'autres éléments, vous,
26 votre recherche s'est portée sur les caractéristiques de la masculinité lors de...
27 lorsqu'elle est contestée, mais est-ce que l'on sait quelque chose de la masculinité
28 quand elle n'est pas contestée?

1 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Alors, je crois que plusieurs études
2 seraient d'accord, si on devait trouver une définition de la masculinité, sur cette
3 définition de base : que la masculinité est tout ce qui n'est pas féminin. C'est dommage,
4 mais... c'est difficile, mais c'est comme il est difficile de définir... il est plus facile de
5 définir ce concept par opposition à un autre concept, celui de la féminité.

6 **Me KRISTA SMITH:** Angelique, passons à vous. Parlons donc du
7 rôle de masculinité, le rôle mâle ou l'identité sociale du mâle. Est-ce que c'est quelque
8 chose qui se présente dans vos études?

9 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Oui.

10 On vient de reprendre la scie à chaîne, mais bon.

11 L'identité de genre est un risque, un facteur de risque et aussi un
12 facteur de protection pour les jeunes qui vivent une violence fondée sur le genre,
13 l'exposition à la violence au foyer et l'exposition aux mauvais... à l'agression sexuelle.
14 Bien des jeunes sont ciblés par leurs parents parce qu'ils ne sont pas assez masculins,
15 pas assez mâles, et ils reçoivent ces messages très jeunes et, comme Tristan a dit, ils
16 sont parfois ciblés par le fait de se présenter comme trop féminins. C'est un
17 comportement problématique quand on essaye d'intervenir pour prévenir des cas futurs
18 de violence contre les femmes et les enfants.

19 Si vous songez aux... si vous imaginez que les premières attaques
20 contre votre masculinité proviennent de votre propre... de vos propres parents, il s'agit
21 d'un trajet qui fait peur, et ces programmes de prévention pour les jeunes garçons et les
22 jeunes hommes qui sont offerts dans les écoles cibles. Justement, la masculinité.
23 Qu'est-ce que la masculinité, quels sont ces messages que vous êtes en train de
24 recevoir? Les hommes reçoivent beaucoup de messages sur la masculinité et la
25 féminité chez eux et dans la société. Ces programmes visent à leur faire parler de ces
26 messages, et de reconnaître qu'il y a d'autres façons de faire. Justin (?) a parlé des
27 gens qui font l'objet d'intimidation parce que, ils sont féminins ou ont l'air, ou sont
28 perçus comme féminin. C'est un facteur de risque.

1 Quand les jeunes voient ces rôles de genre rigides, et la violence
2 qui est imposée en conséquence, ont grandi en croyant que les femmes sont
3 responsables de la violence faite à elle, ou que la violence est justifiée quand vous
4 voulez avoir gain de cause et donc, les jeunes apprennent, ces jeunes garçons
5 apprennent que, ils doivent prendre le contrôle et que les femmes devraient se
6 soumettre. C'est bien de ces garçons n'ont jamais vu de conséquences pour ces
7 comportements de leurs parents. Et ils apprennent peut-être à... à... à reconnaître ce
8 parent comme étant plus compétent. Parce qu'il a pu prendre des décisions sans
9 conséquences. Il y a beaucoup de facteurs de risque qui tournent autour de la
10 masculinité et le contrôle du pouvoir.

11 **Me KRISTA SMITH** : Je dois maintenant, encore une fois, vous ai
12 demandé de définir un terme. Vous avez parlé d'un facteur de risque. La masculinité est
13 un facteur de risque. Mais en quoi est-ce que la masculinité peut être un facteur de
14 protection. Qu'est-ce que c'est qu'un facteur de protection? Et en quoi la masculinité
15 peut être?

16 **Dre ANGELIQUE JENNEY**: Dans un ménage où la masculinité est
17 vue comme préférable à la féminité, elle peut être vue comme un facteur de protection.
18 Donc, cette personne pourrait avoir une position de pouvoir sur... pouvoir sur la mère et
19 les autres jeunes de la famille. Il se peut que la personne soit ciblée pour n'avoir... pour
20 ne présenter pas assez... ne pas présenter pas assez de caractéristiques de la
21 masculinité. Une fille pourrait être protégée parce qu'elle est jeune fille, et elle ne serait
22 peut-être pas ciblée, par exemple, de la même façon que sa mère, adulte. Mais elle
23 pourrait être ciblée aussi.

24 Donc, il se peut que l'un... l'un ou l'autre de ces enjeux soit un
25 facteur de risque ou de protection, dépendamment des conditions du ménage. C'est
26 utile.

27 **Me KRISTA SMITH**: Merci. Allons un peu plus loin. Angelique, j'ai
28 une question pour vous. Quand les docteurs Bridges et Tober ont comparu, lundi, un

1 avocat des participants a posé la question suivante : Compte tenu que l'on sache que la
2 culture de la masculinité peut commencer très jeune, est-ce que vous êtes au courant
3 d'une étude qui... qui... qui démontre comment, qui montre comment contrer ces
4 dynamiques, ces dynamiques dès le jeune âge de la personne concernée? Quand les
5 enfants acquièrent cette culture, apprennent que la masculinité y est pour quelque
6 chose dans le pouvoir, comment est-ce que l'on travaille pour aider les jeunes?

7 **Dre ANGELIQUE JENNEY** : On sait qu'il y a des programmes qui
8 sont fondés sur les données probantes et qui sont mises en œuvre dans les écoles
9 maintenant, qui essaient de... de... de... d'aborder la question du genre, des rôles de
10 genre moins rigides et la prévention de la violence. La plupart de ces programmes
11 s'appliquent aux adolescents. Par exemple le programme *Wise case*, en Alberta, mais
12 si on veut... voudrait avoir un programme de prévention, il faudrait avoir des programmes
13 d'éducation plus universels et qui (inaudible) compter des traumatismes dès le jeune
14 âge des enfants.

15 Car l'endoctrinement commence très jeune. De très jeunes enfants
16 savent avec quel... quel jouet ils doivent jouer. Le marketing fait un bon travail de...
17 de... d'éducation des jeunes enfants quant au rôle de genre. Je pense que ces
18 programmes devraient viser ces messages en matière d'identité de genre, et qui fait
19 quoi, plutôt dans le programme scolaire. Il est tard quand le jeune devient adolescent.
20 Bien que ce soit le moment où la personne commence à acquérir une identité
21 personnelle. Il est tard de dire au jeune, quand il est déjà adolescent, que la masculinité
22 aurait peut-être d'autres couleurs.

23 **Me KRISTA SMITH** : Tristan, avez-vous quelque chose à ajouter
24 aux commentaires d'Angelique, étant donné vos études.

25 **Dr TRISTAN BRIDGES** : Je pense que nous sommes d'accord
26 avec tout ce qu'Angelique a dit et j'ajouterais aussi que plusieurs personnes seraient
27 d'accord que, du point de vue politique, on espère vous voir inoculer des jeunes contre
28 des façons dommageables de comprendre la masculinité. Il serait bien que l'on puisse

1 le faire d'une seule... d'un seul coup. Une seule intervention qui permettrait de régler
2 cela pour tout le monde. Mais, finalement, tout ce qui est bon pour les enfants, est bon
3 pour les enfants. Et si on peut... il faudrait donc faire... leur faire bénéficier de ces
4 choses. Par exemple, si moi je dormais autant que mes enfants, je serais plus en santé.

5 Ces éléments font partie de l'éducation primaire. Et aussi de
6 l'éducation secondaire. Parfois, on a l'impression, par contre, de faire trop peu, trop
7 tard. Donc, il serait bien de faire ces interventions à chaque instant, ou chaque... à
8 chaque période de la vie d'une personne.

9 **Me KRISTA SMITH** : Très intéressant! David, parlons des adultes.
10 Vous avez étudié l'extrémisme, l'extrême droite au Canada. En quoi la masculinité et
11 les notions de masculinité se... figurent dans votre... figure-t-elle dans votre travail?

12 **Dr DAVID C. HOFMANN** : On va commencer par le concept de la
13 masculinité. Masculinité menacée, ou à risque. C'est un sous-ensemble de la... de
14 l'homosphère de droite. La masculinité est liée, construite comme quelque chose qui...
15 de toujours menacée. Les notions traditionnelles de la masculinité qui sont mises sur un
16 piédestal ne sont plus valables. Et ne tiennent plus. Et ces hommes vont voir les droits
17 des femmes ou les rôles en évolution des femmes dans notre société comme quelque
18 chose de négatif.

19 Et on va donc prendre tous ces griefs et on va en fabriquer en
20 quelque chose qui représente un amalgame entre le... le... le général et le personnel.
21 Pour expliquer comment ce trouve dans cette situation. Ils se voient comme des échecs
22 et pourquoi... et cela explique cela pour eux, pourquoi ils sont pas capables de venir...
23 devenir des hommes qu'ils voudraient être. Cela, donc, nous amène aussi à des
24 considérations de sexe et de sexualité. On pense aux (inaudible). Et ces... (inaudible)
25 involontaires. Donc, ces jeunes vont attribuer à leur manque de masculinité... leur
26 incapacité de... d'obtenir des relations sexuelles à leur manque de masculinité. Et donc,
27 encore là, ils vont attribuer cela... cela aux rôles évolutifs des femmes. Tout cela est
28 de... rattaché à ce récit... de ce discours de base, cette... ces valeurs de base qui sont

1 (inaudible).

2 **Me KRISTA SMITH** : Donc, les armes à feu, que nous avons déjà
3 exploitées lors des incidents de pertes massives. Et je pense comme un point de
4 départ, je voudrais Tristan, si vous voulez nous parler un petit peu de, il y a une certaine
5 nuance que je n'ai pas compris jusqu'à ce que j'en ai parlé avec vous, qui peut-être...
6 on peut parler de caractéristiques individuelles des tireurs, mais il y a aussi une sorte de
7 discussion au sujet de la culture du cadre de façon, en gros, et je me demande si on
8 peut parler de cela ?

9 **Dr TRISTAN BRIDGES**: Je pense qu'on parle de quelque chose,
10 quand on me l'a dit un peu plus tôt, lorsqu'un incident pareil arrive, il y a une tendance
11 de zoomer sur cet incident, mais malheureusement, les sciences sociales c'est une
12 science moins productive que parfois. Elles sont mieux d'être utilisées de façon
13 descriptive. Parfois on peut identifier des modèles avec beaucoup de données et donc,
14 on ne va pas s'attarder sur chaque donnée. C'est pour ça... d'où la difficulté. Donc je
15 pense que les personnes sont à la recherche d'une certaine recette de, qui fait que
16 comment on peut éviter des crimes lorsque quelqu'un en parle. Donc il n'y a pas de
17 spécialistes en qui j'ai confiance qui pourraient répondre à cette question, mais par
18 contre, je sais que ce type d'incidents, vous savez, ils ne sont pas distribués de façon
19 équitable au sein des sociétés à travers le monde entier. Et même lorsqu'ils ont lieu au
20 même [sic] d'une même société, comme c'est le cas aux États-Unis, ils ne vont pas être
21 comme distribués au sujet d'une société. On peut poser des questions pour dire
22 pourquoi ils ont... ils apparaissent dans certains coins alors qu'ils n'existent pas ailleurs
23 et quelle est l'explication de cela, comment on peut expliquer cela ? Et donc, leurs
24 spécialistes ont parlé de la culture des armes à feu qui a une certaine signification pour
25 les personnes. Et je pense que ça peut sembler que ce n'est pas tout le monde qui
26 comprend la même façon lorsqu'il est question des armes à feu et donc, au fil du temps
27 on a besoin de comprendre.

28 Donc ce concept de la culture des armes est assez jeune, assez

1 nouveau pour nos spécialistes lorsqu'il est question de parler de ça au sein de société,
2 parce que chaque société considère cela sur la base de la culture qui existe au sein de
3 cette même société pour qu'elle ait la même signification lorsqu'il est question des
4 armes à feu. Mais cela nous permet quand même de dire que vu, même si... la
5 différence des cultures des armes à feu qui explique les nombres disproportionnés des
6 attaques massives aux États-Unis et peut-être que la culture des armes à feu existe de
7 différentes façons au sein de différentes communautés au sein de la même société et
8 donc, c'est toujours quand même très immobile, on va dire, c'est calme. Donc lorsqu'on
9 réfléchit au sens sur comment avoir différentes sources d'explications, de différentes
10 communautés au sein d'une même société.

11 **Me KRISTA SMITH:** Donc quelles sont les variables de sources
12 auxquelles vous pensez ?

13 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Si à certain moment, je vais inviter Tara à
14 parler de cela, c'est quelque chose qui est toujours en réflexion, qui fait toujours l'objet
15 d'une réflexion. Il y a eu des tentatives aux États-Unis qui ont fait que les personnes
16 aux États-Unis voulaient comprendre, c'est quoi les significations des armes, il y a des
17 descriptions dans des magazines qui expliquent certaines vues des armes. Donc pour
18 des personnes qui comprennent un peu, pour ce qui concerne les armes. On peut faire
19 des recherches dans Google aussi. Parfois lorsque j'ai parlé de cela avec mes parents,
20 de cette facilité, mais lorsqu'on va chercher dans Google, il y a beaucoup d'information
21 dans Google sur comment les choses sont identifiées par les personnes à travers le
22 monde entier, mais aussi les nations individuelles où les personnes vont ajouter des
23 choses.

24 Donc à titre d'exemple, sur comment ça a été utile dans l'histoire
25 récente, lorsqu'on va... pour aider les spécialistes à utiliser la recherche de Google,
26 c'est justement comment en savoir plus sur des épidémies, ou des flambées
27 épidémiques. Et on va poser des questions, comment ça a commencé, par une fièvre ?
28 Les médecins vont poser des questions, comment ça a commencé, par une fièvre, par

1 la toux ? Et donc, ce sont des choses que l'on oublie, mais Google garde tout ça.
2 Lorsqu'on voit le nombre de recherches, donc par exemple on va dire : « Je ne peux
3 pas... J'ai perdu l'odorat, j'ai perdu le goût. » Et donc, il se peut que ce soit cette
4 maladie si c'est le cas. Et donc, les spécialistes font beaucoup de recherches dans
5 Google, ce qui permet d'identifier un certain nombre de recherches sur internet qui est
6 en relation avec différentes compréhensions, ou significations. Et bien sûr où est-ce
7 qu'ils ont tendance à apparaître. Donc, ce sont des façons de justement, de mesure de
8 façon objective quelque chose qui était latent.

9 **Me KRISTA SMITH:** D'accord. J'étais en train de penser, ça
10 semble qu'il y a des variables qui ont relation avec les croyances, n'est-ce pas ? J'ai
11 des questions, une autre question pour Tara. Donc je vous demanderais d'abord vos
12 commentaires sur votre rapport commandé à la page 34. Vous avez mentionné que...
13 vous affirmez que la compréhension de la culture des armes à feu... Pardon.

14 « Carlson (phon.) a découvert que certains hommes
15 blancs utilisaient des armes à feu pour négocier
16 symboliquement et émotionnellement cette transition
17 sociale, culturelle et économique pour être capables
18 d'accomplir la masculinité à travers du rôle du
19 pourvoyeur. Carlson a constaté que les hommes
20 américains propriétaires d'armes à feu se penchent
21 de plus en plus sur la protection comme moyen
22 d'accomplir leur masculinité. »

23 Si vous pouvez nous répondre à cela.

24 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Oui, on essaie de parler de la culture
25 des armes à feu. En fait, on parle de définition et ça peut être très difficile à définir.
26 Tristan vous savez, il parle par exemple de personnes, comment ils sont, ils s'abonnent
27 à un certain magazine pour en savoir plus, donc des attitudes contemporaines, des
28 convictions contemporaines, qu'est-ce que cela signifie pour le monde. Et je pense que

1 de façon très importante, certains spécialistes considèrent ces convictions en éternelle
2 évolution. Je suis sociologue historique et je m'intéresse à cela. Mais vous savez
3 Carlson, et lorsqu'on voit les armes aux États-Unis, ça a été une partie intégrale de la
4 culture des États-Unis, mais la signification qu'ils ont a changé au fil du temps. Donc
5 Carlson il commence par dire qu'il y a quelques documents, il y a des changements et il
6 parle, ou il parle de relation entre l'incertitude économique, vous savez, ça peut
7 commencer par la... les propriétés, la possession et la manufacture, certains rôles,
8 pourvoyeurs recherchés par l'homme. En fait, dans le sens d'incertitude économique.
9 Donc il y a aussi des recherches qui ont démontrées que le fait que l'homme blanc, en
10 particulier, a tendance à trouver son confort, est très à l'aise avec les armes, ça procure
11 du... le fait de se sentir... de la certitude, d'être aux commandes, de contrôler la
12 situation. Des choses du genre.

13 **Me KRISTA SMITH:** Je pense que je voudrais revenir au contexte
14 canadien, David, si jamais vous voulez nous en dire plus.

15 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Je ne pense à rien de spécial
16 concernant le contrôle... c'est-à-dire, une recherche de ce contrôle des armes.

17 **Me KRISTA SMITH:** OK. Donc je vais vous rappeler, dans votre
18 article 2024 où il dit : « Est-ce que les Américains et les États-Unis... » C'est-à-dire,
19 « Est-ce qu'il y a une différence par rapport aux armes à feu au Canada et aux États-
20 Unis ? » Donc vous parlez de cet article et ça nous en dit un petit peu plus sur le taux
21 de propriété, ou de possession d'armes par les Canadiens et les raisons pourquoi, en
22 particulier ces données, le changement de ces données lors de ces dernières années.
23 Pouvez-vous commenter cela ?

24 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Oui, bien sûr. En fait, c'est une étude qui
25 a été faite par trois auteurs, une comparaison transnationale qui a porté sur
26 900 personnes : 450 Américains, 450 Canadiens. Et les spécialistes, ou les chercheurs
27 étaient intéressés par les discussions antérieures dont nous avons eu ici sur la culture
28 des armes à feu, en particulier en ce qui concerne la possession des armes de poing.

1 Ce qui est important de distinguer que les armes de poing sont un type d'armes qui...
2 c'est-à-dire, dont l'objectif est la protection. On l'utilise pour se protéger, mais aussi, ils
3 ne servent pas d'autres objectifs ou d'autres buts, par exemple pour nuire à d'autres
4 êtres humains, on ne va pas aller utiliser cela, donc ce n'est pas efficace. Donc c'est un
5 type très spécial, c'est-à-dire de possession, les personnes qui possèdent cela comme
6 un outil pratique, mais aussi pour l'autodéfense. Mais ça fait partie de leur identité et
7 dans certains cas... donc les chercheurs ont avancé, ils ont commencé avec
8 l'hypothèse de la culture canadienne, la culture des armes à feu canadienne qui peut
9 être différente du fait que la culture des armes américaines a commencée avec les
10 idées que la dernière ligne de défense contre des gouvernements tyranniques, des
11 tyrans, les droits des Américains... des citoyens américains, ou le gouvernement
12 fédéral américain lui-même qui a eu de grandes discussions au sujet de la culture de la
13 possession des armes à feu. Et les recherches ont aussi, sont arrivées à des résultats
14 plutôt intéressants. Les personnes qui possèdent les armes au Canada ne sont pas très
15 différentes de celles qui possèdent des armes aux États-Unis. Donc encore une fois,
16 l'idée que ce soit... que l'agent gouvernemental soit potentiellement hostile, que ce soit
17 les Américains ou les Canadiens, ils ressentent la même chose.

18 Aussi, je voudrais parler du fait que le marketing a, après 2012,
19 30 % des propriétaires d'armes, ça a commencé entre 2012 et 2017, qui coïncide avec
20 une augmentation de fusillades urbaines, en milieu urbain. Le message essentiel de cet
21 article en fait, consiste à l'hypothèse initiale des chercheurs qui peut-être a des points
22 plus en communs entre les Canadiens et les Américains, par rapport aux armes.

23 **Me KRISTA SMITH:** Merci. Maintenant sauf si quelqu'un a des
24 choses à ajouter, on va passer à notre dernier sujet aujourd'hui, qui porte sur les
25 stratégies préventives. Angeline [sic], je voudrais commencer avec vous. Étant donné
26 ce que nous savons, quelles sont les principales voies de préventions et aussi, y a-t-il
27 des choses que nos systèmes sociaux pourraient mieux faire pour atténuer ou prévenir
28 ces répercussions ?

1 **Dr ANGELIQUE JENNEY:** Oui, bien sûr. Merci Krista. Vous savez,
2 nous avons de la chance de vivre dans un pays qui a un système... qui dispose d'un
3 système de services sociaux aussi important et dont tirent profit ou bénéficient les
4 familles et les enfants. Encore une fois, il est clair que l'exposition à la culture, pardon, à
5 la violence ou au traumatisme, ne signifie pas qu'on va être des auteurs de violence,
6 mais ça va agir comme facteur préventif pour l'avenir. Ça va prévenir des traumatismes.
7 Donc ça existe déjà à plusieurs endroits, nous avons des programmes sous forme de
8 visites aux familles. Donc encore une fois, des soutiens à la famille, aussi la protection
9 des enfants, l'éducation des enfants... l'éducation précoce des enfants. L'intérêt par
10 rapport à leurs besoins de sorte à ce qu'on puisse les satisfaire et aussi les possibilités
11 de traitement et aussi, un système de protection de l'enfance bien financé, je dis bien,
12 « bien financé », de sorte à ce qu'ils puissent intervenir en temps et lieu lorsque cela est
13 nécessaire.

14 Encore une fois, lorsqu'il est question des travailleurs qui sont
15 impliqués dans la protection des enfants, qui ne peuvent pas être... répondre aux
16 attentes des familles et ça, c'est un problème de ressources. Aussi, on peut aussi
17 assurer que les enfants restent avec leur famille. On a besoin aussi d'avoir un accès
18 immédiat aux services pour les enfants. Nous avons vu cela comme étant un problème
19 national, par exemple lorsqu'on veut intervenir pour assurer la sécurité des enfants, on
20 peut exiger parfois le traitement de certains adultes, parce qu'ils souffrent de maladie
21 mentale. Et donc, les enfants devront attendre que leur parent ait droit à certains
22 services qui ont rapport avec leur maladie mentale. Et donc, les enfants vont attendre
23 au risque bien sûr d'être maltraités. Et donc qui ne sont pas... j'ai déjà parlé avec... sur
24 pas mal de programmes de prévention de traumatisme. Aussi, par rapport aux attentes
25 de genre rigides, et donc il est question de programmes qui sont prêts maintenant et on
26 a besoin qu'ils deviennent universels justement, pour prévenir les enfants qui sont dans
27 des contextes de... des écoles primaires.

28 Et donc, pour être en mesure de bâtir la capacité de reconnaître

1 leurs émotions et que maintenant, on parle de la documentation de résilience. La
2 résilience n'est pas un facteur individuel, c'est un facteur communautaire. Donc, c'est...
3 il est question de savoir s'ils peuvent être résilients en société et aussi, j'ai parlé de cela
4 déjà aujourd'hui, je suis juste en train de me répéter, de répéter que l'accès à ces
5 soutiens peut aider les enfants à comprendre que ce n'est pas leur faute s'ils sont
6 violents. Et aussi, bien sûr, assurer leur aide. Des possibilités qu'ils puissent exprimer
7 de façon positive lorsqu'il... aussi il est question, parce qu'il y a des agences, il y a des
8 organismes qui peuvent leur... améliorer les choses dans ce sens. On a parlé de
9 conversations sur les menaces de masculinité, les menaces d'identité, les menaces
10 d'appartenance et comment on peut prévenir tout ça. Aussi, des expériences de justice
11 sociale, dire à quelqu'un que s'ils sont victimisés et qu'ils sont en train de répondre
12 d'une certaine façon, d'arrêter... C'est-à-dire, de prévenir cela, de sorte à ce qu'il n'y ait
13 pas cette idée que personne ne peut leur venir en aide. Et que, ils s'arrêtent de se
14 préoccuper de ces idées que le système jus... qu'il n'y a pas de justice sociale qui
15 existe. Donc qu'ils puissent comprendre cela. En particulier par les enfants et les
16 familles.

17 Aussi les adultes, qui ont besoin d'assistance aussi. Et bien sûr, le
18 point essentiel, c'est d'assurer que les familles aient accès à l'alimentation, à
19 l'éducation, à faire face à toutes les menaces que tous leurs besoins soient satisfaits,
20 en particulier les besoins émotionnels. Et donc, ce sens de communauté, par exemple
21 l'école, la culture, la sensation, le sentiment d'appartenance et de faire partie de
22 quelque chose et d'avoir de l'espoir pour l'avenir. Pour assurer que les individus ont
23 accès à toutes sortes de possibilités s'ils en veulent.

24 **Me KRISTA SMITH:** Merci. Il y avait tellement d'éléments dans
25 votre réponse, je veux m'assurer que j'ai tout saisi. Alors ce qui est d'essentiel, c'est le
26 point d'emblée, le point de départ, on a passé beaucoup de temps à cet égard
27 aujourd'hui, la notion qu'on ne peut pas prédire, ce n'est pas possible de prédire, mais il
28 est possible de prévenir avec les ressources qu'il faut et les soins et prodiguer des

1 soins. J'ai entendu huit différentes choses, ce n'est pas une liste compréhensive, c'est
2 sûr, mais ça vaut la peine de répéter :

3 Vous avez dit un système de protection de l'enfance bien financé;
4 De meilleurs services de santé mentale pour les enfants et les
5 adultes qui ne souffrent pas de retardement qui cause davantage d'occasions pour des
6 torts;

7 Des programmes précoces informés pour les traumatismes dans
8 les écoles et la formation à la petite enfance;

9 Des systèmes de règlementation affective pour les enfants afin
10 qu'ils puissent développer une capacité de régler leurs propres émotions;

11 Accès à des relations de soutien, le simple fait d'avoir une seule
12 connexion, une seule personne sécuritaire à laquelle on peut accéder, ça peut faire
13 toute la différence.

14 Le sixième point : des occasions afin que les jeunes puissent se
15 vivre d'une façon positive, qu'ils ont un certain contrôle sur leur vie et leur propre corps,
16 et que cela peut aller à l'encontre de certaines des choses que nous avons discutées,
17 notamment les remises en cause de la masculinité;

18 Numéro 7 : la confiance dans les institutions, que les institutions
19 vont nous garder en sécurité – voilà mon résumé –, c'est-à-dire que quand on appelle la
20 police, on pense qu'ils vont venir nous aider, qu'ils vont venir nous aider, c'était 7;

21 Et 8, c'est les ressources matérielles.

22 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Oui, les éléments essentiels.

23 **Me KRISTA SMITH:** Un ménage, une maison, de la nourriture, un
24 sentiment d'appartenance, et s'identifier à sa collectivité.

25 Ayant pris le temps de tout répéter, est-ce qu'il y en a que vous
26 ajouteriez ou voudriez-vous en parler davantage?

27 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Je ne pense pas.

28 **Me KRISTA SMITH:** Génial. Merci bien d'avoir patienté en le

1 présentant.

2 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Bien fait!

3 **Me KRISTA SMITH:** Tara, est-ce que vous ajouteriez quelque
4 chose à cela?

5 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Non.

6 **Me KRISTA SMITH:** D'accord.

7 Tristan?

8 **Dr TRISTAN BRIDGES:** [...]

9 **Me KRISTA SMITH:** Ça va, Tristan?

10 **Dr TRISTAN BRIDGES:** [...]

11 **Me KRISTA SMITH:** David?

12 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Je pense qu'il est important de
13 reconnaître. Je suis tout à fait d'accord avec ce que... tous les propos d'Angelique,
14 mais c'est tout de même important de reconnaître qu'on peut faire de notre mieux pour
15 prévenir quelque chose, mais y'a pas de panacée, y'a pas rien... y'a rien qui va tout
16 résoudre. La prévention à cent pour cent de quelque sorte que ce soit, franchement,
17 c'est pas concevable. En tant qu'êtres sociaux, nous sommes trop complexes. Chacun
18 d'entre nous, nous sommes le résultat de milliers d'expériences sociales, différents
19 points de vue, différentes interactions. Il n'y aura jamais une chose qui va émerger des
20 sciences sociales qui va offrir une solution parfaite. Je ne dis pas qu'on ne devrait pas
21 essayer, ça vaut la peine, mais tout décideur, toute personne qui est impliquée dans les
22 sciences sociales, il faut garder ça à l'esprit lorsqu'on parle de prévention.

23 **Me KRISTA SMITH:** Et je vais songer aux popula... je songe aux
24 populations avec lesquelles vous travaillez et que vous étudiez, notamment les groupes
25 des célibataires involontaires, est-ce qu'il y a des stratégies de prévention qui
26 pourraient être particulièrement utiles dans ces situations-là?

27 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Ça rejoint beaucoup ce que disait
28 Angelique. Il y a des éléments universels. Lorsqu'on cherche à rejoindre les autres pour

1 empêcher les traumatismes de l'enfance, autant qu'on voudrait leur nier leur humanité
2 et les percevoir comme des monstres et ainsi de suite, toujours est-il que ce sont des
3 êtres humains. Ils vivent de la douleur et c'est des êtres qui s'en prennent aux autres en
4 réaction aux autres. Ils ont besoin de services sociaux tout comme les victimes de
5 traumatismes et ils sont tout autant humains que vous et moi. Bien que la vaste majorité
6 des célibataires involontaires ne commettent pas des actes de violence, ce sont des
7 gens qui ont besoin d'aide, et finalement, c'est un foyer où le petit groupe... nombre de
8 gens qui vont commettre des actes de violence surgissent de ce groupe-là.

9 C'est vrai que toute stratégie de prévention n'est pas à cent pour
10 cent efficace, mais ces collectivités... dans ces collectivités-là qui agissent d'incubateur
11 ou tremplin pour une petite minorité de ces gens-là qui commettent des actes de
12 violence, si on cible ceux-là et on cherche à guérir ou aider ces gens-là, cela va
13 probablement avoir un effet afin de réduire le nombre d'actes de violence.

14 **Me KRISTA SMITH:** Tristan?

15 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** Est-ce que je peux ajouter quelque
16 chose? Je veux juste faire un suivi. Si on songe à ce groupe-là en particulier, et d'autres
17 groupes aussi, où la raison qu'ils sont puissants et qu'ils se créent, c'est qu'il y a un
18 sentiment d'appartenance de faire partie de quelque chose où les autres... ces
19 personnes sentent la même chose, vous reconnaissent. Vous n'êtes pas seul à penser
20 comme ça. Alors, un des éléments de la prévention, c'est qu'est-ce qui attire les gens...
21 je pense qu'on peut appeler ça des groupes antisociaux ou peut-être vers... à
22 l'encontre d'un groupe davantage prosocial, il y a une raison qu'ils ont un sentiment de
23 ne pas appartenir... qu'ils ont un sentiment de ne pas avoir d'appartenance. Ils sentent
24 une certaine altérité en matière de leur propre humanité, et là, ils sentent avec ce
25 groupe-là, ils sentent un certain sentiment de connexion. Si on comprend le besoin
26 universel d'appartenance et de connexion, ils font précisément ce qui doit être fait, mais
27 on ne leur a pas fourni une voie qui est plus sécuritaire pour tout le monde.

28 **Me KRISTA SMITH:** Merci.

1 Alors, Tristan, j'allais vous poser une question très difficile et je me
2 demande si c'est un lien aux propos d'Angelique justement. Vous avez parlé de
3 l'exemple de fumer lors de votre témoignage ce lundi, on peut tous dire facilement que
4 fumer c'est nuisible, mais ça ne signifie pas que tout le monde s'arrête de fumer comme
5 ça, immédiatement. Alors, la transition culturelle, c'est ce qu'il faut. Comment fait-on
6 pour arriver à une transition culturelle étant données ces circonstances, par exemple,
7 disons que les gens se sentent exclus?

8 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Bon, le changement culturel va avoir lieu,
9 c'est toujours en train de se produire. La question, c'est si on peut jouer un rôle
10 directeur. J'ai parlé de fumer parce que, pour moi, fumer, c'est un exemple de santé
11 publique, une réussite finalement. On a inter... nous avons intervenu et fumer signifie
12 quelque chose de différent que moi quand... moi, quand j'étais enfant. Moi, je le sais
13 bien, mes propres enfants pensent différemment à fumer, ils sont choqués quand ils
14 voient des gens qui fument en public : « Vous pouvez croire à cela? – Oui, j'espère
15 que... les humains fument, oui! » Alors, tout cela... Angelique parle de changements
16 qui devraient toucher les adultes au Canada, les enfants au Canada tout au cours de
17 leur vie, et voilà certaines façons qu'on peut se mettre à songer aux changements
18 culturels.

19 Une autre chose que l'on peut... il me semble que l'on peut
20 apprendre, j'ai jamais lu à ce sujet, mais c'est certainement vrai dans toutes les
21 recherches sur les remises en cause de la masculinité, souvent la recherche est
22 focalisée sur l'effet moyen de remettre en cause la masculinité d'un groupe comparé au
23 groupe dont on n'a pas remis en cause la masculinité. En moyenne, ceux qui ont...
24 ceux en qui on a fait la remise en cause de leur masculinité, il y a une structure à leurs
25 réactions. Il y a des membres dans toutes les études, dans toutes ces études-là dont on
26 a remis en cause l'identité du genre qui n'ont pas réagi ainsi, cela indique quelque
27 chose de positif. Le concept de la masculinité toxique est une façon d'en discuter, d'en
28 parler en quelque sorte, ça devient improductif parce que ça devient un diagnostic. Est-

1 ce que je souffre de masculinité toxique? Qu'est-ce que je devrais faire en ce qui a trait
2 à cela? Et en réaction à cela, il y a des mouvements qui cherchent à faire la promotion
3 des masculinités saines. Je vous gage que les hommes qui ne réagissent pas aux
4 remises en cause de la masculinité, c'est parce qu'ils s'identifient moins à la
5 masculinité, c'est une moins... une partie moins importante de leur identité.

6 Alors, ça se peut que la discussion sur la masculinité toxique –
7 comme un exemple –, le public lit cela dans les médias, peut-être que c'est une façon
8 moins utile de se mettre en... de parler de cette question, c'est peut-être utile que la
9 masculinité est toxique, que la masculinité... un investissement dans certains genres de
10 masculinités ont des effets nuisibles à la santé, de toutes sortes. Ça se peut que
11 certains éléments de programmation dont parle Angelique, une compréhension de soi-
12 même, qui élargissent le sens du genre, de pouvoir s'exprimer avec toute la gamme
13 des émotions, comprendre qu'on n'a pas besoin toujours être indépendant, on peut
14 demander de l'aide, on est... ça ne nous fait pas moins dignes comme êtres humains.
15 Tout le monde peut tirer parti de cela, peu importe l'identité du genre de la personne.
16 Plus on aide aux gens de se rendre compte de cela, voilà une façon qu'on peut y arriver
17 à un changement culturel.

18 Mais revenons à l'exemple de fumer. Cela a changé la façon que
19 fumer c'est représenté dans les films, la culture populaire de façon générale.
20 Maintenant, quand les gens fument dans les films, c'est une façon où l'on nous indique
21 les mauvais dans les films, les mauvais... les méchants fument, mais les héros fument
22 rarement. Alors, ces changements culturels doivent se passer comme ça dans les
23 animés, les revues, la culture populaire, et c'est beaucoup à demander, mais je pense
24 qu'identifier quelque chose autant... qui pose autant de problèmes, c'est la première
25 étape pour faire une tentative de changer le dialogue sur le fait de fumer. Si on identifier
26 ça comme un problème dans la société canadienne ou américaine, la prochaine étape,
27 OK, qui doit se mettre autour de la table pour voir comment il peut faire partie des
28 changements là où il travaille et là où il s'amuse.

1 **Me KRISTA SMITH:** Merci.

2 Alors, pour terminer, on pose toujours la même question : est-ce
3 qu'il y a... est-ce qu'il y a quelque chose que vous auriez voulu discuter aujourd'hui dont
4 vous n'avez pas encore eu la chance de discuter, est-ce que y'a quelqu'un... une
5 question que je ne vous ai pas posée, ou qu'est-ce que vous voulez voir être le résultat
6 des travaux de la Commission sur les enjeux que nous avons discutés aujourd'hui?

7 Là, je vais faire un tour de table pour vous donner l'occasion de
8 répondre à la question ou c'est comme vous voulez.

9 Angelique?

10 **Dre ANGELOU JENNEY:** Non, je ne pense pas avoir quelque
11 chose à ajouter à cette discussion très productive. Merci.

12 **Me KRISTA SMITH:** Merci.

13 Tara?

14 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Non, je ne pense pas avoir quoi que ce
15 soit à ajouter. Tristan et moi-même, on a beaucoup parlé au sujet de ceci, on espère
16 qu'une définition solide pourrait émerger de ce processus et que des données
17 significatives et cohérentes pourraient être collectionnées afin qu'on puisse en
18 apprendre davantage au sujet de ce phénomène.

19 **Me KRISTA SMITH:** Merci.

20 David?

21 **Dr DAVID C. HOFMANN:** Je cède la parole à mon collègue, mais
22 on a eu une discussion pendant la pause sur quelque chose qu'on n'a peut-être pas
23 discuté, mais je vais permettre à Tristan d'en parler.

24 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Alors, pour bâtir sur... élaborer les propos
25 de Tara, une chose qu'on n'a pas discutée au sujet des discussions, on en a parlé
26 quand même pendant la pause, c'est s'il nous faut une définition qui s'applique à tous
27 les pays et je pense que ça serait bien de faire des comparaisons internationales du
28 point de vue érudit, et ce n'est nullement surprenant que les chercheurs seraient

1 excités, mais du point de vue de la politique publique – c'est ce dont le Canada a besoin
2 –, comment les incidents de pertes massives sont définis au Canada, pourraient-ils être
3 différents de comment on les définit dans d'autres pays, et c'est peut-être une réalité qui
4 est importante à aborder.

5 **Me KRISTA SMITH:** Merci bien.

6 Je vais vérifier avec les commissaires s'ils ont des questions de
7 suivi.

8 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Krista.

9 Madame la commissaire Fitch?

10 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci, Krista, et tout le monde qui ont
11 participé, Tristan et Tara Leigh, de nous avoir rejoints encore une fois. Je n'ai pas de
12 questions. Je suis reconnaissante de tout ce que vous avez contribué, et ainsi, si ça va,
13 je vais juste partager quelques notions que vous pouvez considérer à l'avenir dans
14 votre travail important, et bien sûr que nous avons hâte d'intégrer une bonne part des
15 recherches et des expertises que vous avez contribuées à vos rapports dans nos
16 recommandations tournées vers l'avenir, mais quelques choses qui ont été dites qui
17 m'ont... qui ont attiré mon attention.

18 Lorsque, David, votre définition d'avoir des événements des pertes
19 massives exécutés avec succès, lorsqu'on pose la question, on parle souvent des
20 armes à feu et des moyens employés dans un événement impliquant des pertes
21 massives, et je suis au courant, je garde en tête cette notion des munitions, comment
22 est-ce qu'on mesure une perte massive avec succès lorsque les gens qui ont stocké
23 beaucoup de munitions, et c'est quoi leur définition de cela. Alors, j'ai trouvé cela
24 intéressant, mais plutôt troublant, mais je vous suggère – j'ai déjà entendu cela – que la
25 supériorité masculine, c'est une idéologie, et on a beaucoup parlé de cela et cela, ça
26 vaut la peine de garder cela en tête.

27 Et au niveau d'une définition, étant sociologue moi-même, les
28 définitions sont très importantes pour toutes les fins que vous avez indiquées, et étant

1 donné notre travail, nous avons également eu beaucoup de difficulté avec ces
2 concepts-là, et d'autres analystes aussi, avec les... beaucoup de difficulté avec les
3 concepts de violence conjugale, violence à domicile, l'abus des femmes, et c'est
4 semblable au niveau des services policiers en communautés et les services
5 compréhensifs. Il y a plusieurs domaines où nous avons eu beaucoup de difficulté à
6 établir des définitions solides et sur le plan de définir la violence conjugale, la violence à
7 domicile. Se tourner vers la définition de l'OMS, pour nous, ç'a été très utile pour
8 essayer d'arriver à rassembler des éléments des travaux érudits. Cela nous a été plus
9 utile au sein de la Commission.

10 C'était davantage un commentaire qu'une question.

11 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci bien.

12 Madame la commissaire Stanton?

13 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci.

14 Un suivi sur une thématique que nous avons entendue dans la
15 discussion plus tôt aujourd'hui. À quel point la dépendance à l'alcool et l'utilisation de
16 d'autres drogues sont un facteur dans les pertes massives? Et, Docteur Bridges, avec
17 l'exemple du fumage, bien sûr, le Marlboro Man qui est en quelque sorte la
18 personnification, l'incarnation de la masculinité, et l'alcool dans notre culture n'a pas
19 connu la même transition culturelle que le fait de fumer, et est-ce que vous-même et
20 Docteur Tober dans votre recherche avez-vous considéré des liens entre l'alcool et des
21 dépendances et dans les fusillades de masse? Sinon, ça va.

22 Je me demande également si, Docteur Jenney, si c'est un facteur
23 de risque que vous avez soulevé dans votre travail?

24 Il semble que Docteur Tober veut intervenir.

25 **Dre TARA LEIGH TOBER:** Cela n'a pas été un point de données
26 que nous avons collectionnées. Étant donné que nous travaillons avec une définition un
27 peu plus élargie, malheureusement, et ça peut peut-être vous choquer, c'est parfois
28 difficile de collectionner des données démographiques très fondamentales sur les

1 tireurs, alors nous...cela... en quelque sorte, ce ne sont pas des données que nous
2 avons considérées, bien que cela pourrait être très important.

3 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci.

4 Docteur Bridges?

5 **Dr TRISTAN BRIDGES:** Oui. Nous n'avons pas considéré cela.
6 Cela revient à un point que... sur lequel Angelique s'entendrait avec nous. Plusieurs
7 des choses que nous proposons auront également d'autres avantages aussi,
8 notamment aux États-Unis, et je suis sûr que c'est vrai au Canada, les hommes et les
9 femmes ont tendance de mourir pour différentes raisons et l'abus d'alcool, c'est une des
10 plus grandes raisons pour lesquelles les hommes meurent aux États-Unis, ça peut
11 représenter bien plus de décès que vous ne pourriez penser. On sait que la
12 consommation d'alcool peut être genrée aussi, on devrait être préoccupés quand...
13 lorsque quelque chose devient genré comme façon d'illustrer son genre et lorsque cela
14 est nuisible à notre santé. Plusieurs des choses quand je les recommande auraient
15 d'autres avantages aussi. Par exemple, la consommation d'alcool hausse les mauvais
16 comportements, mais c'est également un mécanisme d'adaptation. Si les hommes
17 emploient la surconsommation d'alcool parce qu'ils n'ont pas des méthodes d'exprimer
18 leurs émotions, ce genre d'intervention pourrait peut-être éliminer la surconsommation
19 d'alcool en premier lieu.

20 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci. Docteur Jenney, vous voulez
21 ajouter quelque chose?

22 **Dre ANGELIQUE JENNEY:** C'est ce que j'aurais ajouté. Nous
23 savons que la consommation des substances est un facteur de risques. Le Comité
24 d'examen sur la violence conjugale, on a trouvé ça régulièrement; on sait que c'est un
25 facteur de risques pour la perpétration, pour la commission. Ce n'est pas une cause,
26 mais c'est un autre facteur de risques. On voit que l'utilisation de substances
27 commence de façon précoce chez les jeunes et ça peut être une façon d'identifier un
28 groupe social, des éléments de masculinité. Quand on songe aux programmes de

1 prévention sur la violence fondée sur le genre, on considère la consommation d'alcool
2 problématique qui peut avoir lieu chez les jeunes hommes particulièrement. C'est
3 certainement un mécanisme d'adaptation et la façon que les hommes adultes et les
4 jeunes hommes aménagent leurs états affectifs. Alors, ça sera nécessairement quelque
5 chose qui sera important à aborder.

6 **COMMISSAIRE STANTON:** Je pense que c'est utile d'en parler et
7 je me rappelle d'un travail de Dawson, Greythorne et Hofmann qui ont fait référence à la
8 consommation de substances comme facteur de risques dans les fusillades de masse;
9 je pensais que ça serait utile de faire le lien. Un grand merci à vous.

10 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Et en partant, en commençant par
11 vous, Krista, merci d'avoir animé un excellent panel et avant aujourd'hui, de l'avoir
12 organisé et votre équipe, que vous avez reconnu. Nous sommes tout à fait... nous
13 apprécions cela énormément.

14 Si ça ne vous gêne pas, je vais utiliser les prénoms – Tara,
15 Angélique, David et Tristan, ensemble, vous représentez une gamme géniale
16 d'expertise qui nous a été très utile et c'est ma responsabilité de vous remercier de
17 votre contribution. Dans l'ensemble, vous faites tous du travail très important chez vous.
18 En matière de vos travaux érudits, c'est un long travail pour obtenir des données
19 fiables, ça devient... c'est une longue tâche difficile pour arriver à des définitions
20 comme il faut et je vous félicite de votre ténacité et de votre diligence et de votre
21 générosité; vous travaillez à tous les jours pour améliorer la situation, pour donner lieu à
22 des meilleurs résultats pour les gens et c'est quelque chose à reconnaître.

23 Et vous ne seriez pas là, sinon, si ce n'était pas de vos excellents
24 travaux érudits, votre ténacité et votre générosité – un grand merci pour ce que vous
25 faites dans la société de façon générale et aujourd'hui, un grand merci de nous avoir
26 aidés avec notre travail difficile, mais important.

27 On a également fait référence à faire la lecture de davantage
28 d'articles; vous serez sûrs que vous avez également lu pas mal d'articles. C'était

1 beaucoup de travail pour vous de venir ici et beaucoup de travail en guise de
2 préparation et également, d'être parmi nous. Vous nous avez fourni avec des
3 recommandations pratico-pratiques; cet esprit pragmatique, c'est très important.
4 Comme tant qui sont venus nous aider, nous sommes fort reconnaissants et un grand
5 merci à vous tous. On a besoin de votre aide et nous sommes reconnaissants de votre
6 aide.

7 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci, Monsieur le commissaire
8 MacDonald.

9 Pour terminer, les tables rondes nous aident dans notre travail
10 pour considérer, comme le veut notre mandat, les causes, les contextes et les
11 circonstances qui ont mené aux pertes massives et de façonner les recommandations
12 que nous allons émettre à l'automne. Nous voulons remercier Docteur Cunliffe et
13 Madame Smith et les membres de l'équipe de politique et de recherche, qui ont fait
14 énormément de recherche pour identifier les gens qui font le travail dont nous avons
15 entendu parler aujourd'hui et pour nous aider à en apprendre davantage d'eux.

16 Aujourd'hui, il y a un arrêt de notre part au niveau des notions
17 soumises par les avocats des participants le 11 juillet; si vous voulez lire l'arrêt, c'est
18 publié sur le site web.

19 Demain, nous avons la conjointe de fait, Lisa Banfield, va
20 comparaître demain puis on va lui poser des questions, en plus des nombreuses
21 heures d'entretiens et de déclarations qu'elle a fournies à la GRC et à la Commission
22 récemment. On a entendu davantage de l'expérience hier, où on a présenté le
23 document fondamental sur les violences de l'auteur à l'endroit de sa conjointe de fait;
24 ce document-là est disponible sur le site web afin que le public puisse le lire et les
25 documents sources seront publiés plus tard cette semaine.

26 Je vous dis un grand merci et on va se revoir demain matin.

27 --- **La séance est ajournée à 16 h 28.**

28

1

2

CERTIFICATION

3

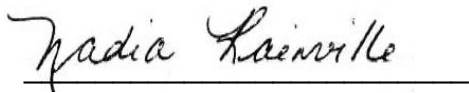
4 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an
5 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill
6 and ability, and I so swear.

7

8 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une
9 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes
10 capacités, et je le jure.

11

12

A handwritten signature in cursive script that reads "Nadia Rainville". The signature is written in black ink and is positioned above a solid horizontal line.

13

Nadia Rainville

14